



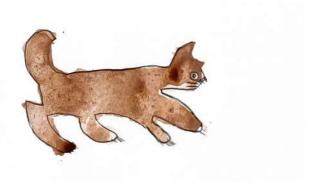
MIEUX ACCUEILLIR LA FAUNE ET VIVRE AVEC LES ANIMAUX EN ZONE URBAINE DENSE

Intercommunalité de Paris Est Marne & Bois







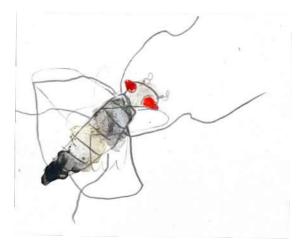












MIEUX ACCUEILLIR LA FAUNE **ET VIVRE AVEC LES ANIMAUX EN ZONE URBAINE DENSE**

En 2022, votre intercommunalité a fait le pari d'une stratégie climat fondée sur le respect, la sauvegarde et la valorisation de la nature dans l'espace urbain.

√est ainsi que la mise en œuvre d'actions de réduction des nuisances sonores et lumineuses, de sauvegarde de la pleine terre et de réduction de la surchauffe urbaine rendra la ville plus accueillante pour les animaux, en particulier pour les espèces sauvages vivant en liberté dans l'espace urbain.

Ce guide a été rédigé après avoir pris connaissance de vos réponses à un questionnaire sur la perception de l'animal en ville. Nous vous remercions d'avoir bien voulu participer à l'enquête.

Nous avons été accompagnés dans ce projet par :

des élus et des techniciens communaux et/ou territoriaux, des représentants de l'école des Chiens quides de Paris, de Faune-Alfort, de l'Office français de la biodiversité, de la direction départementale de la protection des populations du Val-de-Marne du cluster Eaux Milieux Sols, d'un spécialiste de la médiation animale, de la responsable du DU Éthique, condition animale et devoirs des humains à l'Institut Bonaparte

> Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour la richesse de leurs contributions.

Le guide a été en grande partie illustré par des enfants de :

Joinville-le-Pont, les élèves de la classe de CP de Monsieur Yanek Hussianycia, de l'école du Parangon,

> Villiers-sur-Marne, les Illustr'Acteurs de l'Accueil de loisirs Françoise Dolto,

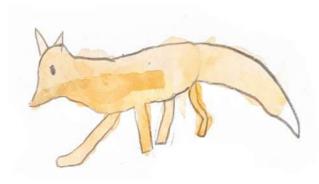
Nogent-sur-Marne, les étoiles montantes de l'école Val de Beauté

« Mieux accueillir la faune et vivre avec les animaux en zone urbaine dense » a été réalisé avec le concours du Muséum National d'Histoire Naturelle et, plus précisément, des membres du Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation (UMR 7204).

Ce guide est publié en même temps que le guide territorial en faveur d'un jardinage écologique: les deux guides se complètent et vous invitent à soutenir le retour de la nature en ville pour une amélioration de votre cadre de vie.

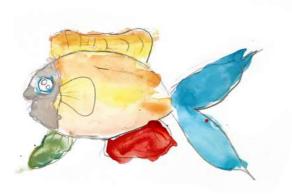
Bonne lecture















SOMMAIRE

POURQUOI UN GUIDE EN FAVEUR DES ANIMAUX EN VILLE	5
FAIRE LE POINT	6-23
• Qu'est-ce qu'un animal ?	7
• Les animaux au sein de Paris Est Marne&Bois	9
Mieux cohabiter avec la faune sauvage et commensale	14
Mieux cohabiter avec les animaux domestiques et de compagnie	20
ALLER PLUS LOIN ET AGIR	24-87
1 La sensibilité animale	25
2 Les parcs et les squares	26
3 Les jardins privés	28
4 La Marne, ses berges et ses îles	30
5 Les arbres d'alignement	32
6 Les bâtiments	34
7 Les espaces boisés	37
8 Les cimetières	39
9 Les délaissés urbains : focus sur les friches	41
10 Sauvegarder et favoriser la faune du sol	42
11 Les sciences participatives	43
12 Le Schéma Régional des Continuités Écologiques et les trames naturelles	44
13 Accueillir la biodiversité chez soi	47
4 Accueillir la biodiversité dans sa commune	49
15 Que faire en cas de découverte d'un animal sauvage en détresse	50
6 Les centres de soins à la faune sauvage au sein de l'intercommunalité	52
7 Focus sur deux espèces commensales	53
18 La gestion des espèces dites «indésirables»	56
19 Les Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD)	59
20 Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)	60
21 Favoriser la bonne cohabitation et réduire les risques en cas de rencontre avec la faune	64
22 La maltraitance animale	66
23 Accueillir un animal de compagnie chez soi	69
24 Vivre avec un chien	72
25 Vivre avec un chien catégorisé	74
28 Vivre avec un chat	75 77
2) Les Nouveaux Animaux de Compagnie (NACs)	77
28 Que faire en cas de perte de son animal de compagnie	79
29 Les animaux de travail et d'aide à la personne 30 Fin de vie et décès d'un animal	80
31 Les adresses utiles	82
32 Les ressources utiles	83
by Les ressources utiles	87
ANNEXES	88-105
1 Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques	89
Espèces protégées et menacées présentes au sein de l'intercommunalité	93
3 Espèces exotiques envahissantes interdites en France	95
Déclaration des droits de l'animal	101
5 Le label Ville Amie des Animaux	102
6 Le projet ARMAGUEDON : un exemple de recherche-action sur le rat des villes	103
Les zones naturelles de l'intercommunalité (carte)	104

DESIGN ÉDITORIAL : AMÉLIE GUILBERT

POURQUOI UN GUIDE EN FAVEUR DES ANIMAUX EN VILLE ?

partir du XVIIIe siècle, les villes ont écarté la nature de leurs rues et considéré le vivant non humain comme un vecteur de salissure, qu'il fallait trier, déplacer voire éliminer¹.

Aujourd'hui, un phénomène interpelle: les espaces ruraux deviennent de plus en plus hostiles à la biodiversité (agriculture intensive, utilisation de pesticides, déboisement, construction de routes et d'autoroutes...), pendant que beaucoup de villes «verdissent» sous l'effet d'actions de renaturation variées. Paradoxalement, les villes deviennent un refuge pour un grand nombre d'espèces animales. Renards, hérons, fouines, chevreuils... nombreuses sont les espèces sauvages qui traversent ou investissent nos villes.





Dans un contexte de crise climatique et de crise de la biodiversité, ce phénomène remet en question nos relations avec le vivant non humain. Pour anticiper ces changements, nous devons mettre en place des stratégies de cohabitation, qui garantissent la sécurité publique, la sécurité sanitaire et le respect des limites et des besoins de toutes les espèces en présence.

Alors que la grande majorité d'entre vous est favorable à une cohabitation humains-animaux en milieu urbain (enquête IFOP, 2018)², Paris Est Marne&Bois vous propose d'agir pour favoriser l'accueil de la biodiversité en ville et apaiser les relations avec les autres espèces animales.









Ce guide prend en compte :

• Les réponses des 479 personnes qui ont répondu au questionnaire mis en ligne du 27 mars au 17 mai 2024 sur le site internet de Paris Est Marne&Bois

• Les réponses à des entretiens que nous avons réalisés auprès de professionnels de la question animale qui, pour la plupart, habitent ou exercent dans l'intercommunalité

Ce guide a été finalisé au cours d'un atelier participatif regroupant des habitants, des associations, des professionnels, des élus et des techniciens du service public. Il mêle connaissances scientifiques en matière d'écologie urbaine et savoirs politiques, professionnels, locaux de la société civile. Il ne se substitue pas aux guides réalisés dans les communes, mais souhaite les compléter en élargissant le propos aux questions de l'acceptation du non-humain dans un espace urbain dense.

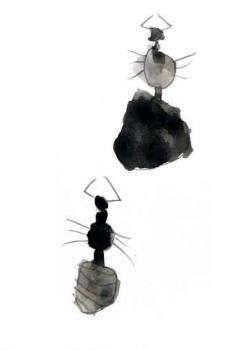
DESIGN ÉDITORI

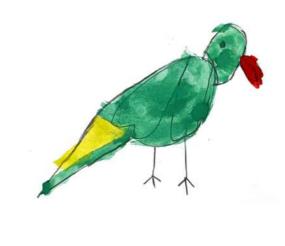
connaissances scientifiques en matière d'écologie urbaine et savoirs politiques, professionnels, locaux de la société civile.

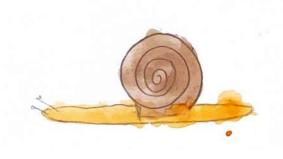
¹ Judic A. et Bognon S., « Trier le vivant urbain. Entre héritages et normes, des pratiques toujours teintées de sélection », VertigO - la revue ☐ électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 23 Numéro 3 | Décembre 2023, mis en ligne le 05 décembre 2023, consulté le 06 ⊚ novembre 2024. URL : https://journals.openedition.org/vertigo/42154, DOI : https://doi.org/10.4000/11pd5² https://www.aerho-oiseauxdesvilles.org/sondage-nouvelle-page

FAIRE LE POINT

• Qu'est-ce qu'un animal ?	7
• Les animaux au sein de Paris Est Marne&Bois	9
Mieux cohabiter avec la faune sauvage et commensale	14
Mieux cohabiter avec les animaux domestiques et de compagnie	20













FAIRE LE POINT QU'EST-CE QU'UN ANIMAL?

L'animal

Un animal est un être vivant non végétal doué de sensibilité, capable de se nourrir, de se reproduire et de se déplacer.

Les animaux sont donc aussi bien un ver de terre, qu'une fourmi, une salamandre, un chat, ou un humain.

Depuis 2015, le droit français définit les animaux comme «des êtres vivants doués de sensibilité» dans l'article 515-14 du code civil. Mais, le statut d'animal est pluriel et dépend de la perception et du lien que l'humain entretient avec lui.

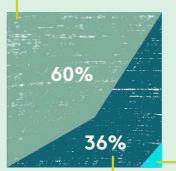


LE SAVIEZ-VOUS ?

• Les animaux domestiques (y compris le bétail) représentent près de 60% de la biomasse des mammifères, l'espèce humaine 36%, et les animaux sauvages seulement 4%.



4 % Animaux sauvages



Espèce humaine

- Il y a 100 000 ans, les animaux sauvages représentaient 6 fois plus de biomasse qu'à l'heure actuelle3.
- L'influence du genre Homo sur la disparition des espèces et la diminution de la taille des mammifères s'exercerait depuis 125 000 ans (Science vol 360, n°6386, pp 310-313).

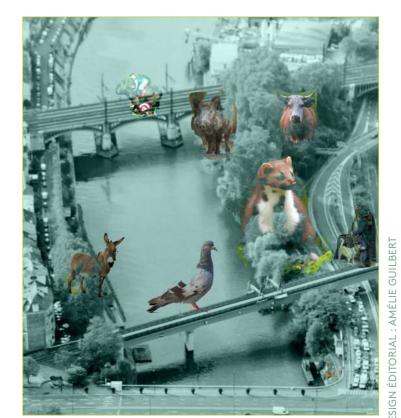
Ainsi, le droit distingue :

- Les animaux domestiques, dont la liste est définie dans l'arrêté du 11 août 2006 (annexe 1),
- Et les animaux sauvages qui n'ont subi aucune modification par sélection humaine. De fait, tout animal qui ne figure pas sur la liste des animaux domestiques est un animal sau-

Toutefois, au sein de ces catégories, il existe un découpage plus fin, et en grande partie culturel.

Par exemple, certains animaux domestiques sont aussi considérés comme des animaux de travail (chiens policiers, chevaux, ânes, bœufs et autres animaux utilisés pour le transport et la traction...), et les animaux sauvages peuvent aussi bien être du gibier qu'une espèce commensale (fiche 17), une espèce indésirable (fiche 18), une espèce nuisible dite susceptible d'occasionner des dégats (fiche 19) ou une espèce exotique envahissante (fiche 20).

Ce découpage, centré sur les seuls intérêts humains, varie selon les époques, les contextes et les individus. Il se fonde bien souvent sur une méconnaissance du rôle des animaux non humains dans le fonctionnement des écosystèmes.



³ Revue salamandre n°281, avril 2024, p. 21

L'Humain et les autres animaux

Nous avons tendance à opposer l'animal à l'Humain et à les considérer comme deux catégories distinctes.

Pourtant, du point de vue de la classification, l'humain, Homo sapiens, appartient bel et bien au règne animal : c'est un vertébré, de la classe des mammifères et de l'ordre des primates.

Alors pourquoi avons-nous tendance à nous considérer si différents des autres animaux ?

La sédentarisation, à partir du Néolithique, s'est progressivement accompagnée d'un changement de notre rapport au monde.

En Égypte ancienne, les animaux étaient considérés comme des manifestations divines, et dans la Grèce antique, les êtres hybrides humain/animal pouvaient être des demidieux (comme les satyres) et/ou des créatures monstrueuses (comme le Minotaure).

Dans les religions du Livre (le judaïsme, le christianisme et l'Islam), l'humain est considéré comme le maître des autres animaux.

Au XVIIIe siècle, Descartes décrira l'animal comme un être dont les fonctions biologiques sont automatiques (comme celles de l'humain), mais n'étant que «machine», parce qu'il est dénué de parole et de raison. D'aucuns simplifieront le propos et parleront de «l'animal-machine» en oubliant que le philosophe leur reconnaît une sensibilité «qui dépend des organes du corps»⁴.

Ces conceptions, toujours présentes aujourd'hui dans nos sociétés occidentales, sont remises en question par les recherches récentes en biologie et en éthologie. C'est ainsi que Dominique Lestel, philosophe et éthologue français, affirmera: «nous sommes bien des animaux, sans aucun doute des animaux particuliers, mais certainement pas des animaux spéciaux⁵».

Des études ont d'ailleurs démontré que certaines espèces animales telles que les éléphants, les bonobos ou encore les rats sont capables de ressentir des émotions complexes comme l'empathie ou la compassion⁶ (fiche 1).

Il est donc urgent de nous décentrer et de nous reconsidérer comme ce que nous sommes : une partie intégrante de la biodiversité.





D'ailleurs, certaines civilisations ont maintenu un rapport plus étroit avec les animaux :

- En Inde et à la Réunion, avec le dieu singe Hanuman,
- Dans les sociétés chamaniques de Sibérie,
- En Australie, dans certaines communautés aborigènes, où les ancêtres peuvent être des animaux.

En Europe, l'animal a pu avoir un statut ambigu :

- Au Moyen-Âge, certains animaux étaient traduits devant la justice et pouvaient être excommuniés,
- De nos jours, il existe encore des fêtes de l'Ours.

FÊTE DE L'OURS

- Elle marque la fin de l'hiver, la renaissance du printemps (avec l'ours qui se réveille de son hibernation) et la relation entre l'humain et la nature.
- Ces fêtes ont lieu dans 5 villages des Pyrénées Orientales et font référence à la légende d'un ours féroce en quête d'une compagne et qui décide d'enlever une jeune fille des environs. Les villageois organisent alors une grande chasse pour sauver la jeune fille.
- Ils capturent l'ours, l'enchainent sur la place publique et le rase. L'ours se transforme alors en humain.



© Arnaud Le Vu/Hans Lucas

Les humains ont construit un espace urbain qui se montre inhospitalier, menaçant, voire dangereux pour les autres animaux.

Malgré ces dangers, le milieu urbain reste un territoire relativement accueillant à de nombreuses espèces : elles y trouvent un habitat au microclimat plus chaud et plus tempéré, où la nourriture est abondante et où les prédateurs se font rares?.

Les capacités d'adaptation du monde vivant à l'urbanisation sont étonnantes: les grillons se nourrissent de mégots, les faucons crécerelles renoncent aux micromammifères au profit de moineaux et de gros insectes, les canards qui nichent habituellement au sol, se mettent à faire leurs nids en hauteur et les merles tendent à se reproduire plus tôt dans l'année et à vivre plus vieux⁸.



Paris Est Marne&Bois, l'intercommunalité aux singularités écologiques

La présence d'animaux au sein de PEMB est favorisée, entre autres, par :

- Le continuum de la Marne, qui parcourt huit communes de l'intercommunalité et présente une richesse remarquable avec ses berges et ses îles,
- L'existence de nombreux espaces verts, arbres d'alignement et jardins privés,
- La proximité immédiate de réservoirs écologiques et de zones naturelles ou semi-naturelles : le Bois de Vincennes, le Bois Saint-Martin, les sites Natura 2000 de la Haute-lle et du parc des Beaumonts et, enfin, la plaine des Bordes.

À ces espaces singuliers s'ajoute la présence de friches et de cimetières, qui peuvent accueillir une faune insoupçonnée.

Cette mosaïque de milieux écologiques participe à de véritables trames naturelles, qui permettent aux espèces de se déplacer et d'accomplir tout ou partie de leur cycle de vie.

Pour en savoir davantage sur les trames naturelles, rendez-vous à la page 15 et à la fiche 12.

- 1

⁴ d'après T. Gress, 2022

⁵ Vacarme 70, hiver 2015, pp. 118-137, https://vacarme.org/rubrique459.html

⁶ https://www.radiofrance.fr/franceculture/les-animaux-peuvent-ils-faire-preuve-de-compassion-4550417

LES ANIMAUX AU SEIN DE PARIS EST MARNE&BOIS

Les espèces indiquées sur la carte sont une partie de celles actuellement présentes au sein de l'intercommunalité. Qui sait quelles seront les espèces que l'on pourra observer et entendre dans 50 ans ?



Musaraigne aquatique Noctule commune

LE SAVIEZ-VOUS ?

• Le bon fonctionnement des écosystèmes repose d'abord sur la présence de sols vivants, peuplés de bactéries, de champignons et d'animaux qui aèrent et fertilisent la terre.

Vous les trouverez dans la fiche 10.

• L'intercommunalité abrite de nombreuses espèces protégées et menacées : chauve-souris, poissons, insectes...

Pour en savoir davantage sur ces espèces, rendez-vous en annexe 2.

Pour plus d'informations sur ces écosystèmes et les espèces qui y vivent, rendez-vous qux fiches 2 à 9.

11

FAIRE LE POINT

LES ANIMAUX AU SEIN DE PARIS EST MARNE&BOIS

FAIRE LE POINT

LES ANIMAUX AU SEIN DE PARIS EST MARNE&BOIS

Récits tirés du questionnaire

Dans le questionnaire, certains d'entre vous ont raconté leur rencontre avec un animal sauvage :

«Le cormoran pêchait dans la Marne, j'essayais de le photographier»



«Ravie de voir un écureuil grimper dans un arbre pendant une promenade dans le bois »



«Un renard a élu domicile dans un terrain vague à côté de chez moi. Il sort pour aller chercher à manger. Je l'ai appelé Bernard»



«Dans le jardin de la maison, un moineau est venu me rendre visite. Sa beauté, sa tendresse, sa fragilité et en même temps sa capacité à s'adapter à ce milieu urbain ont touché mes émotions et mon esprit. Il était là pour partager avec moi un espace-temps de joie!»



«J'ai ouvert mes volets et un groupe de canards qui vient régulièrement au printemps dans le jardin de notre résidence était revenu, donc j'ai été chercher mon bébé pour qu'il puisse les regarder»



Vous pouvez, vous aussi, partir à la rencontre des espèces qui vivent près de chez vous et tenter de les reconnaître à la vue et au chant. Et, pourquoi pas, contribuer à la recherche scientifique par la même occasion!

> Si vous souhaitez en savoir davantage sur les sciences participatives, rendez-vous à la fiche 11

Une intercommunalité et des communes engagées pour la cause animale

Paris Est Marne&Bois et les communes qui le composent s'engagent à accepter et à gérer la présence animale de façon responsable. Ils œuvrent ainsi en faveur de la valorisation du patrimoine naturel.

Pour les communes, c'est une question récurrente, qui dépasse largement les préoccupations de sécurités publique et sanitaire :

- 7 villes de l'intercommunalité sont classées «Villes amies des animaux» (annexe 5),
- Plusieurs villes mènent des actions spécifiques en faveur de la faune sauvage et/ou commensale : expositions, journées dédiées, gestion éthiques d'espèces emblématiques, conseils aux habitants en cas de rencontre...
- 3 villes ont publié un guide de l'animal en ville,
- Les 13 villes de l'intercommunalité disposent d'un(e) élu(e) municipal(e) spécifiquement chargé(e) des questions environnementales et/ou de la cause animale.





© Yann Monel, pour le projet Wagon Landscaping/Ville de Vincennes

Au-delà de la cause animale, une intercommunalité engagée pour la sauvegarde des écosystèmes et le bien-être humain

Les actions de Paris Est Marne&Bois en faveur des sols vivants, de la réduction des nuisances et de la réduction de la fragmentation des habitats naturels contribuent également à la santé et au bien-être de la population humaine, en améliorant le cadre de vie et en permettant le retour de la nature en ville.

Ces démarches, qui consistent à traiter à la fois la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes (approche «Une seule santé»°), prennent diverses formes. Par exemple :

- En agissant contre les effets du changement climatique, par la végétalisation des façades, des toitures et de l'espace urbain,
- En encourageant la gestion écologique des jardins privés (voir le guide intercommunal du jardinage écologique),
- En luttant contre la prolifération du frelon asiatique et du moustique tigre. Voir : https://www.parisestmarnebois.fr/fr/environnement-et-transition-ecologique et le guide des bonnes pratiques pour la gestion du moustique tigre.



Vous en saurez davantage sur les actions menées par Paris Est Marne&Bois pour lutter contre le frelon asiatique et le moustique tigre en allant sur :

https://www.parisestmarnebois.fr/fr/frelons-asiatiques

et sur https://www.parisestmarnebois.fr/fr/moustiques-tigres © DESIGN ÉDITO

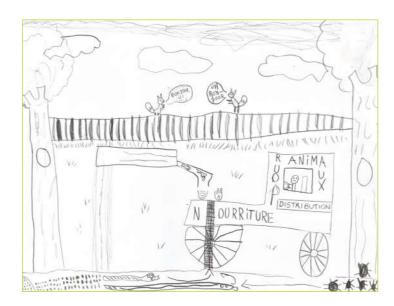
Changer de regard sur la présence des animaux en ville

Pour pouvoir cohabiter avec d'autres espèces, il faut changer le regard que l'on pose sur elles, s'affranchir de la distinction, commune mais arbitraire, entre «les espèces qui nous arrangent» et «les espèces qui nous dérangent» (Julien Dugnoille, Observatoire de Recherche sur la Condition Animale)10.

« Les animaux partagent l'espace urbain avec nous : ils ne sont ni nos ennemis, ni nos amis, mais nos voisins » (Joëlle Zask¹¹).







Dès lors «nos villes» sont aussi «les leurs»: comment gérer la cohabitation et jusqu'où l'accepter?

Il est important de garder à l'esprit que tous les animaux participent au fonctionnement du système urbain. Ils remplissent des fonctions écologiques diverses, complexes et fondamentales¹² et interagissent les uns avec les autres :

- Les oiseaux disséminent les graines des plantes en mangeant les fruits puis en excrétant les graines (leurs fientes étant par ailleurs de très bons fertilisants). Ils sont importants pour la présence de certaines espèces végétales dans nos villes,
- Les rats se nourrissent de nos déchets : ils en consommeraient près de 850 tonnes par an !13
- Les insectes (abeilles, mais aussi mouches, scarabées, papillons...) pollinisent les plantes, permettant ainsi leur survie puis la production de fruits et de légumes dans les potagers et les vergers,
- Les espèces prédatrices régulent les effectifs de leurs proies. C'est ainsi que les oiseaux, les chauves-souris, les libellules, les batraciens ou encore les araignées sont de vrais atouts dans la lutte contre les moustiques, dont ils feront un festin. Une chauve-souris est capable de manger son poids en moustiques nocturnes par 24h!

Partager le territoire avec des espèces sauvages

Le partage territorial est conditionné au respect des réservoirs et des corridors écologiques, inscrits dans le Schéma Régional des Continuités Écologiques (SRCE):

- Les réservoirs de biodiversité permettent aux espèces animales et végétales d'accomplir tout ou partie de leur cycle de vie (se nourrir, se reproduire, se reposer, ...),
- Les corridors, permettent le passage d'un réservoir à l'autre.
 - → L'ensemble formant une trame écologique

La préservation des trames écologiques est indispensable au maintien et à la sauvegarde des espèces animales d'un territoire. Elles seront d'autant plus fonctionnelles que les nuisances liées aux activités humaines y seront limitées. C'est pour cela que Paris Est Marne&Bois s'engage :

- Dans la réduction des nuisances liées au bruit des infrastructures et à l'éclairage nocturne le long des berges de la
- Dans la protection des alignements d'arbres inscrits au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi),
- Dans des actions en faveur de la diffusion de la biodiversité au sein du tissu urbain, de la Marne aux différents espaces

Nous pouvons favoriser le maintien ou la valorisation des couloirs et des corridors écologiques en agissant dans les jardins privés (fiche 13) et/ou les espaces publics (fiche 14).

LE SAVIEZ-VOUS ?

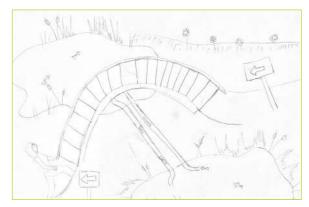
• En Californie, face à l'afflux de lions de mer, quelques villes ont décidé de partager certains espaces avec eux. C'est ainsi que la ville de San Francisco a attribué le quai abandonné «Pier 39» à la population de lions de mer qui l'avait peu à peu investi depuis 1989¹⁴.



TRAMES NATURELLES

• Le concept écologique de réservoirs et de corridors est repris dans les codes de l'environnement et de l'urbanisme. On parle alors de trames vertes, bleues, noires, brunes...





¹⁰ Propos recueillis dans le cadre d'un entretien semi-directif réalisé le 9 septembre 2024.

¹¹ Zask J., «Zoocities. Des animaux sauvages dans la ville». Editions Premier Parallèle, 2020.

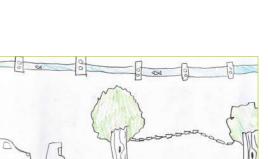
¹² Cardinale B. J., Matulich K. L., Hooper D. U., Byrnes J. E., Duffy E., Gamfeldt L., et al. (2011). The functional role of producer diversity in ecosystems. American Journal Of Botany, 98, 572-592. http://doi.org/10.3732/AJB.1000364 (Original work published 3apr. J.-C.),

Gagic V., Bartomeus I., Jonsson T., Taylor A., Winqvist C., Fischer C., et al. (2015). Functional identity and diversity of animals predict ecosystem functioning better than species-based indices. Proceedings Of The Royal Society B: Biological Sciences, 282. http://doi.org/10.1098/RSPB.2014.2620, Lefcheck J. S., Byrnes J. E. K., Isbell F., Gamfeldt L., Griffin J. N., Eisenhauer N., et al. (2015). Biodiversity enhances ecosystem multifunctionality across trophic levels and habitats. Nature Communications, 6. https://doi.org/10.1038/NCOMMS7936 (Original work published 4apr. J.-C.).

Mieux accueillir les autres espèces dans le tissu urbain suppose également de prendre en compte des menaces qui pèsent sur elles dans les zones affectées par des nuisances liées aux activités humaines, fortement perturbantes pour les animaux.



 Les chauves-souris sont perturbées par l'éclairage artificiel



 Les anguilles sont freinées par de nombreux obstacles et barrages qui les empêchent de se déplacer et d'accomplir leur migration

N'oublions pas que réduire l'intensité des nuisances profitera à la fois aux animaux et aux habitants.

Pour en savoir davantage sur les gestes à adopter en cas de découverte d'un animal sauvage en détresse, et vers quels centres de soin le diriger, rendezvous aux fiches 15 et 16.

La faune commensale

En écologie, une espèce commensale est une espèce qui se nourrit des déchets d'une autre sans pour autant lui porter préjudice. En ville, les espèces commensales sont des animaux sauvages qui vivent proches de l'humain, en s'adaptant aux milieux créés ou modifiés par lui. Cette adaptation comportementale, alimentaire... peut aller jusqu'à dépendre des ressources générées par les activités humaines, les déchets

Beaucoup de ces espèces sont mal considérées voire méprisées. Elles méritent pourtant notre attention, y compris quand elles contrarient nos intérêts spécifiques, engendrent des nuisances et peuvent être considérées comme «indésirables».

Pour découvrir des espèces commensales, rendez-vous à la fiche 17.

Les notions d'espèces «indésirables» (fiche 18) et de nuisances renvoient souvent à une mauvaise gestion de la cohabitation entre les animaux et nous. En effet, nous pouvons lutter contre les nuisances engendrées par les animaux, les éviter ou les réduire en appliquant des gestes simples :

- Supprimer les eaux stagnantes et porter des vêtements couvrants pour éviter les piqûres de moustiques,
- **Gérer convenablement ses ordures** et de ne rien jeter sur la voie publique pour éviter la présence de rongeurs, de corvidés, de pigeons et autres « profiteurs » de déchets.



La notion d'indésirable est aussi une question de «point de vue» sur l'animal. C'est ce que que les artistes Julian Charrière et Julius Von Bismarck ont voulu montrer en s'inspirant des sueltas et en lâchant 35 pigeons colorés avec des peintures non toxiques à Copenhague et à Venise. Cette performance a changé le regard des spectateurs sur l'oiseau qui n'était plus réduit à son statut d'indésirable mais redevenait un animal à part entière, beau à regarder.

https://juliusvonbismarck.com/bank/index.php/projects/some-pigeons-are-more-equal-than-others



En fait, un animal devient « indésirable » dès qu'il contrarie nos intérêts spécifiques.

En ville, il peut être nécessaire de réguler les populations d'espèces générant des nuisances, notamment pour des raisons de sécurité et de santé publiques.

Dans ce cas, l'éradication n'est pas une pratique soutenable parce qu'elle risque de perturber les équilibres existants entre les espèces d'une part et entre les espèces et leurs milieux d'autre part. Il est préférable d'utiliser des méthodes plus douces, en amont : elles sont souvent plus efficaces et plus respectueuses des écosystèmes.

C'est ainsi que les communes de Paris Est Marne&Bois interdisent le nourrissage et font des campagnes de stérilisation et de contraception des pigeons pour maintenir les populations à un niveau acceptable. Focus sur les Espèces Susceptibles D'occasionner des Dégats (ESOD)

Ce sont des espèces qui peuvent, potentiellement :

- Affecter les activités agricoles, forestières et aquacoles,
- Porter atteinte à d'autres formes de propriétés.

Elles font l'objet d'une inscription sur des listes fixées par arrêtés. Les classements, annuels ou triennaux, sont déterminés au niveau national (arrêté ministériel¹⁷) et/ou départemental (arrêtés préfectoraux).

Ce classement autorise leur destruction. Dix espèces sont concernées par ces dispositions dans le Val-de-Marne.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur les espèces ESOD, en France et dans le Val-de-Marne, rendez-vous à la fiche 19.



Focus sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sont des espèces végétales ou animales qui ont été introduites, volontairement ou involontairement, hors de leur aire de répartition naturelle du fait des activités humaines¹⁸.

Leur présence et leur prolifération menacent les écosystèmes et/ou les espèces locales.

Si vous souhaitez en savoir davantage à leur sujet, rendez-vous à la fiche 20 et à l'annexe 3.

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047931721 https://uicn.fr/especes-exotiques-envahissantes/

Les comportements à adopter pour un bon voisinage

La cohabitation passe par le respect de gestes simples:

- Respecter une «bonne distance» avec la faune permet, notamment, de réduire les risques de morsures et de transmission de maladies,
- Sauf cas particulier (fiche13), ne pas nourrir les animaux sauvages, car l'acte de nourrissage risque de favoriser leur prolifération, de perturber leur comportement alimentaire et d'amoindrir leur crainte naturelle de l'Homme, pourtant nécessaire à leur survie.
- Favoriser la diversité des espèces et des habitats dans l'environnement urbain,
- **Préserver les zones** où les animaux se sont déjà installés par eux-mêmes, plutôt que de définir, à leur place, des espaces jugés bons pour eux.

Pour en apprendre davantage sur les gestes à adopter pour favoriser la cohabitation et réduire les risques en cas de rencontre avec la faune, rendez-vous à la fiche 21.





SIGN ÉDITORIAL : AMÉLIE GUILBEF

MIEUX COHABITER AVEC LES ANIMAUX DOMESTIQUES ET DE COMPAGNIE

L'acquisition d'un animal de compagnie, quel qu'il soit, nécessite la signature d'un certificat d'enga-

gement et de connaissance. L'objectif est de responsabiliser le futur acquéreur et, par conséquent,

Un animal domestique est un animal qui a subi des modifications, par sélection, de la part de l'Homme, et qui a évolué jusqu'à constituer une race ou une espèce différente de l'espèce sauvage dont il est issu. Ceci pour répondre à des besoins exclusivement humains. Ainsi :

- les bovins et les ovins ont été sélectionnés pour être placides et produire beaucoup de viande et de lait,
- les abeilles domestiques ont été sélectionnées pour produire davantage de miel.

L'animal de compagnie, lui, est un animal détenu, ou destiné à être détenu par l'humain, pour son agrément (article L214-6 du code rural et de la pêche maritime). Ce n'est pas nécessairement un animal domestique au sens de la régle-

Mieux respecter l'intégrité des animaux domestiques et de compagnie

Cohabiter avec un animal suppose de respecter ses besoins physiologiques.

Cela fait partie des devoirs du propriétaire, cités dans l'article L214-1 du code rural et de la pêche maritime :

«tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce».

L'Organisation Mondiale de la Santé Animale définit les principes du bien-être animal en cinq points :

- L'absence de faim, de soif et de malnutrition,
- L'absence de peur et de détresse,
- L'absence de stress physique ou thermique,
- L'absence de douleur, de lésion et de maladie,
- La possibilité pour l'animal d'exprimer les comportements normaux de son espèce.

Les respecter suppose également que l'animal bénéficie d'un abri confortable, lui assurant des temps de repos au rythme qui lui convient.

Pour rappel, la maltraitance animale est punie par le code pénal!

Article 521-1:

«Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende».

L'abandon d'un animal de compagnie est considéré comme de la maltraitance et engendre les mêmes peines.

LE SAVIEZ-VOUS?

- Contrairement à la croyance populaire, les poissons rouges possèdent une bonne mémoire: des recherches ont montré qu'ils savaient reconnaître un son associé aux repas, même après avoir retrouvé leur liberté, et ce jusqu'à un an après!
- Ce sont des animaux sociaux qui doivent vivre à plusieurs dans le même aquarium (5 poissons est idéal).
- Ils ne doivent pas être placés dans de petits aquariums ronds : la forme sphérique ne permet pas de bons échanges gazeux au niveau de la zone réduite de contact avec l'air et représente un risque pour leur santé et leur bienêtre. L'usage de bocaux ronds est d'ailleurs interdit en Suisse, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Finlande. 19 20



Si vous êtes témoin d'un acte de maltraitance animale, vous pouvez le signaler en ligne via ce lien : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/ R66150, ou appeler le 3677²¹.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur la maltraitance, volontaire ou involontaire, rendez-vous à la fiche 22

d'un animal chez vous, rendez-vous à la fic

Et pour en savoir davantage sur les chiens, les chats et les Nouveaux Animaux de Compagnie (NACs), rendez-vous aux fiches 24, 26 et 27.

Si vous voulez connaître les pré-requis à l'accueil

de limiter les risques d'abandon et de maltraitance.

En cas de perte d'un animal, vous devez faire un signalement à l'I-CAD (Identification des Carnivores Domestiques). Vous trouverez dans la fiche 28, des conseils pour retrouver votre compagnon au plus vite.

LE SAVIEZ-VOUS ?

• Le chocolat, l'oignon, l'ail, l'échalote, le poireau, le raisin, la pomme de terre crue et ses épluchures, l'avocat et la noix de macadamia²² sont des aliments toxiques pour votre animal de compagnie.

Des pratiques à mettre en place pour les animaux de compagnie

Les initiatives se multiplient pour faciliter l'intégration des animaux de compagnie dans nos écosystèmes urbains et nos modes de vie:

• La carte «j'ai un animal seul chez moi»:

Ce dispositif est gratuit et consiste à détenir une carte, à glisser à côté de sa carte vitale par exemple, sur laquelle vous aurez mentionné une ou des personne(s) de confiance à qui confier l'animal en votre absence. Ainsi, en cas de malaise, d'accident ou d'hospitalisation, les services de soins et de secours pourront contacter cette ou ces personne(s) pour qu'elle(s) s'occupe(nt) de votre compagnon jusqu'à votre re-

Ce procédé se développe dans de nombreuses communes comme Charenton-le-Pont, Maisons-Alfort, Montpellier, Toulouse, Bordeaux...

• La prise en charge des soins des animaux qui vivent avec des personnes en situation de précarité :

Tous les mois, la ville de Sète organise une journée de soins et d'identification des animaux, à destination de propriétaires sans domicile fixe ou en situation de précarité, des étudiants boursiers, des allocataires de revenus de solidarité et des bénéficiaires des services du CCAS²³. Ces opérations sont réalisées en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'association Solidarité Urgence Sétoise (S.U.S) et l'association Vétérinaires pour tous.

• L'acceptation de la présence des animaux sur les lieux de travail:

Les agents administratifs de la ville de Grenoble peuvent venir travailler avec leur chien. Cette pratique permet, entre autres, d'améliorer le bien-être et de lutter contre l'abandon des animaux domestiques.



Alors, si vous voulez tenter l'expérience rendez-vous sur: https://www.purina.fr/nos-engagements/petsat-work/employe

https://www.vetofish.com/

Ghee P., Stephenson D. et Wright D.E., (1994). TEMPORAL DISCRIMINATION LEARNING OF OPERANT FEEDING IN GOLDFISH (CARASSIUS AURATUS). Journal of the experimental analysis of behavior. https://doi.org/10.1901/jeab.1994.62-1 ²¹ https://3677.fr/

²² https://conseils-veto.com/aliments-toxiques-chien-chat-1/
²³ https://www.sete.fr/article/la-ville-prend-soin-des-animaux-et-de-leurs-maitres-au-s-u-s-solidarite-urgence-setoise/

insectes pollinisateurs.

domestiques²⁷.

chercheurs qui ont constaté que :

Découvrir les animaux de travail

Les animaux de travail sont les animaux utilisés par l'humain pour l'aider à accomplir une tâche spécifique.

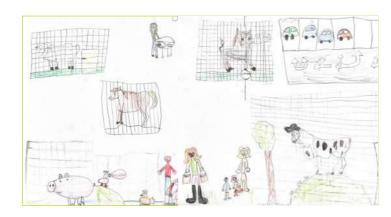
Chiens guides, chiens et chevaux policiers, chevaux de course et de centres équestres, animaux de cinéma et de spectacle vivant, animaux contribuant aux tâches agricoles : comme nous, ces animaux travaillent!

Mais pas seulement dans le but de produire : travailler signifie aussi vivre ensemble, humains et animaux.

Comme pour les humains, ce travail peut générer du plaisir ou de la souffrance.

C'est ainsi que, dans « la Revue Socialiste », en 1888, l'économiste Charles Gide assimilait les animaux de travail à une « classe misérable de travailleurs oubliés ».

Il plaidait alors pour que « les travailleurs-hommes fassent preuve de sentiments de confraternité pour les travailleursanimaux, ces humbles compagnons de leurs travaux et de leurs peines »²⁴.



Les animaux domestiques deviennent de plus en plus des animaux de compagnie. Et, en ce début de XXème siècle, la plupart des travailleurs animaux sont des animaux d'élevage, de loisirs, ou d'aide à la personne (fiche 29).

maux de travail : en effet, c'est une espèce sélectionnée, domestiquée et exploitée par l'humain pour la production de miel, de gelée royale...

LE SAVIEZ-VOUS?

 Les abeilles butinent environ 10 millions de fleurs pour faire 1 kilogramme de miel et consomment près de 60 % du miel qu'elles produisent²⁶.

10 millions de fleurs 1 kilogramme de miel





LE SAVIEZ-VOUS?



- À la fin du XIXe siècle, les parisiens pouvaient acheter du lait, tout juste trait, à deux pas de la Tour Eiffel.
- Au début du XXème siècle, Paris était surnommée la « ville aux 80 000 chevaux» et les compagnies d'omnibus et tramways logeaient leurs chevaux dans des écuries à 2 ou 3 étages.25
- Depuis 1943, la Grande Bretagne a récompensé 34 chiens, 32 pigeons, 4 chevaux, 1 rat et 1 chat pour la bravoure dont ils ont fait preuve à l'armée ou à la défense civile.
- Des associations comme France Energie Animale et France-Trait promeuvent le travail animal, notamment dans le cadre de la transition
- Depuis 1998, la ville de Paris utilise des chevaux de trait pour l'entretien du Bois de Vincennes (débardage, arrosage et collecte des dé-
- Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Saint-Maurice et Vincennes ont pratiqué ou pratiquent l'éco-pâturage pour entretenir leurs espaces verts. Cette pratique consiste à déléguer le fauchage et le débroussaillage des végétaux à des animaux herbivores (moutons, chèvres...). C'est une solution alternative à l'entretien mécanique des espaces, qui permet de diminuer la consommation de carburant et les pollutions associées à l'utilisation des machines. Cette pratique est en progression constante en Île-de-France.

L'abeille domestique entre aussi dans la catégorie des ani-

• Une étude a démontré que les abeilles savaient compter! La manipulation des quantités leur permettrait de retrouver leur chemin. Elles sauraient ainsi que leur ruche se trouve après la cinquième maison, à côté de 3 arbres²⁸.

LE SAVIEZ-VOUS?

Depuis quelques années, beaucoup de ruches ont été

installées en ville pour contrer la forte diminution des

Aujourd'hui cette pratique est remise en question par des

• Les abeilles domestiques entrent en compétition avec les abeilles sauvages pour l'accès aux ressources alimentaires,

• L'abondance des abeilles sauvages est réduite de 50%

dans un rayon de 900 mètres autour des ruchers d'abeilles



 L'humain n'est pas le seul à coopérer avec d'autres espèces : la fourmi noire des jardins et le puceron noir de la fève ont développé une relation mutualiste. Tandis que les pucerons se nourrissent de la sève de la plante et sécrètent un suc sucré qui nourrira la colonie de fourmis, celles-ci se chargent de la protection des pucerons contre leurs prédateurs. Toutefois, on ne peut pas dire que les fourmis aient domestiqué les pucerons et les fassent travailler²⁹.



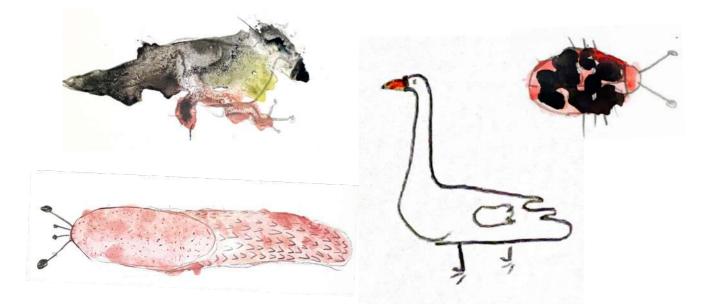


- ²⁶ Des abeilles et des chiffres , F. Schubnel, R. Hummel et M. Feltin, 2019
- 27 https://www.inrae.fr/actualites/concurrence-alimentaire-entre-abeilles-sauvages-domestiques

Des abeilles et des chiffres , F. Schubnel, R. Hummel et M. Feltin, 2019
 https://encyclopedie-pucerons.hub.inrae.fr/pucerons-et-milieu/pucerons-et-fourmis-mutualisme

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

	La sensibilité animale	25
	Les parcs et les squares	26
	Les jardins privés	28
•	La Marne, ses berges et ses îles	30
	Les arbres d'alignement	32
	Les bâtiments	34
	Les espaces boisés	37
	Les cimetières	39
	Les délaissés urbains : focus sur les friches	41
1	🛾 Sauvegarder et favoriser la faune du sol	42
1	1 Les sciences participatives	43
1	2 Le Schéma Régional des Continuités Écologiques et les trames naturelles	44
1	3 Accueillir la biodiversité chez soi	47
1	4 Accueillir la biodiversité dans sa commune	49
1	9 Que faire en cas de découverte d'un animal sauvage en détresse	50
1	b Les centres de soins à la faune sauvage au sein de l'intercommunalité	52
1	7 Focus sur deux espèces commensales	53
1	B La gestion des espèces dites «indésirables»	56
1	9 Les Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD)	59
2	Durch Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)	60
2	1 Favoriser la bonne cohabitation et réduire les risques en cas de rencontre avec la faune	64
2	2 La maltraitance animale	66
2	3 Accueillir un animal de compagnie chez soi	69
	4 Vivre avec un chien	72
2	5 Vivre avec un chien catégorisé	74
	6 Vivre avec un chat	75
	7 Les Nouveaux Animaux de Compagnie (NACs)	77
	Que faire en cas de perte de son animal de compagnie	79
	9 Les animaux de travail et d'aide à la personne	80
	Fin de vie et décès d'un animal	82
3	1 Les adresses utiles	83
3	les ressources utiles	87



ALLER PLUS LOIN ET AGIR

LA SENSIBILITÉ ANIMALE¹

Bien que dépourvus de langage verbal, les animaux présentent différentes formes de conscience à des degrés variables de complexité.

L'existence d'une conscience animale a été démontrée expérimentalement et couvre plusieurs compétences:

La capacité à ressentir des émotions complexes



De nombreux animaux sont capables des mêmes processus que ceux qui déclenchent des émotions chez les humains :

- La femelle d'un petit poisson bleuté, le Cichlidé zébré, perd tout enthousiasme lorsqu'on la sépare de son compagnon mâle²,
- Les agneaux et les porcs sont capables de construire des attentes vis-à-vis d'une récompense et tiennent compte de leur expérience antérieure à son sujet³,
- Certains animaux d'élevage ont la capacité de vivre et de partager des émotions avec leurs congénères.

Des études ont également démontré que les animaux sont capables d'empathie et d'entraide. C'est notamment le cas chez les dauphins. Fabienne Delfour, éthologue, a ainsi mis en évidence que les dauphins savent se mettre à la place des autres⁴. De même, beaucoup de mammifères et d'oiseaux aident leurs petits lorsqu'ils sont en difficulté.

Le comportement social et la reconnaissance de l'autre

Beaucoup d'animaux vivent dans des groupes dont la structuration suppose des capacités cognitives so-

- Les ovins et les bovins ont besoin de se percevoir et de se reconnaître pour pouvoir construire une relation fiable et prolongée,
- Les vaches, les moutons et les poules reconnaissent leurs congénères sur des photos de face et de profil⁵,
- Les macaques japonais, apprennent et transmettent des comportements novateurs, comme laver leur nourriture avant de la consommer⁶,
- Les orques se transmettent des techniques de
- Les drosophiles, aussi appelées mouches du fruit ou du vinaigre, sont capables de transmettre leurs préférences sexuelles de manière culturelle8.

La gestion du passé et du futur

Des études et observations récentes ont montré que les primates, des corvidés, des rongeurs et des seiches sont dotés d'une mémoire qui leur permet de se souvenir d'événements passés et de planifier des actions futures.



 $\underline{\text{https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/esco-conscience-animale-resume-francais-8-pages.doc.pdf}$

Thttps://lejournal.cnrs.fr/articles/les-animaux-des-etres-sensibles thttps://www.fondation-droit-animal.org/documents/ColloqueLFDA_Boissy_10dec2015.pdf thttps://www.lemonde.fr/sciences/article/2023/06/03/fabienne-delfour-les-dauphins-savent-se-mettre-a-la-place-des-autres_6176044_1650684.

https://www.inrae.fr/actualites/lanimal-delevage-etre-pensant

https://theconversation.com/les-animaux-aussi-ont-leurs-traditi

ttps://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04655414/document ttps://www.cnrs.fr/fr/presse/la-drosophile-est-capable-de-transmettre-ses-preferences-sexuelles-de-maniere-culturelle

LES PARCS ET LES SQUARES



Les parcs et les squares, riches en végétation, sont de très bons espaces relais pour le déplacement et la migration des espèces animales et végétales. Ils permettent de lutter contre la fragmentation de l'espace urbain et offrent un habitat propice à de nombreux animaux. Les villes et l'intercommunalité favorisent et optimisent les capacités d'accueil de ces espaces en ne traitant pas uniformément leurs zones enherbées (gestion différenciée).

Parmi les espèces vivant dans les parcs et les squares, on trouve:



La Corneille noire

La Corneille noire est un oiseau qui consomme majoritairement des végétaux (céréales, racines, fruits, graines, glands), mais aussi des vers, des insectes et parfois des charognes. Elle apprécie également les déchets.

Les jeunes corneilles et celles qui n'ont pas trouvé de territoire se regroupent en bandes et se retrouvent très souvent en ville et autour des décharges.

Même si elles vivent à proximité des humains, elles s'en méfient, notamment parce que nous sommes l'un de ses seuls prédateurs, avec l'Autour des palombes (rapace proche de l'épervier) et le Hibou-grand-duc.

C'est une espèce chassable, classée en Espèce susceptible d'Occasionner des Dégats (ESOD) dans certains départements (fiche 19).

C'est pourtant une espèce très utile à l'environnement, qui élimine les cadavres d'autres oiseaux ou de petits mammifères et contribue à la dissémination des graines des plantes qu'elle consomme.



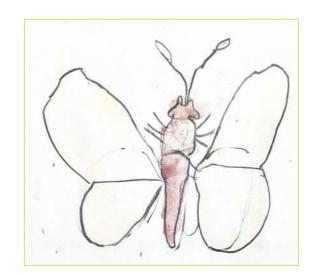


LE SAVIEZ-VOUS

• La Corneille noire est surprenante : elle est capable de reconnaître les visages humains et de se reconnaître dans un miroir°.



Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur : https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/oiseaux/corvides/cor-



Le Flambé

Le Flambé est un grand papillon jaune pâle.

La chenille se nourrit de feuilles d'arbustes sauvages, comme le prunelier et le cerisier de Sainte-lucie, et des feuilles d'arbres comme l'amandier ou l'abricotier.

Elle fréquente les espaces fleuris et ensoleillés.

Le Flambé hiverne à l'état de chrysalide et vole de fin mars à septembre.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/54475/



Le Flambé (Iphiclides podalirius)

LE SAVIEZ-VOUS ?

De nombreuses autres espèces de papillons fréquentent les jardins privés.

C'est notamment le cas de la Belle-Dame et du Paondu-jour, qui pondent leurs œufs sur les feuilles d'orties!

Il faudrait toujours garder quelques orties dans son jardin et dans les espaces publics.



Belle-Dame (Vanessa cardui)



Le Merle noir

Le Merle noir est un oiseau commun omnivore qui se nourrit de fruits, de vers de terre, d'insectes, d'escargots, de limaces, d'araignées... mais aussi, quoique rarement, de poissons, de lézards et de souris.

Les merles vivent en moyenne 3 à 4 ans. Toutefois, certains peuvent vivre beaucoup plus longtemps: le plus vieil individu connu avait environ 20 ans!

Le merle est soumis à de nombreux risques en milieu urbain : le manque de nourriture, les collisions avec les véhicules et contre les vitres des bâtiments et, enfin, la prédation due au chat domestique.

Il est fragilisé par la pollution lumineuse qui perturbe son rythme biologique et lui fait débuter son chant matinal 3 heures avant le lever du soleil.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur: https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fichesespeces/fiches-especes/oiseaux/merle-noir



LES JARDINS PRIVÉS

Les jardins privés peuvent constituer de véritables micro-réservoirs de biodiversité. Il faut pour cela qu'ils soient gérés de façon écologique avec :

- des végétaux d'essences locales,
- des sols non imperméabilisés,
- une végétation qu'on laisse fleurir et égrainer.

Vous trouverez de nombreux conseils pour faire et entretenir un jardin favorable à la biodiversité dans le guide territorial de jardinage écologique, en particulier dans les fiches 8, 10, 11, 12 et 13.

LE SAVIEZ-VOUS ?

• Vous pouvez créer un refuge LPO en vous engageant à créer et maintenir des conditions propices au développement de la biodiversité dans votre jardin ou sur votre bal-

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/refuges-lpo/presentation

Parmi les espèces qui vivent dans les jardins privés, on trouve :



Le Hérisson d'Europe

Le Hérisson d'Europe est un petit mammifère omnivore qui se nourrit d'insectes, de larves, de vers de terre, de limaces et d'escargots. Son odorat développé lui permet de localiser ses proies, y compris celles qui sont sous plusieurs centimètres de terre.

Même s'il peut arriver de le croiser en journée, le hérisson est un animal nocturne. il entre en hibernation en novembre et se réveille en février-mars.

Pour cela, il se construit un nid composé de feuilles, généralement dans une haie, dans un boisement ou sous un roncier. Son hibernation est entrecoupée de courtes périodes de réveil, périodes pendant lesquelles l'animal peut changer de nid.

Le hérisson est une espèce protégée : le détenir en captivité chez soi est une infraction! Il est néanmoins possible d'en héberger s'il(s) passe(nt) dans votre jardin.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il ne faut jamais donner de lait à un hérisson sous peine de diarrhées mortelles.

Cette espèce est confrontée à de nombreuses menaces : fragmentation des milieux, pollutions chimiques, collisions routières, prédation due aux chiens...

Pour participer à sa préservation, vous pouvez maintenir des zones de circulation en créant des passages dans votre haie séparative, votre clôture ou votre mur et en conservant des tas de feuilles et de branches pour son hi-

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur : https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fichesespeces/fiches-especes/mammiferes-terrestres/ herisson-d-europe

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

LES JARDINS PRIVÉS



L'Épeire diadème

L'Épeire diadème est une araignée emblématique de nos jardins, facilement reconnaissable grâce à la croix blanche dessinée sur son abdomen.

Elle se nourrit de toutes sortes d'insectes qu'elle capture dans sa toile, qui peut mesurer jusqu'à 1 mètre de diamètre! C'est donc une alliée considérable dans la lutte contre les moustiques et autres insectes «indésirables».



Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur :

https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fichesespeces/fiches-especes/invertebres/arthropodes/

L'Osmie cornue

Mysylmy rumy framfrym Jan

L'Osmie cornue est une abeille sauvage et solitaire.

Elle n'est pas agressive, se laisse approcher très facilement et ne pique que lorsqu'elle se sent en grand danger.

Seules les femelles butinent le nectar et collectent du pollen qu'elles façonnent en boulettes alimentaires.

L'osmie nidifie dans des cavités allongées : tiges creuses (roseau,bambou...), vieilles souches, galeries dans les murs, dans les boiseries... ou directement dans le sol.

Chaque nid contient plusieurs cellules et chaque cellule contient une réserve de nourriture. Elle dépose un œuf dans chaque cellule, sur les boulettes de nourriture, avant de murer la cellule avec de la terre mouillée, d'où son nom d'abeille

À l'éclosion, les jeunes larves se nourriront du mélange de pollen et de nectar.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur :

https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fichesespeces/fiches-especes/invertebres/osmie-cornue

LE SAVIEZ-VOUS ?

• Il y a 950 espèces d'abeilles sauvages en France métropolitaine¹⁰!

Contrairement à l'abeille domestique qui vit en co-Ionie, la plupart d'entre elles sont solitaires.



¹⁰ Quand les abeilles domestiques concurrencent les abeilles sauvages, note rapide Biodiversité n° 984, Agence Régionale de Biodiversité d'Île-de-

LA MARNE, SES BERGES ET SES ÎLES

Véritables zones humides de l'intercommunalité, la Marne, ses berges et ses îles sont des espaces favorables à la faune dépendant du milieu aquatique.

Parmi les espèces vivant dans ces milieux, on trouve :

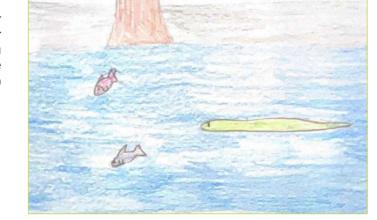
Le Martin pêcheur

Le Martin pêcheur est un oiseau protégé.

Plutôt solitaire en dehors de la période de reproduction, il niche dans des terriers creusés dans un sol meuble, comme les berges des cours d'eau, ou entre les racines des arbres arrachés par le vent (chablis).

Il se nourrit principalement d'insectes aquatiques et de poissons. Plus rarement, de crustacés, de mollusques, d'insectes terrestres et d'amphibiens.

Sa technique de chasse est caractéristique : à l'affût sur un perchoir, ou bien en vol stationnaire, le Martin pêcheur quette ses proies avant de plonger sur elles, presque à la verticale. Il saisit ensuite sa proie dans le bec, ressort de l'eau, puis l'emporte vers son perchoir où il l'assomme en la frappant contre une branche.



Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur : https://www.mnhn.fr/fr/martin-pecheur

L'Anguille d'Europe

L'Anguille d'Europe est un poisson protégé.

Depuis 2008, elle est classée parmi les espèces en danger critique d'extinction en Europe par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

C'est une espèce migratrice qui se reproduit en mer et grossit en eau douce. Cette grande voyageuse traverse 2 fois l'océan Atlantique pour réaliser l'ensemble de son cycle de vie!

Son odorat est aussi performant que celui d'un chien et certainement l'un des plus performants du monde des poissons: cela en fait une prédatrice redoutable.

L'anguille adulte respire essentiellement par la peau, ce qui lui permet de survivre hors de l'eau, jusqu'à quelques heures, dans les milieux très humides.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur :

https://www.observatoire-poissons-migrateursbretagne.fr/biologie-et-ecologie-de-l-anguilleeuropeenne/biologie-anguille

L'espèce est menacée par les aménagements, sur les cours d'eau, qui empêchent sa migration, par la dégradation de la qualité des eaux et des habitats, par la surpêche et par la pêche illégale.

Elle est aussi fortement impactée par la réduction des surfaces de zones humides, de prairies et de fossés, qui lui permettent de passer d'une zone aquatique à une autre.



ALLER PLUS LOIN ET AGIR

LA MARNE, SES BERGES ET SES ÎLES



La Musaraigne aquatique¹¹

Également appelée «Crossope aquatique», la Musaraigne aquatique est un micromammifère¹² carnivore long de 10 cm et pesant 10 à 20 g.

C'est une espèce protégée.

Très bonne nageuse, elle est capable de plonger à près d'un mètre de profondeur et de rester immergée quelques dizaines de secondes. Sa salive toxique lui permet de paralyser ses proies et de les tuer sans effort.

Elle est active de jour comme de nuit et se nourrit princi-palement d'invertébrés terrestres et aquatiques mais aussi de batraciens et de petits poissons.

Elle a une durée de vie de 12 à 19 mois.



Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur :

https://www.lpo.fr/lpo-locales/lpo-aura-dtloire/actus-aura-loire/actus-2023-aura-loire/ des-crossopes-dans-la-loire

La Noctule commune

La Noctule commune est une espèce de chauve-souris forestière qui s'est adaptée aux bords de rivières.

Elle se nourrit d'insectes, notamment de gros coléoptères et de papillons.

C'est une espèce dont les comportements diffèrent avec le sexe. C'est ainsi que les femelles :

- migrent vers les sites où elles sont nées avant de mettre bas et reviennent avec leurs petits après avoir parfois parcouru plus de 1 500 kms **alors que les mâles** restent sur place,
- se regroupent en colonies généralement de 20 à 50 individus, voire de 100, alors que les mâles vivent solitaires ou en plus petits groupes.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur :

http://www1.onf.fr/activites_nature/sommaire/ decouvrir/animaux/chauves_souris/vespertilio-nides/20071211-141553-903956/@@index.html





¹¹ Sa présence à été mise en évidence dans le SAGE Marne Confluence (SAGE, état des écosystèmes et leur fonctionnement, 2012). ¹² Terme s'appliquant aux mammifères de petite taille et dont le poids est généralement inférieur à 250 grammes.

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

LES ARBRES D'ALIGNEMENT

LES ARBRES D'ALIGNEMENT

Les arbres d'alignement sont plantés le long des allées, des avenues et des boulevards. Ils constituent à la fois un patrimoine historique et culturel, qui sculpte le paysage urbain, et un patrimoine végétal qui apporte de l'ombre, de la fraîcheur et fournit des abris indéniables pour la faune, surtout s'ils présentent des cavités.

Ces arbres doivent résister aux conditions difficiles du milieu urbain: tassement et imperméabilisation du sol, manque d'eau et de lumière, chocs divers, manque de place pour le développement des racines... sans compter les effets d'îlots de chaleur urbain et de certaines pratiques d'élagage. Beaucoup d'entre eux sont protégés dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et font l'objet d'une gestion à long terme.

À Paris Est Marne&Bois, les alignements sont essentiellement composés de platanes, tilleuls, d'érables, de marronniers, de charmes et, plus rarement, de peupliers.

Ces alignements participent aux continuités écologiques, en tant que corridors (fiche 12) et favorisent le déplacement des espèces dans les espaces fortement urbanisés.

La végétation spontanée qui se développe à leurs pieds améliore la structure et l'activité biologique du sol et peut servir de refuge et/ou de ressources alimentaires à la petite faune urbaine.



Parmi les espèces vivant dans les arbres d'alignement, on trouve :

La Perruche à collier

La Perruche à collier est un oiseau originaire d'Afrique subsaharienne et du sous-continent indien. Elle s'est installée en France après s'être échappée de captivité ou avoir été relâchée. Les premières observations dans le Val-de-Marne datent de 1974!

Aujourd'hui, elle a colonisé le bois de Vincennes et se déploie sur plusieurs villes de l'intercommunalité. Elle est très souvent présente dans les alignements de pla-

Elle s'installe volontiers dans les trous des vieux arbres et se nourrit de fruits, de céréales, de bourgeons et de fleurs. Toutefois, une part importante de son alimentation provient de ce qui lui donnent, ou lui laissent, les

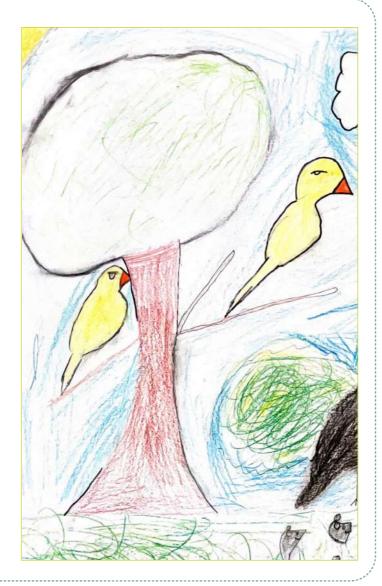
Elle se déplace généralement en groupe en poussant des cris stridents caractéristiques.

Son atteinte sur l'environnement et, en particulier, sur les autres espèces d'oiseaux, reste controversée:

https://www.mnhn.fr/fr/communique-de-presse/ <u>la-perruche-a-collier-est-une-pie-comme-les-</u> autres-ni-plus-ni-moins

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur :

https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fichesespeces/fiches-especes/oiseaux/perruche-a-col-





L'Escargot des haies

L'Escargot des haies est l'une des espèces les plus communes parmi les 400 espèces d'escargots et de limaces présentes en France.

Il fréquente de nombreux milieux : les haies bien sûr mais aussi les bois, les prairies, les friches, les jardins, les dunes et les bords de routes.

Il est hermaphrodite (doté d'un organe reproducteur femelle et d'un organe reproducteur mâle) mais doit s'accoupler pour se reproduire.

Il se déplace toujours vers l'avant, par reptation sur son pied ventral. Pour cela, il sécrète un mucus qui lui permet de glisser sur tous types de surfaces y compris des branches et des parois verticales.

Il peut même se déplacer sans risque sur des orties et le long d'un fil de fer barbelé.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Pour déplacer un escargot (pour éviter qu'il ne se fasse écraser par exemple), il faut évitez de le soulever : cela peut provoquer la rupture du manteau, une zone de son anatomie qui recouvre et protège une grande partie de ses organes vitaux et entraîner la mort de l'animal.
- Pour le déplacer : il faut le faire glisser doucement jusqu'à ce qu'il se détache de la surface, ou le titiller jusqu'à ce qu'il se rétracte dans sa coquille, puis le soulever.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur:

https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/invertebres/gasteropodes/escargot-des-haies



La Pipistrelle commune

La Pipistrelle commune ne mesure pas plus de 5 cm!

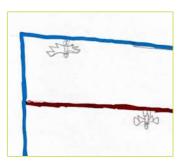
C'est la plus petite et la plus commune des chauves-sou-

C'est une espèce protégée, fragilisée par la disparition de ses habitats, l'éclairage nocturne et les pollutions liées aux

Elle se nourrit d'insectes capturés en vol : papillons, mouches et moustiques.

En été, elle vit derrière les volets ou les écorces d'arbres décollées, dans les creux d'arbres ou encore sous les tuiles.

En hiver, elle change de gîte pour aller vivre dans les caves, les crevasses, les greniers ou les fissures des murs.





Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur : https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fichesespeces/fiches-especes/mammiferes-terres-

tres/chauves-souris/pipistrelle-commune

LES BÂTIMENTS

Cela n'a plus forcément été le cas dans les constructions et les réhabilitations immobilières du XXe siècle et a participé à la réduction des effectifs chez les espèces les plus fragiles (oiseaux et chauve-souris).

Pendant longtemps le bâti a offert des habitats à la faune urbaine, au niveau des toitures, des menuiseries extérieures

et dans les fissures, les anfractuosités ou les cavités.

Aujourd'hui, et en référence aux dispositions du code de l'environnement, les professionnels du bâtiment se doivent :

- De préserver les espaces favorables à la nidification ou à l'installation de gîtes pour la reproduction ou l'hibernation des espèces protégées,
- En cas de suppression inévitable de gîtes existants, de prévoir des habitats de substitution.

Dans le guide du jardinage écologique vous trouverez des conseils pour végétaliser vos façades et /ou vos toitures et fournir ainsi des habitats aux animaux.

Et si vous réalisez ou faites réaliser des travaux de rénovation énergétique, sachez qu'il est possible d'en profiter pour créer des habitats de substitution :

https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisationcitoyenne/nature-en-ville/renovation-du-bati-etbiodiversite/renovation-du-bati-et-biodiversite-lequide-technique

Parmi les espèces qui vivent dans les bâtiments, on trouve :

Le Faucon crécerelle

Le Faucon crécerelle est un rapace protégé.

Il se nourrit principalement de micromammifères¹³, et notamment de campagnols, mais il peut aussi s'alimenter de petits amphibiens, de gros insectes (sauterelles, criquets, hannetons...), de vers de terre, de lézards, et même d'autres oiseaux.

Il chasse en effectuant un vol stationnaire caractéristique, appelé le «vol en Saint-Esprit».

C'est un oiseau des milieux ouverts qui ne construit pas de nid mais utilise des cavités ou les nids d'autres espèces. Il n'hésite pas à se rapprocher de l'humain, pouvant même s'installer sur des bâtiments au cœur des grandes

À Paris, on le trouve à l'hôpital de la Salpêtrière et il avait été repéré à Notre Dame dès 1840.

À Vienne, en Autriche, ils sont 60 à 90 couples.



LE SAVIEZ-VOUS ?



© ASCPF - Photographier la Nature Sauvage

• Plusieurs couples de faucons viennent nicher au château de Vincennes!

https://www.ascpf.fr/blog-ancien/reportages/europe/ les-faucons-du-chateau/

• C'est une très bonne nouvelle, étant donné que les sites de nidification sont réutilisés d'une année sur l'autre.

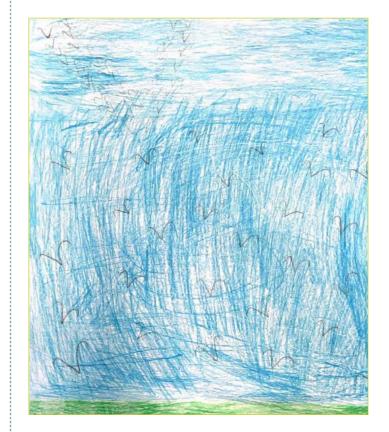
> Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur : https://www.oiseaux.net/oiseaux/faucon. crecerelle.html

se dit des petits mammifères, essentiellement des rongeurs, dont le poids n'excède pas les 250 g.

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

LES BÂTIMENTS

Le Martinet noir





Le Martinet noir est une espèce migratrice protégée.

Il passe l'hiver en Afrique, au sud de l'équateur, et revient en Europe au printemps. Il peut ainsi parcourir plus

Il se nourrit d'insectes volants : mouches, guêpes, moustiques, taons...

C'est une espèce rupestre qui niche dans les cavités naturelles des falaises et qui s'est parfaitement adaptée aux environnements urbains.

Il niche à présent en ville, dans les cavités et fissures des bâtiments auxquelles il est étroitement lié.

Il est grandement menacé par les constructions modernes qui présentent moins de fissures, et par le rebouchage des anfractuosités des bâtiments au moment des rénovations extérieures du bâti.

On estime qu'en France, sa population a diminué de 40 % en 10 ans¹⁴.

Pour les aider, il faut autant que possible, préserver les fissures et cavités en partie haute des bâtiments, éviter d'entreprendre des travaux sur les façades occupées pendant la saison de nidification, de la mi-mars à la fin du mois d'août, et installer des nichoirs de substitution¹⁵.

LE SAVIEZ-VOUS ?

• Le Martinet noir passe la majeure partie de sa vie en vol y compris pour se nourrir, s'accoupler ou dor-

C'est un oiseau étonnant, incapable de s'envoler à partir du sol (ses pattes sont trop courtes) et adepte du sommeil hémisphérique unilatéral (variété de sommeil dans laquelle un hémisphère cérébral est en sommeil pendant que l'autre reste en éveil).

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur : https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fichesespeces/fiches-especes/oiseaux/hirondellesmartinets/martinet-noir

¹⁴ https://www.vigienature.fr/fr/martinet-noir-3497 ¹⁵ https://www.birdlife.ch/sites/default/files/documents/merkblaetter/Nichoirs_martinets_noirs.pdf

TORIAL : AMÉLIE GUILBERT

L'Hirondelle de fenêtre

L'Hirondelle de fenêtre est une espèce migratrice protégée.

Elle se nourrit de petits insectes et d'araignées qu'elle capture en vol. Elle niche généralement en colonie, sur les façades des bâtiments, sous le rebord d'une fenêtre, d'un toit ou d'un balcon.

Son nid est constitué d'un amas de boue qu'elle mélange avec de la salive. Solide, ce mélange ne craquèle pas au séchage, de sorte que l'hirondelle peut l'occuper plusieurs années de suite.

En ville, les façades des bâtiments sont souvent trop lisses et la boue devient rare, du fait de l'imperméabilisation des sols et des sécheresses à répétition.

Vous pouvez aider l'hirondelle en mettant des bacs de boue à sa disposition et en choisissant des revêtements de façades granuleux.

Vous protégerez vos façades des salissures en fixant une planchette de 20 à 25 cm de large à 40 cm sous le nid.



Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur :

https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/ fiches-especes/oiseaux/hirondelles-martinets/hirondelle-defenetre



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Il est strictement interdit de porter atteinte, directement et indirectement, à l'Hirondelle de fenêtre, à ses œufs, à ses oisillons et à son site de reproduction. Il est aussi interdit de détruire son nid, y compris les supports sur lesquels il se trouve!
- Si vous devez impérativement modifier la façade d'un bâtiment où se trouvent des nids d'hirondelles, vous devrez les remplacer par des nids de substitution¹⁶.



Différencier l'hirondelle du martinet :

- Les ailes des martinets sont en forme de faucille et plus longues que celles des hirondelles,
- Les martinets noirs ont le ventre noir et les hirondelles ont le ventre blanc,
- Les martinets ne se posent presque jamais (à part pour couver et nourrir leurs petits). Si vous hésitez en voyant un oiseau posé sur un câble électrique, il y a de fortes chances pour que ce soit une hirondelle.



Hirondelle

Martinet noir

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

X

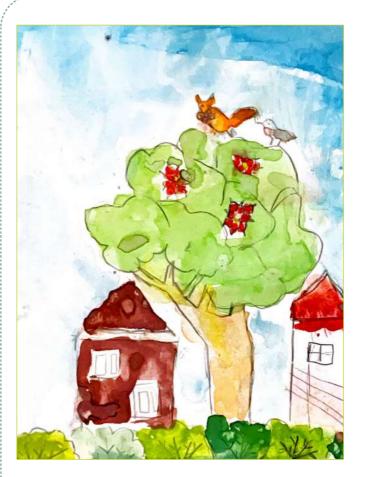
LES ESPACES BOISÉS

Ce sont des espaces dont au moins 10 % de la surface est occupée par des arbres et/ou des arbustes d'essences forestières.

Ce sont des écosystèmes complexes qui hébergent un grand nombre d'espèces animales.

On peut rencontrer ces espèces dans les communes de l'intercommunalité de Paris Est Marne&Bois, du fait de la proximité du bois de Vincennes et du bois Saint-Martin.

Parmi les espèces qui vivent dans les espaces boisés, on trouve :



L'Écureuil roux

L'Écureuil roux est un rongeur protégé.

Il vit dans les arbres forestiers.

Sa queue en panache lui sert de balancier lorsqu'il se déplace dans les arbres. Elle lui sert également d'organe de communication visuelle.

Son pelage varie du roux au gris-brun et du brun foncé au noir avec un ventre qui est toujours blanc.

Il se nourrit de graines de conifères, de noisettes, de glands, de noix, de fruits, de baies, de champignons et d'escargots. En automne, il constitue des réserves de nourriture pour passer l'hiver.

Contrairement à la plupart des mammifères, il est capable de distinguer les couleurs.

Il dispose également d'un odorat développé qui lui permet de retrouver ses provisions cachées dans le sol.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur :

https://ecureuils.mnhn.fr/ecureuil-roux

LE SAVIEZ-VOUS ?

- L'écureuil gris, originaire d'Amérique du Nord, a été introduit en Angleterre au XIXème siècle. C'est une espèce exotique envahissante en concurrence directe pour les ressources avec l'écureuil roux, qu'il finit par éliminer¹⁷,
- Il fragilise également les arbres par écorçage, facilitant la pénétration d'insectes et de champignons pathogènes,
- De rares individus ont été observés en France : le spécimen qui avait été repéré dans le parc Montsouris, à Paris, a été capturé. Même si les scientifiques considèrent que l'espèce n'est pas encore installée, ils restent particulièrement vigilants, étant donné la présence de l'animal en Italie.

Vous pouvez participer à la veille sur cette espèce invasive en allant sur :

https://ecureuils.mnhn.fr/enquete-nationale/

LES ESPACES BOISÉS

La grenouille rousse

La Grenouille rousse est un amphibien protégé.

Elle se nourrit de sauterelles, de grillons, de criquets et d'autres insectes marcheurs, mais aussi de vers de terre et de mollusques.

C'est une espèce terrestre, nocturne et forestière, qui ne gagne les points d'eau qu'à la sortie de l'hibernation, au moment de la reproduction.

Au moment de la reproduction de nombreux individus, mâles et femelles, se rassemblent autour d'un même point d'eau pour s'accoupler et pondre (1 500 à 4 000 œufs par ponte) en eau peu profonde et sur quelques mètres carrés.

> Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/351





Le Grand capricorne

Le Grand capricorne est un insecte appartenant à l'ordre des coléoptères.

C'est une espèce protégée, évaluée quasi menacée au niveau européen par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Il vit principalement dans les forêts de chênes, surtout sur les arbres dont le tronc est bien exposé au soleil, mais aussi dans les parcs urbains et les bocages.

Sa larve consomme le bois vivant des chênes, généralement sénescents¹⁸.

Le cycle larvaire dure trois ans ou plus.

L'adulte est actif au crépuscule. Sa durée de vie ne dépasse pas 2 mois. Il se nourrit de la sève des arbres et de matières sucrées et fermentées comme les fruits très mûrs.

> Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/12336/tab/



ALLER PLUS LOIN ET AGIR

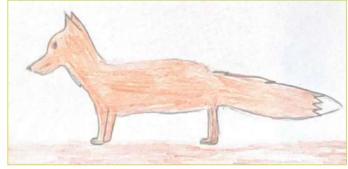
LES CIMETIÈRES

L'interdiction formelle de l'utilisation des phytosanitaires dans les cimetières, en 2022, a permis l'installation progressive de véritables écosystèmes urbains (prairies fleuries, espaces inter-tombes...) dans des zones historiquement très minérales.

Les cimetières sont des espaces d'autant plus favorables à la biodiversité qu'ils sont peu fréquentés le jour et fermés et peu ou pas éclairés la nuit. 19,20

Parmi les espèces qui vivent dans les cimetières, on trouve :

Le Renard roux





Le Renard roux est un mammifère de l'ordre des carnivores et de la famille des canidés dont le régime alimentaire est omnivore généraliste et opportuniste.

C'est une espèce qui est devenue assez commune en ville, où elle trouve tranquillité et nourriture. Discrète, elle est essentiellement nocturne.

C'est un animal curieux et très attentif à ce qui l'entoure. Lors d'une rencontre avec un renard, il n'est pas rare qu'il s'arrête pour nous observer.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur : https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fichesespeces/fiches-especes/mammiferes-terrestres/ renard-roux

LE SAVIEZ-VOUS ?

- La France métropolitaine est indemne de rage sauvage des carnassiers, en particulier de la rage du renard (éliminée en 2001²¹).
- Le renard limite les risques épidémiques en participant à l'élimination des animaux malades et des cadavres. Il contribue aussi à la réduction de la propagation des maladies transmises par les tiques.



¹⁹ Bueno, R. (septembre 2021). « Cimetières vivants, étude de la biodiversité des cimetières franciliens. ».

URL: https://bit.ly/memoire_Rudy_Bueno_2021
Labrousse, O. (septembre 2021). « Cimetières vivants, étude de la biodiversité des cimetières».

URL: https://bit.ly/memoire_Rudy_Bueno_2021
Labrousse, O. (septembre 2022). « Cimetières vivants : étude de la biodiversité des cimetières».

URL: https://bit.ly/memoire_Olivia_Labrousse_2022

20 Archambault, S., Esteve, C., Rolland, J. (2022). «Renforcer la fonctionnalité écologique de la trame verte de PEMB: le potentiel des cimetières», odocument de synthèse, p°2.

21 https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-vectorielles-et-zoonoses/rage/article/la-rage

LES DÉLAISSÉS URBAINS : FOCUS SUR LES FRICHES²²

En marge des grandes catégories d'écosystèmes décrits dans les fiches numérotées de 2 à 8, les délaissés urbains (friches, terrains vagues, réseaux souterrains anciens)

constituent également des zones essentielles à l'accueil de la faune en ville.

Les friches sont des espaces qui ont temporairement ou définitivement perdu leur fonction à la suite de l'arrêt d'une activité humaine. Cet abandon permet à la nature de se réapproprier les lieux : la végétation s'y développe spontanément et la faune recolonise l'espace. On considère que les friches sont des zones d'expression libre de la nature.

FOCUS SUR LES FRICHES



Des espaces-relais pour la faune

Les friches abritent souvent un plus grand nombre d'espèces que d'autres espaces verts urbains tels les parcs gérés, les pelouses et les forêts urbaines!

La botaniste Audrey Muratet identifie les friches comme des «espaces-relais» qui permettent aux animaux des villes (insectes y compris les papillons, renards, hérissons...) de se déplacer et d'accomplir leur cycle de vie (repos, nourrissage, reproduction...).

Les friches de 2 500m² et plus, auraient un rôle complémentaire à celui des autres écosystèmes urbains, à condition d'être suffisamment proches les unes des autres pour «communiquer».

Le Pinson des arbres

Le Pinson des arbres est un passereau qui se nourrit au sol, surtout d'insectes pendant la période de reproduction, et de graines le reste de l'année. Il peut vivre jusqu'à 14 ans.

C'est une espèce protégée qui a été menacée par l'utilisation des pesticides et des herbicides dans les années 50. En France, sa population est en augmentation depuis les années 2000.





Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur : https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fichesespeces/fiches-especes/oiseaux/pinson-des-

Le Lézard des murailles

Le Lézard des murailles est un reptile protégé qui se nourrit majoritairement d'insectes : mouches, papillons, criquets, sauterelles... mais aussi d'araignées, d'escargots, de vers et de mille-pattes. Il peut occasionnellement manger des guêpes et des abeilles, étant immunisé contre leur venin.

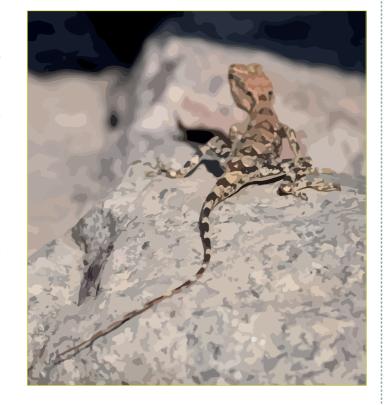
Il fréquente les lieux chauds et secs, ensoleillés et rocailleux ainsi que les structures verticales comme les rochers, les murs ou encore les marches et contre-marches d'escaliers.

L'espace vital d'un lézard adulte est d'environ 25m².

Ces principaux prédateurs sont le chat domestique et les

Pour leur échapper, il dispose d'une technique redoutable: sa queue se casse facilement, lui permettant ainsi d'échapper aux attaques. Une queue de remplacement repousse ensuite progressivement, mais elle sera dépourvue d'écailles et uniformément gris sombre.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur cette espèce, rendez-vous sur : https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fichesespeces/fiches-especes/amphibiens-reptiles/lezard-des-murailles

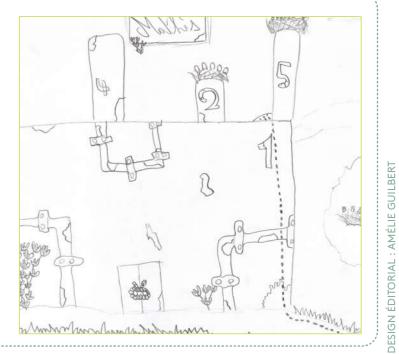


Changer de regard

Malgré cela, les fonctions écologiques et la biodiversité des friches urbaines sont encore souvent sous-estimées: jugées « sales » et sans grande valeur écologique, elles peuvent être considérées comme une ressource foncière stratégique.

La surface des friches, ces espaces où l'on accepterait «que la nature se débrouille mieux sans nous» (Audrey Muratet), a été réduite de moitié ces 10 dernières années.

Alors faut-il, comme le préconise la botaniste, rendre les friches visibles, en ouvrant les murs et les barrières et en expliquant sur des panneaux, l'intérêt du maintien de la biodiversité spontanée en ville pour que les habitants acceptent et respectent les friches?



²² https://reporterre.net/Les-friches-urbaines-sont-d-etonnants-reservoirs-de-biodiversite https://reporterre.net/Les-friches-derniers-espaces-naturels-de-France-en-voie-de-disparition

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

SAUVEGARDER ET FAVORISER LA FAUNE DU SOL^{23,24}

Le sol est l'un des plus grands réservoirs de biodiversité de la planète: un gramme de sol contient un milliard de bactéries, de cent mille à un million d'espèces différentes²⁵!

La faune du sol, ou «pédofaune», est composée de vers de terre, de scolopendres, de cloportes, de collemboles... d'espèces aux fonctions diversifiées :



© Eric Blanchart, IRD et Mickaël Hedde. INRAE

Elle n'attire souvent que les curieux et les jardiniers. Pourtant, elle est essentielle au bon fonctionnement des écosystèmes:

- Elle structure et aère les sols,
- Elle permet la bonne infiltration des eaux de pluie,
- Et, enfin, elle assure la décomposition de la matière organique.

Sa préservation est fondamentale

La pédofaune est toutefois soumise à de fortes pressions, du fait des activités humaines, du changement climatique (qui modifie les équilibres physico-chimiques) et de l'arrivée de plusieurs espèces de vers exotiques, plats, qui se nourrissent des vers indigènes, d'escargots et de cloportes.

En l'état actuel des connaissances, la seule façon de limiter la propagation de ces vers plats est de les éliminer.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- En avril 2024, l'agronome Christophe Gatineau a créé la Ligue de Protection des Vers de Terre²⁷.
- L'objectif de l'association est de contribuer à la préservation et à la protection juridique des vers de terre et à leur réhabilitation dans le modèle agricole.



Vous pouvez agir pour préserver la faune du sol dans vos jardins:

- En n'artificialisant pas les sols par les goudrons, dalles et/ou gazons synthétiques...,
- En n'utilisant pas d'intrants chimiques,
- En évitant de retourner la terre, ce qui risque de perturber la faune notamment en détruisant les galeries et les habitats,
- En retirant les excréments des chiens qui, sont trop riches en azote et en phosphore et déséquilibrent les écosystèmes en les sur-fertilisant26.

Vous trouverez des conseils complémentaires pour préserver la faune des sols dans la fiche 8 du guide du jardinage écologique.

La taupe fait aussi partie de la faune du sol : elle passe sa vie sous terre et ne remonte que très rarement à la surface.

- Dans les espaces verts, elle mange surtout des lombrics mais aussi les vers blancs, l'une des «plaies du jardinier».
- C'est vrai qu'elle parsème les espaces de monticules, mais, avant tout, elle aère et ameublit les sols. Elle participe aussi à leur enrichissement en faisant remonter les couches plus profondes de terre à la surface.

Pour apprendre à cohabiter avec elle, dans les jardins et les espaces verts, allez sur le site internet de la LPO à l'adresse https://www.lpo.fr/media/read/9853/file/FM_ TAUPE%20D%27EUROPE_aout2024_WEB.pdf



- https://vert.eco/articles/les-dejections-canines-un-danger-meconnu-pour-la-biodiversite

https://reporterre.net/Les-vers-de-terre-ont-desormais-leur-Ligue-de-protection

https://www.inrae.fr/dossiers/peut-encore-sauver-sols/sols-essentiels-vie https://www.ird.fr/sites/ird_fr/files/2020-03/72480_7021la_vie_cachee_des_sols_a5.pdf https://www.inrae.fr/actualites/richesses-insoupconnees-du-sol

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

LES SCIENCES PARTICIPATIVES

Découvrir la biodiversité autour de chez soi et contribuer à la recherche ? C'est possible, en participant au programme Vigie-Nature du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Ce programme de sciences participatives s'adresse à tous les curieux de la nature, débutants, initiés ou experts de l'observation.

Vous collectez des données qui permettront aux scientifiques de mieux connaître la biodiversité et l'évolution de son état de santé face aux changements globaux du climat et de l'urbanisation.



Par exemple, vous pouvez observer les insectes pollinisateurs en participant à l'observatoire SPIPOLL28





LES INSECTES SE POSAN









© Vigie-Nature



Je collecte les animaux en fonctior du protocole choisi Je choisis









mon lieu

Ou bien étudier les oiseaux qui vous entourent avec l'observatoire Oiseaux des Jardins³⁰



UN PARC PUBLIC OU SUR MON BALCON.



QUI SE POSE DANS MON JARDIN













© Vigie-Nature

Dans tous les cas, votre terrain d'observation n'a pas besoin d'être très grand : ce peut être votre jardin.

- https://www.vigienature.fr/fr/spipoll-0
- https://www.vigienature.fr/fr/observatoires/qubs-3765

nttps://www.vigienature.fr/fr/observatoire-des-oiseaux-des-jardins

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

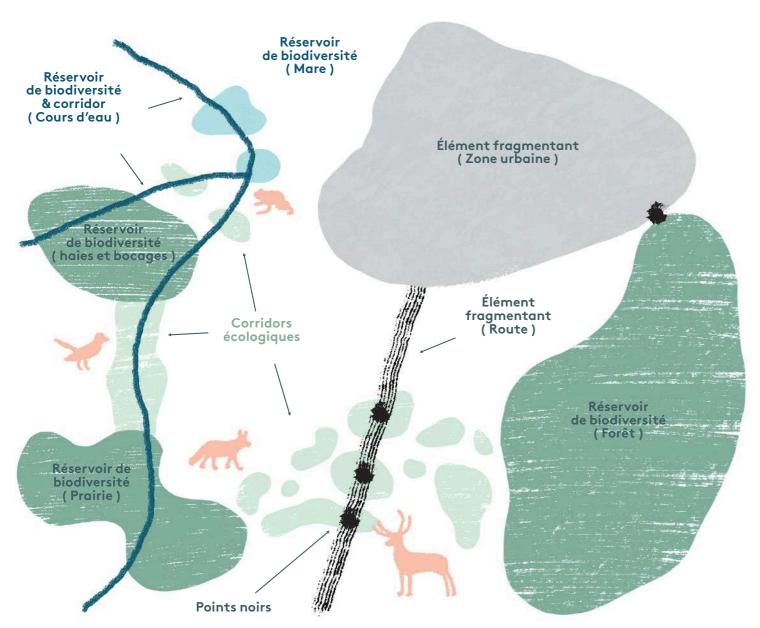
LE SCHÉMA RÉGIONAL DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET LES TRAMES NATURELLES

Le Schéma Régional des Continuités Écologiques (SRCE) est un document élaboré, mis à jour et suivi par l'État et la Région avec l'objectif d'identifier, préserver et remettre en bon état les milieux nécessaires à la biodiversité.

Il définit une Trame Verte et Bleue (TVB) constituée de réservoirs et de corridors écologiques.

Les réservoirs sont des zones à fort potentiel écologique, dans lesquelles les espèces peuvent accomplir tout ou partie de leur cycle de vie : s'alimenter, se reproduire, se reposer...

Les corridors, permettent aux espèces de se déplacer d'une zone à l'autre.



Les points noirs sont des obstacles suffisamment importants pour entraver le déplacement des espèces d'un réservoir de biodiversité à l'autre.

> Schéma d'inspiration : «Schéma de trame verte et bleue » - Céréma

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

LE SCHÉMA RÉGIONAL DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET LES TRAMES NATURELLES

En réalité, pour que les espèces se maintiennent en un lieu et se déplacent d'un lieu à l'autre, il faut :

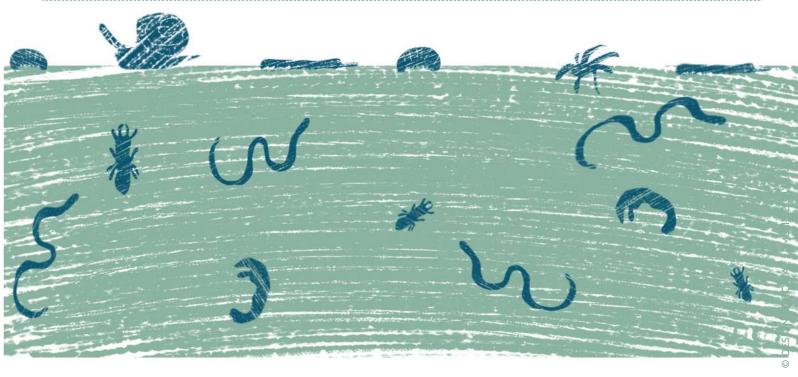
- De l'obscurité, parce que beaucoup d'espèces (30% des vertébrés et 60 % des invertébrés) vivent la nuit³¹,
 - Du silence, pour que les espèces ne soient pas perturbées par les sons et les vibrations des activités humaines,
- De la pleine terre pour préserver la pédofaune et permettre le développement des végétaux indispensables au fonctionnement de nombreux écosystèmes.



C'est ainsi qu'en complément de la démarche «Trame Verte et Bleue», ont été définies :

- l'éclairage nocturne,
- Une trame noire, en faveur de Une trame blanche, en faveur de la réduction des nuisances liées à la réduction des bruits qui affectent la santé et le comportement des es-
- Une trame brune, qui permet aux sols d'assurer les fonctions écologiques nécessaires aux organismes





Une trame naturelle fonctionnelle se compose donc, à la fois, d'une trame verte, d'une trame bleue, d'une trame noire, d'une trame blanche et, bien entendu, d'une trame brune.

Pour vous en convaincre

La lumière artificielle nocturne est à l'origine de comportements d'attraction, de fixation ou de répulsion néfastes pour la biodiversité :

- 1 lampadaire tue environ 150 insectes par nuit d'été³²,
- 1 millier d'oiseaux sont morts par collision dans la nuit du 8 au 9 octobre 2000, au moment de la première mise en route de l'éclairage du pont entre la Suède et le Danemark³³,
- La lumière artificielle, même à de faibles niveaux, affecte l'abondance et l'activité des chauve-souris, y compris chez les espèces tolérantes à la lumière³⁴.

D'une façon générale, l'éclairage nocturne perturbe les comportements de prédation, de compétition, de migration et de communication au sein des populations ani-

Il dérègle les rythmes naturels dont l'alternance jour/ nuit et affecte la santé des organismes.

Les impacts du bruit des activités urbaines sur la biodiversité ont fait l'objet d'un rapport, très complet, de la part de l'association BruitParif. Vous pouvez le télécharger sur : https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/ bruit-et-biodiversite/

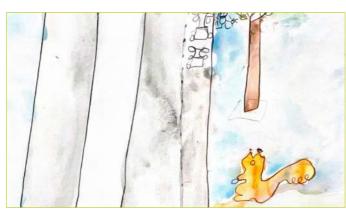




En zone urbaine dense, sous le halo de l'éclairage des métropoles et avec le bruit des activités humaines, il est difficile de concevoir une trame noire et/ou une trame blanche. Il est toutefois possible de limiter ces impacts en créant :

- Des zones d'assombrissement (avec une quantité de lumière inférieure ou égale à 25 lumen/m², dans les jardins privés collectifs, par exemple),
- Et/ou des zones calmes (avec des niveaux de bruit inférieurs à 55 dB(A)).

Vous trouverez des conseils pour favoriser l'assombrissement de vos jardins



³² Eisenbeis G. & Hassel F. (2000). Attraction of nocturnal insects to street lights : a study of municipal lighting systems in a rural area of Rheinhessen (Germany). Natur und Landschaft 75 : 145- 156.

³³ https://www.anpcen.fr/docs/20130810134255_diarsp_doc89.pdf

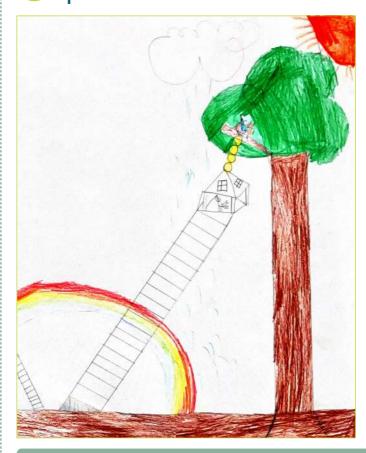
³⁴ Mariton L., Kerbiriou C., Bas Y., Zanda B. & Le Viol I., juillet 2022 — Even low light pollution levels affect the spatial distribution and timing of activity of a «light tolerant» bat species. Environmental Pollution vol. 305, , p. 119267, ISSN, 02697491, https://dx.doi.org/10.1016/j.envpol.2022.119267

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ CHEZ SOI

Voici quelques actions à mettre en place pour favoriser la présence de la faune à votre fenêtre, sur votre balcon ou dans votre jardin :

Mettre de l'eau et de la nourriture appropriée à disposition, en prenant quelques précautions



- La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) préconise de ne nourrir les oiseaux qu'en hiver³⁵, lors des périodes de froid prolongé, entre novembre et mars. Il
- privilégier les mélanges de graines non salées et non grillées que vous pouvez acheter ou préparer vous-même (graines de tournesol, cacahuètes ou arachides avec la coque, maïs concassé, graines de millet, noisettes et noix fraîches, boules de graisse sans huile de palme et sans graisse animale, flocons d'avoine sans sucre et sans
- éviter les mélanges de graines bon marché composés de pois, de lentilles et de riz, ainsi que les biscuits pour animaux domestiques.
- maintenir, si possible, le soutien alimentaire pendant **toute la période hivernale** pour éviter le manque chez les oiseaux.
- En été, à l'approche des épisodes de canicule, la petite faune peut peiner à trouver des endroits où s'hydrater. Il est alors très utile de mettre une petite coupelle d'eau fraîche à leur disposition en faisant attention de ne pas la choisir trop profonde pour éviter les risques de noyade pour les insectes ou autres petits animaux.

MISES EN GARDE

Mettre les mangeoires et abreuvoirs hors d'atteinte des prédateurs, dans un endroit dégagé, en hauteur et à

Limiter les risques de propagation de virus, bactéries et parasites parmi les animaux dont vous prenez soin, en renouvelant l'eau des abreuvoirs tous les matins et en multipliant les points d'eau et de nourriture.

Créer des habitats de substitution

Pour favoriser la biodiversité chez soi, il convient également d'offrir des habitats adaptés aux espèces : nichoirs pour les oiseaux, gîtes pour les chauves-souris et hôtels à insectes.

Si vous possédez un jardin, vous pouvez également y aménager des petits coins «biodiversité» avec des hautes herbes, des tas de bois, de feuilles ou de pierres qui abriteront la petite faune.

Vous pouvez également créer des passages dans les haies et les clôtures pour permettre aux animaux de se déplacer plus facilement.



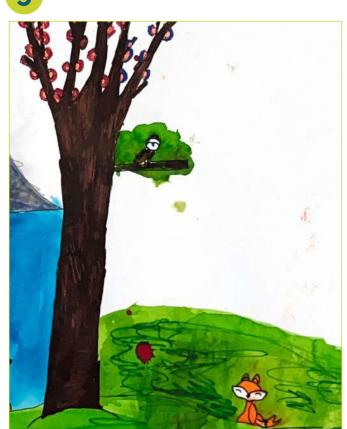
Renouveler l'eau des abreuvoirs permet également de lutter contre la multiplication des moustigues.

https://www.lpo.fr/qui-sommes-nous/toutes-nos-actualites/articles/actus-2022/nourrissage-des-oiseaux-quand-et-pourquoi-arreter https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiversite/accueillir-la-faune-sauvage/nourrissage-et-maladie

ALLER PLUS LOIN ET AGIR ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ DANS SA COMMUNE

ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ DAN

Dans son jardin, adopter des mesures de gestion vertueuses



- Évitez de tailler les haies et d'élaguer les arbres entre mars et août, pendant la période de reproduction de nombreuses espèces³⁷,
- Limitez les tontes et pratiquez la gestion différenciée38,
- Tondez autant que possible **en allant du centre du jardin vers la périphérie**, pour que la petite faune ait le temps de s'éloigner,
- Pensez à **éteindre l'éclairage extérieur le soir**, car celuici perturbe la faune nocturne,
- Si vous possédez une piscine, pensez à la **couvrir lorsque vous ne l'utilisez pas**, pour éviter les noyades,
- Pensez à identifier et sécuriser les gaines d'aération, les gouttières, les poteaux creux, les conduits de cheminée...: ce sont des cavités dangereuses pour la faune.



Pour plus d'information, vous pouvez consulter ce document réalisé par la LPO :

par la LPO: https://www.lpo.fr/media/read/8108/file/ Poster%20CAVITES%20PIEGES_A3.pdf



LE SAVIEZ-VOUS?

- Les jardins privés jouent un rôle important dans le maintien de la biodiversité urbaine, et participent au maillage vert de l'intercommunalité, en tant que refuges et points relais pour de nombreuses espèces.
- L'intercommunalité s'est engagé dans leur préservation, dans son plan d'urbanisme notamment.
- Elle a aussi publié un guide de jardinage écologique: vous y trouverez des informations et des conseils pour entretenir votre jardin en favorisant le retour et le maintien de la biodiversité dans votre quartier, dans les fiches 10, 11, 13 et 14 en particulier.

C'est mettre en place des mesures qui favorisent la présence et le développement des espèces, dans les espaces publics ouverts, communaux et territoriaux.

Ces mesures portent sur la gestion des espaces ouverts publics et sur la réduction des nuisances préjudiciables à la vie de nombreuses espèces (chapitre 3).

Un certain nombre d'entre elles sont déjà mises en œuvre par les communes et/ou Paris Est Marne&Bois. Il s'agit, par exemple :

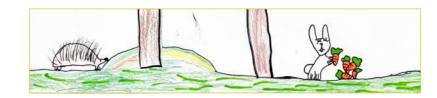
- Des opérations de végétalisation,
- Des opérations de désimperméabilisation,
- De la mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces verts et de la plantation d'espèces végétales locales.

C'est aussi mettre en place des actions de réduction des nuisances lumineuses et sonores, en premier lieu dans et autour des sites les moins artificialisés du fait de l'urbanisation.

UNE ACTION INTERCOMMUNALE

Paris Est Marne&Bois et des communes qui bordent la Marne participent aux efforts de restauration des fonctionnalités de la Trame Verte et Bleue, en proposant un plan de réduction de l'éclairage nocturne et du bruit des activités le long des berges de la Marne.

Les habitants peuvent également participer à ces actions en évitant d'éclairer leurs jardins ou, si besoin, en suivant les conseils d'éclairage donnés dans la fiche 13 du guide de jardinage écologique.



Focus sur les pollutions lumineuses

L'éclairage nocturne perturbe l'alternance jour/nuit, les phases de la lune et les variations saisonnières du jour (durée et luminosité).

Cela affecte considérablement le fonctionnement des écosystèmes et remet en cause la physiologie et les comportements des espèces animales et végétales. Cela altère aussi la santé humaine.

Cette pollution concerne à la fois les espaces publics et les espaces privés (fiche 12).

Elle est réversible et les espèces retrouvent petit à petit leurs marques quand on applique de bonnes mesures.



Focus sur les pollutions sonores

Dans l'espace urbain, la pollution sonore est engendrée par les activités humaines: les transports (routier, ferroviaire et aérien), les industries et les travaux, mais aussi les bruits de voisinage excessifs à l'intérieur de bâtiments, fenêtres et portes ouvertes, et en extérieur.

Ces bruits non naturels, forts et constants, se traduisent chez tous les êtres vivants par du stress, une perte de sommeil et des pathologies.

Chez les animaux, ils peuvent aussi entraîner des désordres physiologiques et comportementaux liés à la perturbation de la communication :

- Les rapaces et les chauve-souris perçoivent moins les sons émis par leurs proies et ont des difficultés à les repérer.
- Les rainettes vertes femelles n'entendent plus les mâles à la recherche d'un accouplement,
- Le merle chante à des fréquences plus élevées pour pouvoir couvrir les bruits gênants.

QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN ANIMAL SAUVAGE EN DÉTRESSE³⁹

Qu'est-ce qu'un animal sauvage en détresse?

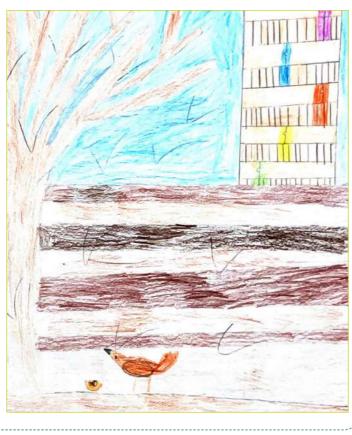
C'est un animal sauvage (oiseau, mammifère, reptile, amphibien) qui présente des signes de faiblesse, des blessures apparentes ou un comportement anormal.



S'assurer que l'animal a réellement besoin d'aide

Prenez le temps d'observer et de regarder l'environnement dans lequel vous l'avez trouvé. C'est important, car un animal (oisillon, faon...) n'est pas forcément en détresse ou abandonné par ses parents quand on le trouve seul ou au sol.

- Pour les mammifères (faons, levrauts, renardeaux...) : la mère est souvent à proximité, même si on ne la voit pas. La meilleure chose à faire est de ne pas toucher l'animal afin de ne pas le stresser inutilement. Sa mère reviendra s'en occuper dès que vous aurez quitté les lieux.
- Pour les oiseaux : les jeunes individus trouvés au sol peuvent être tombés du nid, mais sont généralement en cours de sevrage et font leurs premiers essais de vols. Les parents restent à proximité car ils continuent de les nourrir pendant cette période d'émancipation. Si nécessaire, il est possible de placer l'oiseau dans un lieu surélevé (arbre, mur, toit...) à proximité immédiate pour le soustraire à la prédation (notamment par les chats et les chiens), tout en permettant aux parents de le retrouver.





Si l'animal est effectivement en détresse, alors il faut agir



- S'il est à proximité d'un danger immédiat (route, circulation, prédateur) : déplacez l'animal et éloignez-le du danger. S'il ne présente aucune blessure et semble vif, il n'a probablement pas besoin d'un contrôle vétérinaire.
- Si l'animal est un oiseau et qu'il a percuté une baie vitrée sans avoir de plaie apparente, placez-le dans un carton en lieu sûr, loin de vos animaux domestiques. Retournez le voir une heure plus tard : s'il va beaucoup mieux et essaie de s'échapper, laissez-le partir. Dans le cas contraire, amenez-le à un centre de soins.
- Si l'animal que vous avez trouvé est peu réactif (n'émet aucun son et/ou n'essaie pas de se déplacer), s'il est froid ou a une blessure apparente, il nécessite une prise en charge dans un centre de soins.



ALLER PLUS LOIN ET AGIR

QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN ANIMAL SAUVAGE EN DÉTRESSE³⁹



MARTINET NOIR

- Le Martinet noir est un oiseau dont la spécificité est qu'une fois au sol, il ne peut plus s'envoler seul. L'envol des jeunes peut aussi donner lieu à un premier échec au sol.
- L'aide humaine pour une 2ème tentative peut s'avérer efficace : posé sur la main, à partir d'un point haut, proposer au martinet de s'envoler. En cas de 2ème échec, il ne faut pas insister et le conduire en centre de soins.



L'acheminement vers un centre de soins

- Utilisez des gants de jardinage, une serviette ou une veste pour entourer l'animal et le manipuler, afin de ne pas le blesser ni de vous blesser vous-même.
- Pour le transport, idéalement, utilisez une boîte de transport pour chat ou chien. Pour les oiseaux, vous pouvez également utiliser un carton de taille adaptée, percé de petits trous. N'hésitez pas à recouvrir la boîte d'un tissu, la pénombre aidera l'animal à se détendre. Les animaux en détresse sont souvent en hypothermie, pensez à mettre une bouillotte près de lui ou confectionnez-en une à l'aide d'une bouteille remplie d'eau chaude entourée d'un linge pour que l'animal ne se brûle pas et pensez à bien la caler pour ne pas écraser l'animal.
- Prenez le chemin du centre de soins le plus proche



Les centres de soins présents sur l'intercommunalité sont les suivants :

Faune Alfort

Le local de dépôt des animaux se situe à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, 7 avenue du Général de Gaulle, 94700 Maisons-Alfort.

Le local est ouvert 7/7j, de 10h à 18h. Vous pouvez y déposer l'animal le plus rapidement possible après votre découverte. Vous serez accueilli.e par un membre de l'association qui vous aidera à remplir le dossier d'entrée de l'animal.

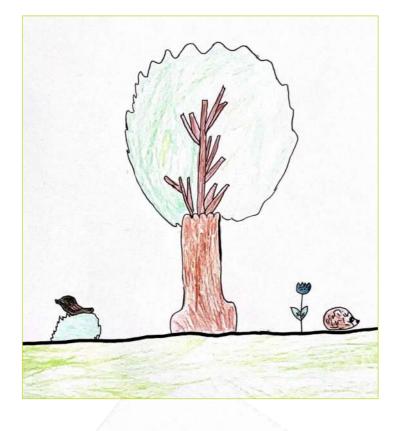


Pour les hérissons uniquement

- Erinaceus France prendre rendez-vous par mail (cfs@erinaceus.fr) ou SMS (07. 49. 36.68.88, SMS uniquement) avant de vous rendre sur site au 57 rue Maréchal Leclerc, 94410 Saint-Maurice.
- Les P'tits Kipik dont l'antenne du 94 est située à Saint-Maur-des-Fossés - 06. 99. 74. 86.30. Pour préparer votre appel, rendez-vous à l'adresse

https://lesptitskipik.fr/detresse_01.html: vous y trouverez des consignes pour faciliter la prise en charge de l'animal.

En cas de questions, vous pouvez également appeler la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Île-de-France: 01.53.58.58.35.



Focus sur Faune Alfort

- Faune Alfort est une association qui dispose d'un centre de soins en partenariat avec l'école vétérinaire de Maisons-Alfort.
- Sa mission première est de recueillir et de soigner les animaux blessés, malades ou orphelins appartenant à la faune sauvage européenne. Elle s'engage aussi :
- dans la formation d'étudiants vétérinaires, de professionnels et de bénévoles aux soins médicaux et à l'élevage de la faune sauvage,
- dans la sensibilisation des francilien.nes à la fragilité
- L'association accueille 9 000 animaux par an, de 120 espèces différentes, «un chiffre en constante augmentation» constate Jean-François Courreau, fondateur et président de l'association. Il précise : «on estime qu'il y a 15% de pensionnaires en plus d'une année sur l'autre» 40.
- Les espèces les plus fréquemment recueillies sont les pigeons (biset et ramier), le Hérisson d'Europe et la Pie bavarde.
- Les espèces exotiques envahissantes (fiche 20) ne sont pas prises en charge.



Pour soutenir l'association dans ses activités, vous pou-

- Devenir bénévole, et participer aux activités quotidiennes du centre (soins aux animaux, nourrissage, relâchés, tenue de stands, hygiène des locaux, tâches administratives...).
- Les soutenir financièrement, notamment parce que l'association dépend à plus de 50% des dons des particuliers.

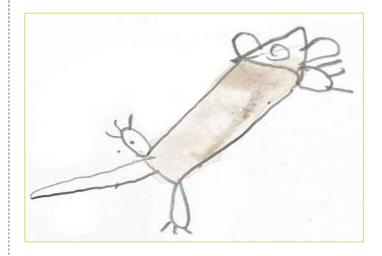
Rendez-vous sur https://www.faune-alfort.org/ pour davantage d'informations.

Le Rat brun⁴¹

Aussi appelé «rat des villes» ou encore «surmulot», c'est un petit rongeur qui vit la plupart du temps la nuit, dans les parties basses et humides des habitations, les berges, les ports, les dépôts d'ordures, les espaces verts ou encore les égouts.

C'est un animal sociable, qui vit au sein d'une colonie regroupant cinq à vingt individus, mais qui peut atteindre jusqu'à 100 individus quand les conditions sont favorables..

Le Rat brun est omnivore et se nourrit de légumes, de graines, de viande, d'œufs, de poissons, de fruits de mer... En ville, il jette très souvent son dévolu sur nos déchets. L'accroissement d'une population est directement liée à la quantité de ressources alimentaires disponibles.



Le rat n'est pas particulièrement agressif : face à une situation stressante, il préférera prendre la fuite.

Il peut être vecteur de zoonoses comme la leptospirose, transmise par les urines. Cette affection, à déclaration obligatoire depuis 2023:

- Reste, dans la plupart des cas, une zoonose de loisirs contractée lors d'activités de baignade et/ou de pêche en eau douce,
- Est reconnue maladie professionnelle chez les travailleurs les plus exposés (vétérinaires, égoutiers, éboueurs, agriculteurs et éleveurs...),
- Fait l'objet de mesures de prévention efficaces qu'il convient de respecter, les contaminations étant en augmentation en France depuis 2014 (596 personnes atteintes en 202242).

Le rat domestiqué est un Nouvel Animal de Compagnie (NAC), réputé pour être affectueux, sociable et particulièrement intelligent. C'est un animal très propre et assez fragile, qui a besoin de nombreuses attentions et qui ne vit pas très longtemps (généralement pas plus de 2 à 3 ans).

> Pour en savoir plus sur les NACs, rendez-vous à la fiche 27.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Dans l'imaginaire occidental, le rat suscite la crainte, le dégoût et le rejet. Pourtant, ce n'est pas le cas dans d'autres régions du monde.
- En Inde par exemple, le rat est considéré comme une divinité et est la monture de Ganesh (le dieu à tête d'éléphant, protecteur du foyer et symbole de chance dans la religion hindou).
- À ce titre, un temple lui est dédié dans la ville de Deshnok, où l'on considère que la nourriture et les boissons goûtées par les rats sont sacrées⁴³.





⁴¹ Denys C., 2017, En direct des espèces : qui est vraiment le rat brun, ce petit mammifère citadin ?, The Conversation, https://theconversation.nummifere-citadin-85052 (consulté le 21/08/24)

⁴² Santé publique France, 2024, Leptospirose, https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-prevention-vaccinale/leptospirose (consulté le 22/08/24).

⁴³ France Info, 2019, Au Rajasthan, le temple de Karni Mata foisonne de rats sacrés (et empâtés), https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/en-direct-du-monde/au-rajasthan-le-temple-de-karni-mata-foisonne-de-rats-sacres-et-empates 3564129.html (consulté le 22/08/24)

FOCUS SUR DEUX ESPÈCES COMMENSALES

17

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

FOCUS SUR DEUX ESPÈCES COMMENSALES

Si vous souhaitez découvrir un programme de recherche-action portant sur le rat, rendez-vous en annexe 6.

MÉTHODES DE GESTION

Des campagnes de dératisation sont mises en œuvre à Paris depuis le XVIIIe siècle. Elles ont montré leurs limites.

En effet, elles ne permettent pas de réguler les populations et l'usage généralisé de rodenticides (anticoagulants, convulsivants, cardiotoxiques...) à partir des années 1950-1960 :

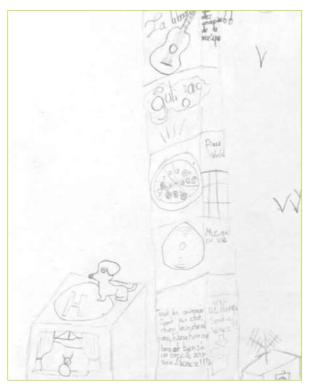
- **Est très nocif pour l'environnement et pour les autres animaux :** ils peuvent être retrouvés dans les tissus des poissons de rivière⁴⁴, et même dans les tissus de la loutre d'Europe, une espèce protégée⁴⁵.
- A entraîné le développement de résistances⁴⁶ génétiquement transmissibles parmi les populations de rats,

Ces méthodes de gestion, agressives, doivent par conséquent être réservées aux cas extrêmes.

Elles ne doivent pas se substituer aux mesures préventives qui entravent la circulation des animaux et restreignent l'accès à la nourriture, à savoir :

- Améliorer la gestion collective des déchets, notamment en cessant de jeter nos détritus par terre et en vidant régulièrement les poubelles,
- **Nettoyer** les espaces infestés par les colonies de rats,
- **Boucher** les trous permettant la circulation des rats depuis les égouts et leur terrier.







4* Kotthoff M., Rüdel H., Jürling H. and al., 2019. First evidence of anticoagulant rodenticides in fish and suspended particulate matter: spatial and temporal distribution in German freshwater aquatic systems. Environ Sci Pollut Res 26, 7315–7325. https://doi.org/10.1007/s11356-018-1385-8

45 Regnery J., Rohner S., Bachtin J. and al., 2024. First evidence of widespread anticoagulant rodenticide exposure of the Eurasian otter (Lutra lutra) in Germany, Science of The Total Environment, 907, 167938, ISSN 0048-9697, https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2023.167938.

46 Desvars-Larrive A., Pascal M., Gasqui P. and al., 2017. Population genetics, community of parasites, and resistance to rodenticides in an urban brown rat (Rattus norvegicus) population. PLoS ONE 12(9): e0184015. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0184015

ALLERY ESS ESINY ET ASIN

Le Pigeon biset⁴⁷

Il est reconnaissable à ses plumes irisées au niveau du

C'est une espèce ancêtre du pigeon domestique, issue, entre autres, de pigeonniers militaires ou d'élevages amateurs.

Dans les zones habitées, ils s'abritent et se reproduisent dans les cavités, les trous, les toits et les terrasses des bâtiments.

Le Pigeon biset se nourrit à terre, surtout de graines, mais aussi de petits invertébrés (vers, escargots et limaces, insectes).

En ville, il est opportuniste et se nourrit de ce qu'il trouve ou de ce qu'on lui donne.



À NE PAS CONFONDRE!



Pigeon biset



Pigeon ramier

MÉTHODES DE GESTION

Il est possible de limiter la prolifération des populations de pigeons :

En améliorant la gestion collective des déchets, notamment en cessant de jeter nos détritus par terre, en vidant régulièrement les poubelles et en veillant à ce qu'elles restent bien fermées,

En arrêtant de les nourrir, ce qui permet d'éviter leur regroupement dans les zones de nourrissage,

En menant des campagnes de contraception.

L'usage des pigeonniers contraceptifs a fait ses preuves: Fontenay-sous-bois hébergeait 800 pigeons en 2003 et ce chiffre est tombé à 300 individus en 2020, après la mise en place de 3 pigeonniers.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Au Moyen-Age, la détention d'un pigeon biset était un signe extérieur de richesse.
- On a vendu des graines pour nourrir les pigeons des grandes places de Paris jusque dans les années 1960.



Pour davantage d'informations sur les pigeons biset, vous pouvez vous rendre sur :

https://www.aerho-oiseauxdesvilles.org/lesoiseaux-en-ville-c17xv

47 https://www.oiseaux.net/oiseaux/pigeon.biset.html

18

Dans nos écosystèmes urbains, de nombreuses espèces sont mal-aimées, craintes, souvent, et considérées comme «indésirables», notamment du fait des nuisances qu'elles sont susceptibles d'engendrer

Ce caractère «indésirable» est déterminé en fonction des seuls intérêts humains, et encore, seulement dans certaines circonstances! Il ne prend pas en compte la participation de ces animaux au bon fonctionnement des écosystèmes.

Il est toutefois entendu, depuis la loi «biodiversité» du 8 août 2016 et le décret d'application du 28 juin 2018, que l'on puisse procéder à des régulations de populations sur la base des dégâts réellement occasionnés et des dynamiques propres des espèces concernées, en particulier pour se prémunir de nuisances économiques et/ou sanitaires trop importantes.

Il faut alors ne pas oublier:

- Que les opérations de destruction doivent se limiter aux cas de nécessité absolue et être conduites par un professionnel agréé, titulaire du certibiocide,
- Que les campagnes d'éradication, toujours partielles, sont d'une efficacité limitée puisque les espèces ciblées :
- Développent des résistances aux traitements chimiques,
- Se reproduisent rapidement, en lien avec la disponibilité des ressources alimentaires,
- Que le mieux reste d'intervenir en amont de l'implantation des espèces.

Focus sur trois espèces considérées comme «indésirables»:

Les punaises de lit⁴⁸

Ce sont des insectes nocturnes, souvent cachés dans la literie, qui piquent les humains pour se nourrir de leur sang.

On reconnaît leur présence par les lésions cutanées rouges laissées par les piqûres, et par les petites taches noires sur les draps (leurs déjections).

On observe une recrudescence des infestations dans les grandes métropoles des pays développés depuis les années 1990. Cela est probablement lié à l'augmentation des voyages internationaux et des résistances aux insecticides.

D'après une enquête Ipsos réalisée pour le compte de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES), près de 40% des infestations ont pour origine un séjour dans un hôtel ou autre type de location de vacances et près de 20% ont pour origine l'achat de matériel d'occasion.

Leur présence chez vous n'est pas liée à un manque d'hygiène, et elles ne transmettent pas de maladies!



© Info aouv

Quelques mesures préventives vous permettront de les éviter :

- Ne pas récupérer de la literie dans la rue,
- Avant d'installer chez vous des meubles récupérés, les nettoyer avec un appareil à chaleur sèche,
- Après leur achat, laver les vêtements d'occasion, si possible à plus de 60 °C,
- Dans le logement, passer l'aspirateur régulièrement.

Les tiques49

Les tiques sont des acariens parasites vivant dans les zones boisées et humides (tapis de feuilles, broussailles..), dans les hautes herbes, les parcs et, plus généralement, là où se trouvent des espèces qu'elles apprécient : les ongulés comme les chevreuils, les rongeurs, les chats et les chiens.

La perturbation des milieux (réchauffement climatique, monocultures, fragmentation des paysages, pesticides, artificialisation des sols...) crée des environnements très favorables aux tiques.

Les tiques se nourrissent du sang de leur hôte et sont particulièrement actives entre 10 et 25°C.

Elles sont possiblement vectrices de zoonoses, dont la maladie de Lyme.

Parmi la quarantaine d'espèces de tiques en France, seules quelques unes piquent⁵⁰.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Une biodiversité préservée participe à la régulation de l'agent pathogène de la maladie de Lyme.
- À contrario, les cas de maladie sont plus nombreux dans les espaces naturels fragmentés, où la biodiversité en mammifères est faible.



Le programme de recherche participative CiTIQUE, lancé par l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) en 2017, permet de mieux connaître l'écologie de la tique et de développer une stratégie de prévention du risque vectoriel associé.

Si une tique vous a piqué vous ou votre animal, vous pouvez faire un signalement sur l'application « signalement Tique » et envoyer la tique piqueuse à la tiquothèque de CiTIQUE pour analyses.

Plus d'informations sur :

https://www.inrae.fr/actualites/signalementtique-nouvelle-version-lapplication-signaler-pigures-tiques

A TITRE PRÉVENTIF, IL CONVIENT

De porter des vêtements couvrant les jambes et les bras et de préférence de couleur claire pour mieux voir les tiques,

De porter des chaussures fermées, et de rentrer le pantalon dans les chaussettes,

De disposer d'un tire-tique (disponible en pharmacie) ou d'une pince fine pour retirer la tique rapidement en cas de piqûre,

D'utiliser un répulsif adapté.

En cas de morsure, il faut :

Retirer la tique le plus rapidement possible pour éviter les risques de transmission d'agents pathogènes

Surveiller la cicatrice de morsure car son évolution peut signaler un risque d'infection

Conseils sur le site de l'ARS-Île-de-France : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/maladiesvectorielles-tiques-maladie-de-lyme

^{4°} https://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/dans-quel-environnement-se-cachent-les-tiques https://www.iledefrance.ars.sante.fr/maladies-vectorielles-tiques-maladie-de-lyme 6° https://www.citique.fr/les-tiques/les-especes-de-tiques/

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

LES ESPÈCES SUSCEPTIBLES D'OCCASIONNER DES DÉGÂTS (ESOD)52

La dénomination «ESOD» remplace celle de « nuisibles » depuis l'entrée en vigueur de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016.

La gestion des ESOD relève bien souvent d'actions cynégétiques réglementées.

La chenille processionnaire du pin⁵¹

C'est la larve d'un papillon de nuit (Thaumetopoea pityocampa). Elle se nourrit des aiguilles des pins, des cèdres et des douglas.

Elle peut provoquer la chute des feuilles de l'arbre qu'elle colonise (ce qui affaiblit nettement les sujets atteints) et peut détruire les jeunes peuplements.

Les poils de la chenille processionnaire du pin, très urticants, peuvent constituer un danger pour l'être humain et pour l'animal.

Cette espèce est naturellement présente sur le pourtour méditerranéen. Elle est en forte expansion vers le nord suite au changement climatique et à l'élévation des températures hivernales.

On peut limiter la propagation de l'espèce en évitant les plantations massives de conifères le long des routes, en ville et dans les zones périurbaines.

Les chenilles quittent leur nid entre le mois de janvier et le mois de mai et se déplacent en file indienne pour aller s'enfouir dans le sol, avant de ressortir au stade papillon.

C'est au moment de leur migration le long du tronc que les risques d'exposition aux poils urticants sont les plus élevés, pour les humains comme pour les animaux.

Les chiens peuvent être tentés de jouer avec elles ou de les lécher. Un chien qui attrape une chenille dans la gueule ou qui se lèche à un endroit où il y a des poils de chenille peut subir des réactions inflammatoires très graves, pouvant aller jusqu'à une nécrose de la langue. Un chien qui aura été en contact avec les poils urticants des chenilles bavera brusquement, vomira et se grattera la face.

Si un animal est touché, il faut consulter rapidement un vétérinaire ou appeler un centre antipoison vétérinaire.



Il existe des gestes permettant de limiter les risques :

- Ne pas toucher les chenilles, ni les nids,
- Ne pas s'approcher des processions,
- Éviter de se promener dans les parcs et jardins où des arbres sont atteints.
- En forêt, pour éviter les poils aéroportés, porter des vêtements longs, couvrants, et éviter de se frotter les yeux pendant et au retour de la promenade.

On peut lutter contre les chenilles processionnaires du pin en installant des pièges en gouttière autour des troncs des arbres colonisés, pour intercepter les chenilles lors de

On peut aussi favoriser ses prédateurs naturels et installer des gîtes pour les chauves-souris et des nichoirs pour les mésanges à proximité des arbres infectés : les chauve-souris s'attaquent au papillon et une mésange peut manger jusqu'à 40 chenilles par jour!

Enfin, les nids peuvent être détruits par des professionnels équipés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le coucou-geai et le coucou gris sont des grands prédateurs de la chenille processionnaire du pin, capables de s'attaquer aux chenilles urticantes et aux nids à la fin de l'hiver et au début du
- Dommage qu'ils parasitent les nids des autres oiseaux pour y pondre leurs œufs!

Vous trouverez des conseils supplémentaires sur la gestion de la faune dite «indésirable»

dans le guide du jardinage écologique à la fiche 14

Que sont les ESOD?

Ce sont des espèces classées au motif qu'elles peuvent porter atteinte:

- À la santé et à la sécurité publiques,
- À la flore et à la faune,
- Aux activités agricoles, forestières et aquacoles,
- À d'autres formes de propriétés.

Elles sont classées en 3 groupes :

- Le groupe 1 des espèces envahissantes dont la liste est fixée tous les ans par arrêté ministériel,
- Le groupe 2 des espèces indigènes, dont la liste est fixée tous les 3 ans par arrêté ministériel,
- Le groupe 3 des espèces indigènes dont la liste est fixée tous les ans par arrêté préfectoral.

Quel est l'objectif du classement?

Il répond aux enjeux de réduction des dommages aux activités agricoles, forestières et aquacoles et à d'autres formes de propriété.

Les règles de destruction des espèces chassables classées ESOD (modalités et périodes de chasse autorisée) sont plus souples que celles mises en place pour la chasse des autres espèces.



Pourquoi ce classement est-il controversé?

Plusieurs associations et de nombreux professionnels de la recherche s'opposent à ce classement.

En effet, les autorisations de destruction d'espèces chassables classées ESOD:

- Ne font pas l'objet de quotas, ni de comptabilisa-
- Se réfèrent à des dégâts supposés imputables à l'espèce et non pas à des dégâts avérés,
- Ne prennent pas en compte l'importance du rôle de ces espèces dans le fonctionnement des écosystèmes,
- N'évaluent pas les risques de la destruction des espèces sur leur état de conservation,
- N'ont pas démontré leur efficacité dans la gestion des risques.

La population partage de plus en plus ces réserves : en 2023⁵³, l'arrêté ministériel fixant la liste des ESOD du groupe 2 était adopté malgré l'opposition de 71 % des participants à l'enquête publique.

En 2023 toujours, des associations environnementales saisissaient le Conseil d'État. Elles ont obtenu le retrait de quelques espèces, dans certains départements (décision du 13 mai 2025).

Depuis la décision du Conseil d'Etat et jusqu'en 202653, les espèces chassables dans le Val-de-Marne sont :

- dans le groupe 1, le chien viverrin, le raton laveur, le vison d'Amérique, le ragondin, le rat musqué et la bernache du Canada,
- dans le groupe 2, la fouine,
- dans le groupe 3, le sanglier, le lapin de garenne et le pigeon ramier.

Pour en savoir davantage sur les enjeux du classement ESOD, rendez-vous sur https://www.fondationbiodiversite.fr/wp-content/uploads/2024/01/FRB_Synthese_comite_societal_Esod.

² https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/campagnes-de-plaidoyer/nos-anciennes-campagnes/presumes-coupables https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiv-fiches-juridiques/especes-susceptibles-d-occasionner-des-degats https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047931721

58

Focus sur quelques Espèces Exotiques Envahissantes :

Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sont des espèces végétales ou animales qui ont été introduites sur un territoire hors de leurs aires de répartition naturelles par les activités humaines, volontairement ou involontairement et qui menacent non seulement les espèces locales mais aussi le fonctionnement des écosystèmes⁵⁴.

Les EEE contribuent à 60 % des extinctions connues à l'échelle mondiale⁵⁵. Elles figurent parmi les 5 grandes causes de l'effondrement de la biodiversité⁵⁶. Elles portent atteinte à la santé humaine et à de nombreuses activités économiques.

Le contexte actuel favorise leur émergence : l'accélération de la mondialisation et des échanges facilite les introductions d'EEE, et le changement climatique déstabilise les milieux qui résistent de moins en moins à leur implantation.

Dans sa Stratégie Nationale Biodiversité 2030, la France s'engage à réduire le taux d'introduction des espèces exotiques envahissantes de 50 % entre 2022 et 2030.



Un centre de ressources sur les EEE est ouvert à l'adresse :

https://especes-exotiques-envahissantes.fr/

vous y trouverez des ressources documentaires, une lettre d'information mensuelle et un descriptif des actions menées pour les combattre.



- Au jardin, vérifier que des EEE ne se développent pas et supprimer celles qui s'y trouvent déjà (les arbres à papillons, les griffes de sorcière, les robiniers faux-acacia, les herbes de la Pampa...),
- Acheter des plantes locales : https://www.vegetal-lo- cal.fr/,
- Ne pas jeter ses résidus végétaux dans la nature,
- Ne pas ramener d'espèces végétales ou animales de ses voyages,
- Signaler les observations d'EEE à l'inventaire National du Patrimoine Naturel via l'application mobile INPN es-

LE SAVIEZ-VOUS?

• La tortue de Floride, originaire des Etats-Unis, a d'abord été un animal de compagnie très en vogue en France dans les années 80-90 avant d'être relâchée dans les milieux naturels et de devenir une espèce envahissante.



DESIGN ÉDITORIAL : AMÉLIE GUILBERT <u> https://uicn.fr/especes-exotiques-envahissantes/</u> https://www.ofb.gouv.fr/les-especes-exotiques-envahissantes



La Bernache du Canada⁵⁷

Originaire du Canada, elle a été introduite en Europe à partir du XVIIe siècle comme oiseau agrément. Petit à petit, elle a été relâchée pour devenir un animal

Dotée d'une grande capacité d'adaptation, elle a fini par s'installer un peu partout en Europe : elle est très répandue en Île-de-France.

Les modifications de son statut, entre 1981 et 2016, permettent d'apprécier l'évolution de notre compréhension du bon fonctionnement des écosystèmes sur les dernières décennies.

Espèce protégée en 1981, elle a été reconnue espèce exotique invasive en 2010, a fait l'objet d'un plan de maîtrise de ses populations dès 2012, avant d'être déclarée espèce non indigène nuisible et chassable en 201658.

Son classement en espèce exotique envahissante, chassable et interdite d'introduction dans le milieu naturel du fait des dégâts qu'elle occasionne à l'économie, aux activités agricoles et à l'environnement : déjections, eutrophisation des eaux, déclassement d'aires de loisirs, de parcs et de jardins...

Les moyens de lutte autorisées contre sa proliferation sont la stérilisation des œufs et les prélèvements, par la

Il est déconseillé de détruire les œufs car cela arrête les couvaisons et entraîne de nouvelles pontes.

Le piégeage de l'espèce est interdit.



Il existe un guide de bonnes pratiques de gestion des parcs et jardins pour réduire les nuisances des Bernaches du Canada en milieu urbain : www.ecophyto-pro.fr/data/bernache_du_canada_carnets_oncfs.pdf



Bernache Canada **Bernache Nonette**



BERNACHE NONNETTE

 Attention de ne pas confondre la bernache du Canada avec la bernache non**nette**, espèce migratrice qui peut être hivernante sur l'intercommunalité.

https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/oiseaux/bernache-du-canada https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033117600/

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)

Le frelon asiatique

C'est une espèce invasive qui s'attaque aux insectes pollinisateurs et perturbe l'activité des colonies d'abeilles domestiques. Sa prolifération fragilise durablement la production apicole.

Il aurait été introduit dans le Lot et Garonne en 2004, avec des poteries provenant de Chine.

L'espèce est classée dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique sur l'ensemble du territoire national depuis 2012⁵⁹.

Le frelon asiatique a colonisé la totalité du territoire métropolitain en quelques années, justifiant, en 2016, la mise en place d'une stratégie nationale (déclinée au niveau régional) de prévention, de surveillance et de lutte contre les risques sanitaires encourus par l'abeille domestique⁶⁰.

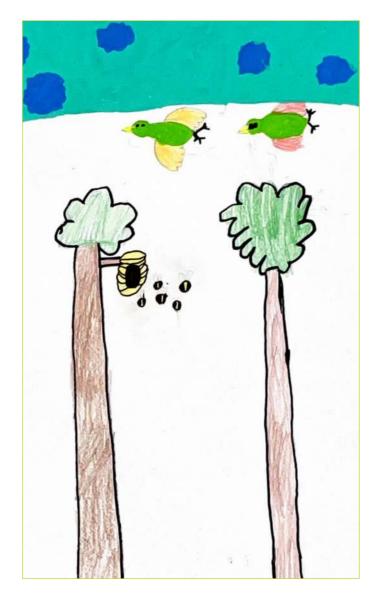
Ses prédateurs en Europe sont peu nombreux : il s'agit de la Bondrée apivore, présente en France entre avril et septembre, du Guêpier d'Europe, de la Pie grièche écorcheur et de la poule de Janzé.

En fin de cycle, en automne et en hiver, les nids de frelons asiatiques sont désertés. Ils ne seront pas réutilisés l'année suivante et finiront le plus souvent détruits par les mésanges, les pics et les pies.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- L'Abeille Asiatique (Apis cerana) a développé une technique de défense face au Frelon Asiatique : les abeilles entourent ce dernier et se mettent à battre des ailes simultanément, ce qui fait monter la température à l'intérieur du cercle formé autour de lui. Le frelon mourra dès que la température atteindra 44°C61.
- Les abeilles chypriotes (Apis mellifera cypria), quant à elles, entourent le frelon asiatique, forment une boule autour de lui, compriment son abdomen, gênent sa respiration et l'étouffent en un peu moins d'une heure.





Paris Est Marne&Bois s'inscrit dans la démarche de lutte contre la prolifération qui consiste à l'enlèvement et/ou la destruction des nids, gratuitement, sur simple demande de l'habitant.e.

En cas de suspicion d'un nid de frelons, vous pouvez appeler le 0 800 00 66 94 (numéro vert), un agent territorial prendra en charge votre demande.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le sujet sur : https://www.parisestmarnebois.fr/index.php/fr/ frelons-asiatiques

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000026844543/

https://frelonasiatique.mnhn.fr/wp-content/uploads/sites/10/2024/04/Strategie-et-plan-national-de-lutte-contre-le-frelon-asiatique-a-

https://www.lemonde.fr/planete/article/2007/09/18/quand-les-abeilles-chypriotes-se-defendent-en-boule_956495_3244.html https://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/41/

Le moustique tigre

Le moustique tigre est une espèce originaire d'Asie tropicale. Il aurait été introduit en France par l'importation de plantes et/ou de pneus usagés. Il a été signalé pour la première fois dans les Alpes maritimes en 2004.

L'espèce est susceptible de transmettre la dengue, le Zika et le chikungunya. Elle fait l'objet d'une surveillance et d'un contrôle renforcés (aux niveaux national, régional et départemental), sous l'égide de Santé Publique France et des Agences Régionales de Santé.

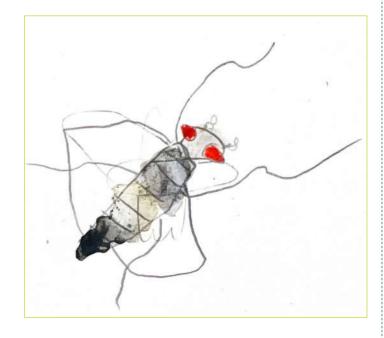
Paris Est Marne&Bois soutient ce programme par :

- Des actions de surveillance de la colonisation,
- Des actions de prévention du risque sanitaire par traitement biologique anti-larvaire, à proximité d'établissements sensibles.
- Des campagnes d'information et de sensibilisation à destination des agents publics et de la population.

La lutte contre la prolifération de l'espèce concerne les acteurs publics, les acteurs économiques et les habitants. Elle vise l'élimination des lieux potentiels de ponte par la suppression des eaux stagnantes, surtout chez les particuliers (80 % des sites potentiels de ponte sont dans les espaces privés).

Les opérations de démoustication sont de la compétence de l'Agence Régionale de Santé (ARS), elles sont extrêmement encadrées et déclenchées exclusivement à la suite d'un cas déclaré de maladie vectorielle.





Pour enrayer sa progression vous devez:

- Vider, retourner ou ranger vos objets laissés dehors (matériel de jardin, jouets...),
- Vider régulièrement les soucoupes sous les pots de fleurs (au moins une fois par semaine) ou mieux, remplacer l'eau par du sable maintenu humide,
- Entretenir régulièrement les piscines et bassins et évacuer l'eau retenue par les bâches,
- Curer les gouttières, les rigoles et les regards d'évacuation pour faciliter le bon écoulement des eaux,
- Couvrir hermétiquement les récupérateurs et les réserves d'eau.

Vous pouvez aussi acheter des plantes qui aident à éloigner les moustiques (citronnelle, lavande, menthe poivrée...)

Pour plus d'informations, retrouvez notre guide de bonnes pratiques pour lutter contre la prolifération du moustique tigre sur le site : https://www.parisestmarnebois.fr/fr/moustiques-tigres

Vous pouvez aussi contacter les agents de Paris Est Marne&Bois au 0 800 00 66 94 (numéro vert).

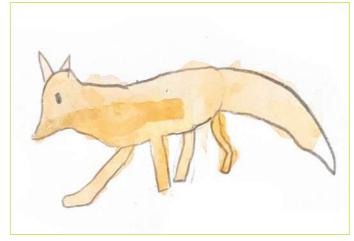
Il est toutefois possible de les réduire en respectant quelques règles simples :

Respecter une «bonne distance» avec l'animal

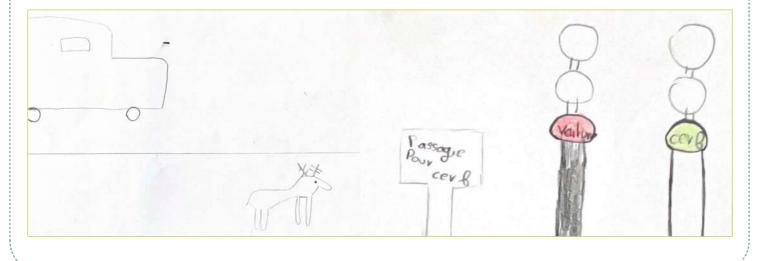
Permet notamment de réduire les risques de morsures et de zoonoses⁶⁴, les transmissions de pathogènes à l'humain se faisant principalement par contacts directs.

Le respect de cette distance passe aussi par l'évitement des zones où la faune se rassemble.





Il est également important d'éviter les zones de reproduction: une trop grande proximité avec l'être humain génère un stress chez les animaux qui se traduit par une augmentation de la dépense énergétique (stress, comportement de fuite etc.) et peut remettre en cause leurs capacités de reproduction et/ou de survie.



63 Zask, J. « Zoocities. Des animaux sauvages dans la ville » . Editions Premier Parallèle, 2020 64 Les zoonoses sont des maladies dont le pathogène, bactérie, virus ou parasite, peut être transmis aux humains et inversement. Plus d'information sur https://www.anses.fr/fr/content/les-zoonoses-quand-les-animaux-contaminent-les-humains

FAVORISER LA BONNE COHABITATION ET RÉDUIRE LES RISQUES EN CAS DE RENCONTRE AVEC LA FAUNE⁶³

Ne pas nourrir les animaux sauvages

Même si cela part généralement d'une bonne intention, c'est rarement une bonne idée.

L'acte de nourrissage peut perturber les équilibres écologiques en favorisant certaines espèces par rapport à d'autres et en modifiant les habitudes et les comportements des animaux. Ceux-ci peuvent :

- Perdre leur capacité à se nourrir seuls dans la nature.
- Se regrouper davantage et, par là, générer des dégradations et/ou transmettre des maladies.

De plus, la nourriture qui est donnée est souvent inadaptée à leur régime alimentaire.

Par exception, nous pouvons nourrir les oiseaux en hiver (fiche 13), à condition de leur donner une nourriture adaptée, de prendre des mesures de précaution pour limiter la transmission de maladies et de ne pas maintenir le nourrissage au printemps car cela perturberait leur instinct de chasse et leur comportement territorial.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le pain ne convient pas aux oiseaux : leur système digestif n'est pas adapté à l'ingestion du gluten ! Sa consommation entraîne :

- Des troubles digestifs qui causent des gonflements de l'estomac,
- Des maladies du foie et des malformations osseuses appelées «ailes d'ange» qui empêchent de voler.

De plus, le nourrissage favorise la propagation de maladies et le comportement agressif de certains individus⁶⁵.

Le pain et le lait ne conviennent pas au hérisson : même s'il en raffole, ces aliments provoqueront des diarrhées qui pourront lui être fatales.



Apprendre à co-exister

- Favoriser la pluralité des espèces et des habitats dans l'environnement urbain permettra :
- de réduire les risques sanitaires (plus il y a d'espèces dans un milieu, plus la transmission des maladies virales est diminuée),
- de bénéficier de milieux plus résilients face aux pressions (si une espèce fait défaut une autre peut prendre le relais pour maintenir les fonctionnalités de l'écosystème).
- Préserver les zones où les animaux se sont déjà installés par eux-mêmes permettra des installations durables : les animaux ne sont pas des choses que l'on peut ranger dans un espace prévu d'avance, même lorsqu'on estime que c'est pour leur bien : ils possèdent une puissance d'action qui leur permet de réaliser des choix.

65 https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiversite/accueillir-la-faune-sauvage/pourquoi-il-ne-faut-pas-donner-de-pain-aux-oiseaux

La maltraitance désigne les actes ou les omissions qui causent une souffrance à un animal, sauvage, commensal, domestique, apprivoisé ou tenu en captivité.

La maltraitance fait l'objet d'un traitement renforcé dans la loi du 30 novembre 2021 qui vise à lutter contre la maltraitance animale et à conforter les liens entre les animaux et les

À ce titre, l'État impose la signature d'un certificat d'engagement et de connaissance à tous les futurs primopropriétaires.

C'est un terme général qui comprend :

- Les mauvais traitements,
- Les sévices graves et les actes de cruauté,
- La maltraitance involontaire, souvent liée à une méconnaissance des besoins de l'animal,
- L'abandon.

Les mauvais traitements

Il est interdit:

- De priver un animal de nourriture et d'eau,
- De laisser un animal sans soins en cas de maladie ou de blessure,
- De placer et de maintenir un animal dans un habitat ou un environnement susceptible d'être une cause de souffrances, de blessures ou d'accidents. Cela vaut notamment lorsque l'habitat est trop petit, n'offre pas des conditions climatiques supportables par l'animal ou comporte du matériel, des installations ou des agencements inadaptés à l'animal,
- D'utiliser, sauf en cas de nécessité absolue, des dispositifs d'attache, de contention, de clôture, des cages ou tout mode de détention inadapté à l'animal ou de nature à provoquer des blessures ou des souffrances.

Les sévices graves et les actes de cruauté

La personne qui exerce, publiquement ou non, des sévices graves, y compris des atteintes sexuelles, ou qui commet un acte de cruauté envers un animal domestique, apprivoisé, ou tenu en captivité, encourt 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende. La peine peut monter à 5 ans et à 75 000 euros en cas de circonstances aggravantes (article 521-1 du code pénal).

De plus, le tribunal peut décider de confier définitivement l'animal à une fondation ou une association de protection animale. Il peut également prononcer, à titre complémentaire :

- L'interdiction, définitive ou non, de détenir un animal,
- L'interdiction, pour 5 ans maximum, d'exercer l'activité professionnelle qui a permis de préparer ou de commettre les sévices et actes de cruauté.

De même, la personne qui tue volontairement un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité, sans nécessité, publiquement ou non, est puni de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende (article 522-1 du code pénal).

Les interventions chirurgicales à des fins non curatives sont interdites, à l'exception de la coupe de la queue (caudectomie) et des stérilisations.

Pour rappel, si vous êtes témoin d'un acte de maltraitance animale, vous pouvez le signaler à l'une des adresses suivantes : https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/ signaler-une-maltraitance-animale

https://www.service-public.fr/particuliers/ vosdroits/R66150 ou appeler le 3677 67.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Il est interdit de détenir un animal protégé qui n'est pas inscrit au fichier national d'identification des animaux d'espèces non domestiques. La détention d'une espèce inscrite sera soumise à l'obtention d'un certificat délivré par la préfecture.
- L'arrêté du 23 avril 2007⁶⁹ interdit de détruire, capturer, mutiler, enlever ou perturber les hérissons dans leur milieu naturel. Leur détention, transport, naturalisation, commerce (vente ou achat) et utilisation sont également strictement interdits.

Le cas de la maltraitance involontaire

Il est possible de faire souffrir un animal par négligence, maladresse ou par inattention. C'est pourquoi il est essentiel:

- de bien se renseigner sur les besoins de votre animal afin d'y répondre au mieux,
- de toujours rester attentif aux évolutions de ses besoins qui peuvent varier, entre autres, en fonction de l'âge, de la condition physique et de la race de l'animal.

LE CAS DU « PETFLUENCING » 68

C'est exposer un animal sur les réseaux sociaux pour générer le plus d'intérêt possible sur les plateformes : les animaux déguisés, délibérément effrayés ou mis dans des situations peu naturelles, sont soumis à des traitements qui vont à l'encontre de leur bien-être et peuvent induire de la souffrance.

Ce phénomène touche aussi les animaux sauvages qui ne devraient pas être gardés par des particuliers, qui sont traités en animaux de compagnie, et qui ne peuvent plus exprimer leurs comportements naturels.

Pour lutter contre cette pratique, il est important de ne pas liker, commenter ou partager...ces contenus pour ne pas renforcer la réputation de l'auteur.

Si vous soupçonnez que ces vidéos et images sont des actes de cruauté, faites un signalement auprès des plateformes hébergeant ces conte-

L'abandon

L'abandon d'un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité est puni d'une peine de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (article 521-1 du code pénal).

Depuis décembre 2020, il existe des plans d'actions pour lutter contre l'abandon des animaux de compagnie.

Des financements permettent la stérilisation des animaux errants et facilitent l'accès aux soins vétérinaires pour les plus démunis.

LE SAVIEZ-VOUS ?

• L'association 30 millions d'amis recense les campings, les hôtels, les gîtes, les pensions et les plages qui accueillent les animaux de compagnie sur le site:

https://www.nosvacancesentreamis.com/,

et depuis quelques années, certains établissements sont labellisés «pet-friendly» pour signaler qu'ils acceptent de vous recevoir avec votre compagnon.



- 6 https://www.cabinetaci.com/maltraitance-animale/
- ** https://www.quatre-pattes.ch/nos-recits/guide-conseils/petfluencing
 https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000649682

: AMÉLIE GUILBERT

Maltraitance et races hypertypées

Les races hypertypées sont des races sélectionnées en accentuant à l'extrême des traits distinctifs propres à une race animale domestique. Par exemple, les bulldogs anglais, les carlins ou les chats persans sont des animaux hypertypés.

La plupart du temps, cette sélection entraine des troubles dermatologiques, respiratoires, locomoteurs, comportementaux, reproducteurs... chez les animaux. Les états pathologiques qui en découlent impactent suffisamment leur bien-être et leur santé pour que de telles pratiques de sélection soient assimilées à de la maltraitance programmée.

La création des hypertypes est encadrée par le code rural et de la pêche maritime (articles R 214-23 et R 215-5-1) qui stipule que la sélection des animaux de compagnie sur des critères de nature à compromettre leur santé et leur bien-être ainsi que ceux de leurs descendants est interdite.

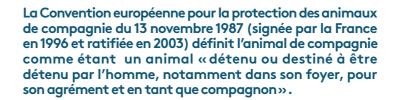
Pour obtenir des informations complémentaires, rendez-vous sur :

https://academie-veterinaire-defrance.org/fileadmin/user_upload/Publication/PrisesPosition/AVF_2018_HypertypesCanins_Avis.pdf

https://academie-veterinaire-defrance.org/fileadmin/user_upload/Publication/PrisesPosition/AVF_2018_HypertypesCanins_AvisAccompagnement.pdf







Accueillir un animal suppose de satisfaire à ses besoins sous peine de le voir tomber malade, devenir destructeur ou agressif.

(SPA https://www.la-spa.fr/adoption/)



LES QUESTIONS À SE POSER AVANT DE SE DÉCIDER

• Suis-je prêt.e à m'engager pour plusieurs années ? Un perroquet peut vivre plus de 60 ans!

Pourrais-je répondre à ses besoins?

En dépense physique : un chien doit être sorti plusieurs fois par jour.

En alimentation: l'animal doit avoir un régime alimentaire adapté à son espèce, sa race, ses caractéristiques individuelles et son activité.

En espace : un animal a besoin d'un espace aménagé au calme.

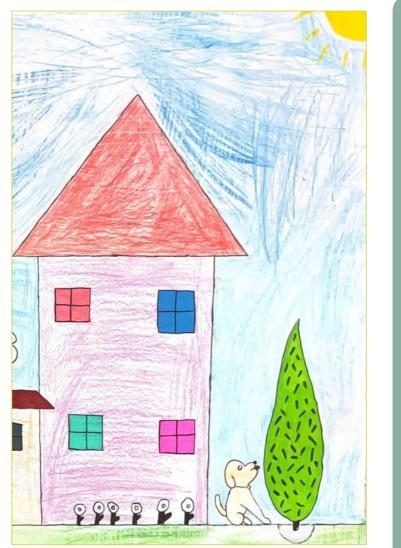
En sociabilisation et en affection : les chats et les chiens ont besoin d'être stimulés.

Sera-t-il accepté dans mon cadre familial?

Pourrais-je subvenir financièrement à ses besoins? La nourriture et l'entretien courant d'un chat ou d'un chien coûte en moyenne entre 500 et 1 000 euros par an.

• Quelle race choisir? Il faut la déterminer en fonction de la taille adulte de l'animal et du cadre de vie que vous pouvez lui offrir. Attention aux races hypertypées dont les caractères morphologiques peuvent aller à l'encontre du bien-être et de la santé de l'animal (fiche 22).

• D'où vient l'animal ? S'informer pour ne pas alimenter le trafic illicite, demander les références de l'éleveur et le numéro d'identification de l'animal.



© DESIGN ÉDITORIAL : AMÉLIE GUILBERT

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

ACCUEILLIR UN ANIMAL DE COMPAGNIE CHEZ SOI

L'acquisition peut se faire par l'achat ou le don, chez un professionnel, un particulier ou une association.

L'acquisition d'un animal engage l'éleveur, le donateur et l'acquéreur

<u>L'ÉLEVEUR</u>

- Si l'éleveur vend au moins 2 portées par an, il doit vous fournir ses numéros de siren et de siret,
- Si l'éleveur ne vend qu'une portée par an :
 - S'il s'agit d'un animal de race, il doit fournir le numéro d'inscription de la portée au livre généalogique,
 - S'il s'agit d'un animal hypertypé, vous devez obligatoirement être informé des risques induits par ses caractéristiques morphologiques sur sa santé et son bien-être, ceux-ci pouvant générer des soins constants et des coûts financiers importants.
 - S'il ne s'agit pas d'un animal de race, assurez-vous que la personne ait déclaré son activité à la chambre d'agriculture.



LE DONATEUR

- **Doit préciser dans son annonce** qu'il s'agit d'un acte gratuit,
- L'animal doit être identifié, être âgé de 8 semaines au moins et être donné avec son certificat vétérinaire.

LES DOCUMENTS ET LES DÉMARCHES LIÉS À LA TRANSACTION

- Documents fournis par le cédant :
 - -les certificats/attestations de cession ou facture,
 - le certificat vétérinaire,
 - un document d'information en langue française sur les caractéristiques et les besoins de l'animal et sur des conseils d'éducation,
 - une déclaration de changement de détenteur,
 - un certificat d'engagement et de connaissance à faire signer par l'acquéreur.
- Démarches à effectuer :
 - par l'acquéreur: signer le certificat d'engagement et de connaissance, au moins 7 jours avant l'acquisition,
 - par le cédant : s'assurer que l'acquéreur a signé le certificat.

L'IDENTIFICATION

Elle est obligatoire

- À partir de 7 mois, pour les chats,
- À partir de 4 mois pour les chiens.

Elle indique que votre animal est inscrit au fichier national d'identification des carnivores domestiques.

Elle facilite les recherches auprès des associations, refuges et autres en cas de fugue ou de perte (fiche 28).



ALLER PLUS LOIN ET AGIR

ACCUEILLIR UN ANIMAL DE COMPAGNIE CHEZ SOI

L'acquisition d'un chien catégorisé ou d'un animal appartenant à une espèce sauvage soumise à autorisation entraîne des obligations complémentaires

Les chiens catégorisés sont les chiens d'attaque (catégorie 1) et les chiens de défense (catégorie 2).

Depuis le 6 janvier 1999, il n'est plus possible d'acheter, de vendre ou de donner un chien de catégorie 1. De même, il est interdit d'en importer ou d'en introduire sur le territoire national.

Les obligations et restrictions relatives à la détention des chiens d'attaque sont décrites dans la fiche 25.





L'acquisition d'un chien de catégorie 2 ou d'un animal d'espèce sauvage soumise à autorisation est assujettie à des obligations et des restrictions :

	Obligations à respecter	Personnes non autorisées à détenir
Chien de catégorie 2	 Avoir une attestation d'aptitude, Avoir un permis de détention, Avoir une assurance en responsabilité civile, Avoir une carte d'identification, Vérifier l'inscription au LOF, Prouver que l'animal a été soumis à une évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire agréé, Vacciner l'animal contre la rage (vaccin à renouve-ler tous les ans). 	 Personnes de moins de 18 ans, Personnes majeures sous tutelle, Personnes condamnées pour un délit inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire, Personnes auxquelles le maire a déjà retiré la garde d'un chien.

Un chien de catégorie 2 peut ne pas être stérilisé.

	Obligations à respecter	Personnes non autorisées à détenir
	 Avoir une autorisation de détention préalable, dé- livrée par la Direction Départementale de la Protec- tion des Populations, 	
D'espèces sauvages soumises à autorisation	 Enregistrer l'animal au fichier d'identification des espèces sauvages protégées sur <u>www.i-fap.fr</u>, 	
	Procéder à un marquage,	
	• Disposer des papiers prouvant l'origine de l'animal.	

VIVRE AVEC UN CHIEN70





- Il a besoin d'avoir des interactions avec les humains et avec d'autres chiens,
- Il a besoin de jouer, d'avoir des activités physiques et de se dépenser,
- Il a également besoin de faire des sorties hygiéniques, au moins 3 fois par jour.

C'est aussi un animal qui a besoin de règles : n'hésitez pas à consulter un professionnel en cas de difficultés.



LE SAVIEZ-VOUS ?

• Il existe des espaces de promenade et/ou des « caniparcs » dans les communes de Paris Est Marne&-Bois : ces espaces sont prévus pour que les chiens puissent être en liberté.

Avoir un chien en bonne santé

- Se rappeler que les besoins physiologiques de l'animal dépendent de la race, du morphotype et de ses caractéristiques individuelles,
- Veiller à ce que ses vaccinations soient à jour,
- Lui appliquer régulièrement un vermifuge,
- Mettre en place un suivi annuel chez le vétérinaire.

Obligation réglementaire et recommandation sanitaire

- Identifier son chien est obligatoire. L'identification est effectuée par un vétérinaire, par tatouage ou pose d'une puce électronique,
- Faire stériliser son chien est fortement conseillé pour éviter les portées de chiots non désirées. De plus, la stérilisation permet de lutter contre les tumeurs mammaires et les kystes ovariens chez la chienne et contre les cancers des testicules et de la prostate chez le chien.

Votre chien dans les transports en commun

- Les chiens de petite taille seront placés dans des sacs ou paniers,
- Les chiens de grande taille sont acceptés dans les métros et RER à condition qu'ils soient tenus en laisse et muselés, et que vous vous soyez acquitté d'un ticket «tarif réduit» pour voyager avec lui,
- Les chiens guides ou d'assistance voyageront gratuitement,
- Les chiens de catégories 1 et 2 sont soumis à des restrictions (fiche 25).

Focus sur les épillets⁷¹:

L'épillet est une inflorescence de graminée sauvage qui s'accroche aux poils et aux coussinets, pénètre les orifices des animaux (oreilles, truffes, yeux, parties génitales...) et peut provoquer des lésions chez le chien : boiterie, perforation de la peau, blessure à la cornée, abcès...

Si votre chien éternue à répétition, a l'œil rouge, secoue la tête, se lèche excessivement... consultez rapidement un vétérinaire.



Épillets

LE SAVIEZ-VOUS ?

• Piétinement de la flore, urine, prédation, trous creusés dans le sol... les chiens ont un impact sur la biodiversité et les habitats naturels, prêtez-y attention!

• Les déjections canines déséquilibrent les écosystèmes en les sur-fertilisant⁷² et en les contaminant avec des bactéries et/ou des substances médicamenteuses (antiparasites, antibiotiques...). Elles doivent toujours être ramassées.



- https://cdn.paris.fr/paris/2023/09/28/guideanimal_a5_bd_2023-09-27_compressed_paris-fr-LgRz.pdf
- https://www.santevet.com/articles/les-epillets-sont-un-vrai-danger-pour-votre-chien-ou-chat

⁷² https://vert.eco/articles/les-dejections-canines-un-danger-meconnu-pour-la-biodiversite

VIVRE AVEC UN CHAT74

Comme pour le chien, l'adoption d'un chat est une décision engageante : c'est un animal sensible, qui demande du

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

Les chiens d'attaque (chiens de première catégorie) et les chiens de défense (chiens de deuxième catégorie) sont soumis à une législation et une réglementation particulière renforçant, entre autres, les mesures de prévention et de protection des personnes.



Si vous possédez un chien de catégorie 1 acquis avant 2010

Vous êtes soumis à des obligations de détention et des restrictions de circulation

Obligations de détention	 Faire une déclaration de détention dans la mairie de la ville où réside le propriétaire du chien, Disposer d'un certificat vétérinaire de stérilisation, Avoir une attestation d'aptitude, Avoir un permis de détention, Avoir une carte d'identification, Prouver que l'animal a été soumis à une évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire agréé, Être à jour de la vaccination antirabique (à réaliser tous les ans), Être détenteur d'une assurance en responsabilité civile pour les dommages causés au tiers par l'animal.
Restriction de circulation	 Interdiction d'accès aux transports en commun, Interdiction d'accès aux lieux et locaux publics, Accès à la voie publique à la condition que le chien soit tenu en laisse et muni d'une muselière, Interdiction de demeurer dans les parties communes des immeubles collectifs.

Si vous possédez un chien de catégorie 2

Les restrictions d'acquisition et de détention sont décrites dans la fiche 23

L'animal doit être muselé et tenu en laisse pour :

- circuler dans les transports en commun,
- circuler dans lieux et les locaux ouverts au public,
- circuler et demeurer dans les parties communes des immeubles collectifs.



temps et des soins quotidiens.

Le chat passe la plupart du temps en sommeil léger et/ou au repos: il a besoin de dormir et de ne pas être dérangé.

Le chat, et tout particulièrement le chaton, a besoin de jouer pour son apprentissage et pour sa stimulation. Il faut donc lui mettre beaucoup d'objets à disposition, à fortiori s'il ne sort pas ou s'il est tout seul.

Le chat aiguise ses griffes pour les entretenir et marquer son territoire: penser à mettre des griffoirs à sa disposition.

L'animal a des besoins physiologiques qui dépendent à la fois de sa race, de ses aptitudes physiques et de ses capacités individuelles : il faudra les respecter.

Soyez attentif aux signes de mal-être : par exemple, un toilettage excessif avec des poils arrachés indique que l'animal est stressé ou malade.

Il est important d'effectuer un suivi annuel chez le vétérinaire et de veiller à ce que les vaccinations soient à jour.

Il est important de lui aménager un espace correspondant à ses besoins :

- Confort au couchage,
- Accès à des lieux en hauteur,
- Accès visuel sur l'extérieur et/ou accès à l'extérieur (balcon, terrasse),
- Sortie à la demande avec installation de chatières.



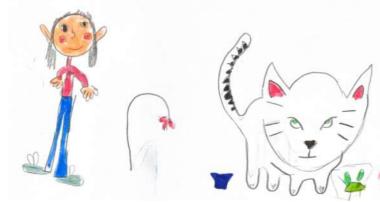
Votre chat doit être identifié et inscrit au fichier national des carnivores domestiques géré par l'I-cad. L'identification est réalisée chez le vétérinaire, par tatouage ou puce électronique.

La stérilisation de son chat n'est pas obligatoire, mais elle est très fortement conseillée pour éviter les portées de chatons non désirées.

En 4 ans, un couple de chats peut engendrer plus de 20 000 chatons!

La stérilisation permet aussi :

- Chez le mâle, de limiter les vagabondages et les marquages de territoire,
- Chez la femelle, de réduire fortement les risques de tumeurs mammaires et utérines ainsi que les dérèglements hormonaux à l'origine d'infections des organes génitaux.





⁷³ https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839 https://agriculture.gouv.fr/les-chiens-de-categorie-1-et-2-dits-chiens-dangereux

par une personne pour son agrément. Ce sont des rongeurs, des oiseaux, des reptiles, des poissons, ...

Les NACs appartenant à des espèces domestiques dépendent du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, celles qui sont issues d'espèces sauvages dépendent du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.



à une réglementation stricte qui vise, entre autres :

- À maintenir les équilibres écologiques et à préserver la biodiversité autochtone,
- À garantir la sécurité et la santé des personnes,

Si vous souhaitez acquérir un NAC non domestique, il faut que vous sachiez:

- Que la seule détention d'un animal non domestique constitue un élevage d'agrément et doit respecter des seuils réglementaires limitant le nombre d'animaux.
- Que, conformément à l'arrêté du 18 octobre modifié78, la détention d'une espèce non domestique peut :
 - Être libre,

 - Nécessiter la tenue d'un registre des entrées et sorties des animaux d'espèces non domestiques,
 - Être soumise à autorisation,
 - Nécessiter un certificat de capacité pour l'entretien des animaux.
- Que ces obligations dépendent du statut de l'espèce (protégée, inscrite à la CITES, considérée dangereuse, exotique envahissante ou sans statut particulier).
- Que vous pouvez contacter la Direction Départementale de la protection des Populations (DDPP) du Val-de-Marne avant d'entreprendre vos démarches.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34922
 https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037491137/

Les nouveaux animaux de compagnies, les NACs, sont des espèces animales autres que les chiens et les chats, détenues

La détention des NACS d'espèces sauvages est soumise

- À s'assurer d'une détention respectueuse du bien-être de l'animal captif.

- Être soumise à déclaration,



Le registre des entrées et sorties des animaux d'espèces non domestiques permet de justifier la régularité des mouvements de l'animal. Il doit être tenu à jour et conservé 5 ans après avoir été clôturé. C'est un outil de lutte contre le trafic illégal d'animaux.

Le certificat de capacité valide une solide expérience préalable, suppose le dépôt d'un dossier administratif auprès de la DDPP et requiert l'avis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS). C'est un outil de prévention de la maltraitance animale.

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter le site : https://veterinairemer41.fr/zoom-sur-les-nouveaux-animaux-de-compagnie-nac/, qui vous apportera de précieuses informations sur certaines espèces de NACs (notamment concernant leurs besoins alimentaires, leur habitat et leur mode de vie).

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le chat domestique a un réel impact sur la biodiversité⁷⁵ : c'est un prédateur qui attaque la petite faune sauvage et la tue, souvent sans la manger.
- Il s'attaque notamment aux espèces qui cherchent leur nourriture au sol. Ses proies préférées sont les mulots, les musaraignes, les moineaux domestiques, les rouges-gorges ou encore les lézards.
- Une étude a établi que les chats domestiques tuaient plusieurs milliards d'oiseaux tous les ans aux
- · Pour éviter ces prédations, vous pouvez fixer une clochette à son collier (muni d'un système antiétranglement) pour que les proies l'entendent approcher.

Vous trouverez d'autres astuces à l'adresse :

https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/wp-content/uploads/02-mediation_chat_guide_des_solutions.pdf

Focus sur les chats errants

Les chats errants sont des chats qui divaguent sur la

voie publique, parce qu'ils ont échappé à la surveillance

de leur propriétaire ou détenteur, ou parce qu'ils n'ont ni

Ils sont sous la responsabilité du maire qui doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour arrêter la diva-

Un chat errant stérilisé, pucé et enregistré à l'I-CAD devient un chat libre que les associations peuvent pro-

Le statut de chat libre permet de mieux réguler les po-

pulations félines et évite les mises en fourrière et les eu-

Le dispositif se heurte toutefois à de fortes contraintes

En cas de découverte d'un chat errant,

n'hésitez pas à consulter le site :

https://www.service-public.fr/particu-liers/vosdroits/F32338,

vous y trouverez de nombreux conseils

propriétaire ni détenteur.

poser à l'adoption.

gation.

thanasies.

budgétaires.

Focus sur les épillets⁷⁶

L'épillet est une inflorescence de graminée sauvage qui s'accroche aux poils, aux coussinets et pénètrent les orifices des animaux (oreilles, truffes, yeux, parties génitales...). Elle peut provoquer des lésions chez le chat : boiterie, perforation de la peau, blessure de la cornée, abcès...

Si votre chat éternue à répétition, a l'œil rouge, secoue la tête, se lèche excessivement...consultez rapidement un vétérinaire.



Épillets



76

https://cdn.paris.fr/paris/2023/09/28/guideanimal_a5_bd_2023-09-27_compressed_paris-fr-LgRz.pdf https://mnhn.hal.science/mnhn-04267201v1/file/Pisanu_Clergeau_2019.pdf

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

QUE FAIRE EN CAS DE PERTE DE SON ANIMAL DE COMPAGNIE⁸²



Vous avez perdu votre chat, votre chien ou votre NAC:

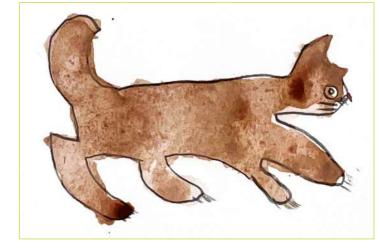
Avant tout, vérifiez qu'il n'ait pas été retrouvé et déposé chez un vétérinaire, auprès d'une association ou dans un refuge et, pour les chiens et les chats, déclarez la perte sur le fichier national I-cad, dans votre espace détenteur





Pour augmenter les chances de retrouver votre compagnon, vous pouvez:

- Demander en mairie les coordonnées du service de ramassage et de la fourrière du secteur et les contacter,
- Signaler la perte de votre animal par affiches ou sur les réseaux sociaux,
- Consultez les annonces d'animaux trouvés, sur internet, dans les journaux, chez les vétérinaires et les commercants.



Vous venez d'acquérir l'animal et vous n'êtes pas encore enregistré comme détenteur officiel : faites un enregistrement temporaire de vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale et numéro d'identification de l'animal), l'I-cad vous contactera si votre animal est retrouvé. Attention, cet enregistrement n'est valable que 2 mois.

Vous ne connaissez pas ou avez perdu le numéro d'identification de votre animal, sachez qu'il est inscrit sur sa carte d'immatriculation et que vous pouvez le récupérer auprès de votre vétérinaire.

Malgré l'obligation, votre animal n'est pas identifié : des sites internet privés vous proposent de diffuser vos annonces de recherche et des conseils.

ATTENTION

Un animal détenu plus de 8 jours en fourrière est déclaré abandonné.

Sites et applications utiles :

FILALAPAT, application à télécharger sur www.i-cad.fr, www.chien-perdu.org et www.chat-perdu.org pour éditer gratuitement des annonces avec la photo de votre animal

Focus sur les poules, de l'animal de rente à la poule de compagnie

La détention de poules relève du droit de tout homme à détenir des animaux dans les conditions définies à l'article L. 214-1 et de les utiliser dans les conditions prévues à l'article L. 214-3, sous réserve des droits des tiers et des exigences de la sécurité et de l'hygiène publique et des dispositions de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.

Cette détention est soumise aux lois sur la protection animale et la sécurité sanitaire.

- Les poules vivant à l'extérieur, dans un jardin, doivent être déclarées en mairie,
- Les poulaillers de plus de 10 individus doivent être distants des voisins de 25 m au moins,
- Les poulaillers de plus de 50 individus sont soumis à déclaration, au titre des installations classées pour l'environnement.

De nombreuses associations œuvrent pour l'introduction des poules dans les foyers urbains, entre autres, pour réduire le volume des déchets alimentaires (une poule consomme près de 150 kg de déchets alimentaires par an !79).



La gestion d'un poulailler en zone urbaine dense nécessite tout de même de prévoir:

- 5 m² de parcours extérieur par poule,
- Un abreuvoir,

: AMÉLIE GUILBERT

- Un abri avec un sol imperméable, étanche et légèrement en pente pour faciliter l'écoulement des eaux,
- Pour les eaux sales du poulailler, un dispositif de décantation, en amont du réseau public,
- Un nettoyage du sol et des abreuvoirs, une fois par semaine.



ATTENTION

L'Agence Régionale de Santé Île-de-France re-

commande de ne pas consommer les œufs issus

des poulaillers domestiques des 410 communes

de l'unité urbaine de Paris en raison de leur conta-

mination par des polluants organiques persis-

Le ministère chargé de l'agriculture demande aux propriétaires de volailles des départements

classés en risque élevé pour la grippe aviaire d'iso-

ou en posant des filets de protection de

Vous trouverez des informations complémen-

taires sur l'évolution de la gestion du risque sani-

https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situa-

tion-en-france

taire sur le site du ministère de l'agriculture.

ler leurs animaux de l'avifaune sauvage⁸¹:

en les confinant,

volières.

LE SAVIEZ-VOUS ?

• Pour protéger les poules du renard, il suffit d'un grillage autour de l'enclos, à condition qu'il soit enterré de 20 cm (le renard sait creuser) et qu'il dépasse d'1,50 m du sol (le renard sait sauter).

- https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34922
- https://mes-poules.com/reduire-poubelle
- https://www.iledefrance.ars.sante.fr/etude-contamination-oeufs-polluants-organiques-persistants

https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/agir-pour-la-faune-en-detresse/faq-grippe-aviaire

⁸² https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F24029 https://www.i-cad.fr/articles/animal_perdu

29

Les animaux de travail n'effectuent pas seulement une tâche : ils coopèrent avec l'être humain, prennent en compte la complexité du réel et développent des compétences.

Leurs capacités sensibles et cognitives nous sont particulièrement précieuses dans l'aide à la personne, pour apporter davantage d'autonomie et de bien-être aux personnes en souffrance (physique ou psychique) et/ou en situation d'handicap⁸⁴.



Focus sur les chiens guides⁸⁵

Les chiens guides sont éduqués pour aider une personne aveugle ou malvoyante à accroître sa mobilité, son confort, sa sécurité et son autonomie. C'est également un compagnon du quotidien et un véritable vecteur de lien social.

Il est remis gratuitement à son bénéficiaire.

Le chien guide connaît 50 ordres⁸⁶. Il peut conduire son maître dans la rue, lui éviter les obstacles, l'amener devant les passages piétons, lui signaler les bordures de trottoirs, lui indiquer un escalier et en sécuriser la montée ou la descente... Le chien est également capable de mémoriser plusieurs parcours.

Les chiens guides sont principalement des labradors, des golden retrievers, des bergers allemands ou des croisements entre ces races.

Les statuts de chiens guides et d'élèves chiens guides sont reconnus par la réglementation française. Cela leur donne accès à tous les lieux publics et privés ouverts au public : transports (gratuits), commerces, restaurants, hôtels...



Focus sur l'animal de médiation⁸⁷

La médiation animale repose sur les effets bénéfiques que peuvent avoir les relations entre un animal et un humain. Elle se pratique dans l'environnement immédiat des personnes et est utilisée pour :

- Prévenir une dégradation des conditions de vie physique et/ou psychique,
- Éduquer,
- Ou accompagner une thérapie.

Les activités de prévention et d'éducation relèvent de l'activité assistée par l'animal (AAA) : l'intervenant humain doit bien connaître l'animal et ses comportements. Ce peut être un (e) bénévole.

Les interventions à portée thérapeutique relèvent de la thérapie assistée par l'animal (TAA). Elles seront menées par un professionnel de santé ou de l'action sociale.

La médiation animale ne guérit pas : elle apaise, prévient l'isolement, améliore les performances cognitives et/ou motrices et peut renforcer l'efficacité d'une thérapie.





La médiation animale est une activité peu encadrée et, actuellement :

- La France ne reconnait aucun diplôme de zoothérapeute,
- La seule formation exigée pour exercer une profession avec les animaux est l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux d'Espèces Domestiques)

C'est un secteur en plein essor qui se professionnalise et se structure avec :

- Des diplômes universitaires en médiation animale dans les universités de Clermont-Auvergne, de Paris Descartes et de Sorbonne Paris-Nord,
- Une licence professionnelle « métiers de la relation à l'animal-compagnon », à l'université de Paris Nanterre,
- Des stages de formation à la médiation animale, à l'institut national de Zoothérapie,
- Une proposition de loi visant à encadrer les pratiques de médiation, déposée à l'Assemblée nationale le 11 juillet 2025.

Si vous souhaitez utiliser la médiation animale :

- Sachez que les animaux médiateurs et/ou facilitateurs sont sous la responsabilité de l'intervenant humain,
- Choisissez une personne reconnue pour son savoir faire et son respect du bien-être animal.

Si vous êtes intéressé(e)s par les métiers de la médiation animale, préférez les formations inscrites au Répertoire Spécifique de France Compétence, reconnues par la Haute Autorité de Santé ou validées par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (Hcéres).

https://shs.cairn.info/ethique-animale--9782130562429-page-263?lang=fr
 https://www.chiensguides.fr/actualites/chiens-dassistance-en-france
 https://www.chiensguides.fr/chien-guide/chien-daveugle-aide-lautonomie
 https://www.chiensguides.fr/chien-guide/chien-daveugle-aide-lautonomie



Comment accompagner son animal de compagnie vieillissant ou en fin de vie⁸⁸

Un animal vieillissant ou en fin de vie a des besoins spécifiques, qu'il est important de connaître et de satis-

- En aménageant un espace adapté à votre animal, dans un endroit calme, à proximité d'une source de chaleur,
- En adaptant l'alimentation de votre animal à son âge, son niveau d'activité physique et à son état de
- En proposant des activités physiques adaptées à son âge et à sa condition physique,
- En prévoyant un suivi vétérinaire régulier, l'animal vieillissant devenant plus fragile.



LE SAVIEZ-VOUS ?

• Il existe des couchages orthopédiques pour soutenir les articulations de votre chien ou de votre

Que faire lorsque son animal de compagnie est décédé ?89

- Les animaux de petite taille (chats, chiens, furets...) doivent être incinérés dans un crématorium animalier,
- Si votre animal est un carnivore domestique, vous devez également déclarer son décès au fichier national d'identification des carnivores domestiques (I-CAD) depuis le site internet de l'I-CAD, dans votre espace détenteur,
- Les **équidés** (cheval, poney, âne) ont le statut d'animaux de ferme. Leur décès doit être déclaré dans les 48h sur le site de l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE). Ils peuvent être incinérés ou confiés à une entreprise d'équarrissage,
- Pour une incinération, vous devrez signer une convention de prise en charge et de crémation avec un
- Pour un équarrissage, vous pourrez contacter une entreprise via l'association ATM- Equidés -Angee.

La crémation comme l'équarrissage sont des services payants.



Que faire en cas de découverte d'un animal mort sur la voie publique ?00

Si vous trouvez un animal, quel qu'il soit, mort sur la voie publique :

- Ne pas toucher sa dépouille, l'animal ayant pu être porteur de maladies,
- Contacter la mairie qui se chargera de demander son enlèvement au prestataire chargé de l'équarrissage.

Pour davantage d'informations sur la fin de vie et le décès d'un animal de compagnie, vous pouvez vous rendre sur le site d'au revoir compagnon :

https://www.aurevoircompagnon.com/

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Jeter la dépouille d'un animal dans une poubelle, un égout ou tout autre lieu est interdit et peut être puni d'une amende de 3 750 euros.
- Il est également interdit d'enterrer soi-même un animal, notamment dans son jardin.



Des établissements publics en charge de la biodiversité et de la sécurité sanitaire

Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)	Traite les questions de santé et environnement, de santé et bien-être des animaux, de santé et travail, d'alimentation et nutrition humaine ainsi que de santé végétale et de produits phytopharmaceutiques.	14 rue Pierre et Marie Curie 94700 Maisons-Alfort https://www.anses.fr/fr
Agence Régionale de Santé (ARS)	Est chargée de la mise en œuvre de la poli- tique de la santé au niveau régional. Elle dis- pose d'antennes départementales.	Délégation du Val-de-Marne 25 chemin des Bassins 94000 Créteil 01 49 81 86 04 https://www.iledefrance.ars.sante.fr/delegation- departementale-du-val-de-marne-94
Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	Est chargée du déploiement des politiques publiques en faveur de la biodiversité. L'agence accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leurs actions en faveur de la biodiversité.	https://www.arb-idf.fr/
Office Français de la Biodiversité (OFB)	Est chargé de la police de l'environnement, de la gestion et de la restauration des espaces protégés, du développement de la connais- sance et de l'expertise concernant la nature ainsi que du soutien aux politiques publiques.	https://www.ofb.gouv.fr/
Muséum National d'His- toire Naturelle (MNHN)	Est à la fois un établissement d'enseigne- ment, de recherche et de diffusion de la culture scientifique et naturaliste. Dans le public, il est connu pour ses expositions et son Jardin des Plantes.	https://www.mnhn.fr/fr https://www.mnhn.fr/fr/nos-expositions https://www.jardindesplantesdeparis.fr/fr

Les liens internet

https://www.aerho-oiseauxdesvilles.org/sondage- nouvelle-page	Pour accéder à l'enquête IFOP sur la co-habitation humains-animaux	
https://www.radiofrance.fr/franceculture/les- animaux-peuvent-ils-faire-preuve-de-compassion- 4550417	Pour en savoir davantage sur les émotions animales	
https://www.parisestmarnebois.fr/fr/frelons-asia- tiques	Si vous avez des questions sur le frelon asiatique	
https://www.parisestmarnebois.fr/fr/moustiques- tigres	Si vous avez des questions sur le moustique tigre] `
https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/de- tail/one-health	Pour en savoir davantage sur les liens entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes	
https://theconversation.com/en-direct-des-especes- qui-est-vraiment-le-rat-brun-ce-petit-mammifere- citadin-85052	Pour en savoir un peu plus sur le rat brun	



LES ADRESSES UTILES

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

LES ADRESSES UTILES

Les liens internet

https://juliusvonbismarck.com/bank/index.php/ projects/some-pigeons-are-more-equal-than-others	Pour en savoir davantage sur la performance artistique
https://uicn.fr/especes-exotiques-envahissantes	Pour en savoir davantage sur les engagements de l'UICN dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/ R66150	Pour déclarer un cas de maltraitance animale
https://conseils-veto.com/aliments-toxiques-chien- chat-1	Pour en savoir davantage sur la toxicité des aliments
https://www.inrae.fr/actualites/concurrence-alimen- taire-entre-abeilles-sauvages-domestiques	Pour en savoir davantage sur la concurrence entre les abeilles domestiques et les abeilles sauvages
https://encyclopedie-pucerons.hub.inrae.fr/puce- rons-et-milieu/pucerons-et-fourmis-mutualisme	Pour en savoir davantage sur les relations entre les fourmis et les pucerons
https://www.purina.fr/nos-engagements/pets-at- work-animaux-au-travail	Pour ceux qui voudraient mettre en place l'accueil des animaux sur leur lieu de travail
https://crca.cbi-toulouse.fr/actualite/la-drosophile- est-capable-de-transmettre-ses-preferences- sexuelles-de-maniere-culturelle/	Pour en savoir davantage sur les drosophiles
https://lejournal.cnrs.fr/articles/les-animaux-des- etres-sensibles	Pour en savoir davantage sur la sensibilité animale
www.ciwf.fr/media/5262170/brochure-ciwf-sen- tience-animale.pdf	Pour en savoir davantage sur les comportements élaborés des animaux d'élevage
https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-es- peces	Pour découvrir les espèces
https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation- citoyenne/refuges-lpo	Pour agir concrètement en faveur de la biodiversité
https://www.mnhn.fr/fr/martin-pecheur	Pour en savoir davantage sur le martin-pêcheur
https://www.observatoire-poissons-migrateurs-bre- tagne.fr/biologie-et-ecologie-de-l-anguille-euro- peenne/biologie-anguille	Pour en savoir davantage sur l'anguille européenne
http://www1.onf.fr/activites_nature/sommaire/de- couvrir/animaux/chauves_souris	Pour en savoir davantage sur les chauve-souris
https://www.institutfrancaisdezootherapie.com	Pour en savoir un peu plus sur la zoothérapie
https://veterinairemer41.fr/zoom-sur-les-nouveaux- animaux-de-compagnie-nac	Pour en savoir un peu plus sur les NACs
https://www.fondationbiodiversite.fr/	Pour en savoir un peu plus sur les enjeux de la biodiversité au bénéfice de tous les vivants

Les liens internet

https://www.iledefrance.ars.sante.fr/maladies- vectorielles-tiques-maladie-de-lyme	Pour en savoir un peu plus sur les maladies vectorielles
https://www.lejardinvivant.fr	Pour accéder aux informations de la ligue de protection des vers de terre
https://www.mnhn.fr/fr/communique-de-presse/la- perruche-a-collier-est-une-pie-comme-les-autres-ni- plus-ni-moins)	Pour avoir des informations argumentées sur la perruche à collier
www.i-cad.fr	Pour accéder au fichier national d'identification des carnivores domestiques en France
www.chien-perdu.org	Pour déclarer la perte d'un chien et le rechercher
www.chat-perdu.org	Pour déclarer la perte d'un chat et le rechercher
www.i-fap.fr	Site de l'identification de la faune sauvage protégée. Pour faire enregistrer ses animaux, obtenir un document de traçabilité et/ou un certificat d'enregistrement
https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation- citoyenne/nature-en-ville/renovation-du-bati-et-bio- diversite/renovation-du-bati-et-biodiversite-le- guide-technique	Pour mieux intégrer la biodiversité au bâti
https://document.environnement.brussels/opac_css/ elecfile/RT_Martinet_noir_FR.pdf	Pour faire des nichoirs à martinets
https://document.environnement.brussels/opac_css/ elecfile/RT_Moineau_domestique_FR.pdf	Pour faire des nichoirs à moineaux
https://document.environnement.brussels/opac_css/ elecfile/RT_Pipistrelle_commune_FR.pdf	Pour faire des nichoirs à pispistrelle
http://www.museum-bourges.net/chauve-souris-ac- cueillir-les-chauves-souris-31.html	Pour mieux accueillir les chauves-souris
https://document.environnement.brussels/opac_css/ elecfile/RT_Spirale_insectes_FR.pdf	Pour construire une spirale à insectes

Les associations

	Faune -Alfort	Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort 7 avenue du général de Gaulle 94704 MAISONS ALFORT Cedex En cas d'urgence <u>contact@faune-alfort.org</u>
	SPA-dispensaire de Paris	5 Av. Stéphane Mallarmé 75017 Paris <u>https://www.la-spa.fr/</u>
Soins	Erinaceus France	567 rue Maréchal Leclerc 94 410 Saint-Maurice Uniquement pour les hérissons https://erinaceus.fr/contact cfs@erinaceus.fr
	Pour ceux qui voudraient s'investir dans le soin aux animaux	https://www.jeveuxaider.gouv.fr/activites/soins-aux-animaux

LES ADRESSES UTILES

32

ALLER PLUS LOIN ET AGIR

LES RESSOURCES UTILES

Les associations

Défense juridique des animaux maltraités et abandonnés Secours et hébergement des animaux y compris les NACs	Association Stéphane Lamart	13 av Charles de Gaulle 94470 BOISSY-SAINT-LEGER CEDEX Chiens, Chats, NACs, Animaux de la ferme, Oiseaux https://www.associationstephanelamart.com/contacter-association- lamart.html 01.46.81.54.64
	Oups'n co	Lapins, Cochons d'inde oupsandco.association@gmail.com 94500 Champigny-sur-Marne 06 01 31 45 48
Refuge et adoption des NACs	Règne animal	Chats, Chiens, NACs, Animaux de la ferme 12 rue des réservoirs 94410 St Maurice associationregneanimal@gmail.com 06.17.56.79.65
	Trois petits chats	Chats, Chiens, Rongeurs, Lapins 3 Rue Benoit Malon 94500 Champigny Sur Marne 06.65.79.30.23
Refuge et adoption des NACs	BooGlaw	Lapins, Rongeurs, Furets, Animaux de ferme, Chiens, Chats 28 Rue de Musselburgh 94500 Champigny-Sur-Marne booglawfr@gmail.com 06.43.42.06.17
	Little Pearls	Chiens, Chats, Lapins 1 grande Rue Charles de Gaulle 94360 Bry Sur Marne <u>hello@littlepearls.fr</u> 06.09.70.50.74
Réhabilitation des animaux de labo- ratoire (seule association française à prendre la thématique en charge)	Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal (GRAAL)	5 rue de Chanzy 94220 Charenton-le-Pont 07 67 57 60 24
Gestion des chats sans maître	Association chats des rues	1 rue Malot 93100 Montreuil <u>acr.montreuil@gmail.com</u> Travaille en partenariat avec Fontenay et Vincennes, entre autres.
	Association des chats du Bois de Vincennes et Alentours	https://savoir-animal.fr/association-chats-bois-vincennes-alentours/
	Ecole de Chiens Guides de Paris	105 Av de Saint-Maurice 75012 Paris
Chiens de soutien	Handi'chiens	Adresse du siège : 43-45 rue Pierre Valette 92240 Malakoff https://handichiens.org/
Médiation animale	Anes en Ville	14 Rue du Val d'Osne 94410 Saint-Maurice https://www.anesenville.fr/
Étude et protection de la biodiversité	Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Ile-de-France	Parc Montsouris, 26 boulevard Jourdan 75014 Paris 01.53.58.58.38 https://www.lpo.fr/lpo-locales/lpo-ile-de-france

Livres

- Sauvages et urbains, à la découverte des animaux dans la ville de Xavier Japiot. Editions Arthaud, 2018 Pour partir à la découverte des espèces animales avec lesquelles nous partageons la ville sans le savoir...
- Habiter en oiseaux de Vinciane Despret. Editions Actes Sud, 2019 Que serait un territoire du point de vue des animaux ? Vinciane Despret mène l'enquête auprès des ornithologues.
- Bêtes de villes. Petit traité d'histoires naturelles au cœur des cités du monde de Nicolas Gilsoul. Editions Fayard, 2019
 En pleine crise de la biodiversité, nos villes sont devenues des jungles hybrides où se croisent bien plus d'animaux que dans nos forêts.
- Nous sommes les autres animaux de Dominique Lestel, Editions Fayard, 2019- Un philosophe nous invite à repenser nos rapports aux animaux, de l'animal machine à l'animal «doudou».
- Zoocities. Des animaux sauvages dans la ville de Joëlle Zask. Editions Premier Parallèle, 2020 Ce livre propose une expérience de pensée : à quoi ressemblerait une ville qui ne serait plus pensée contre les animaux, ni d'ailleurs pour eux, mais avec eux ?
- Les animaux dans l'histoire d'Eric Barata. Éditions Tallandier, 2023 15 historiens racontent l'évolution des relations entre les hommes et les animaux dans toutes les civilisations et jusqu'à nos jours.
- Considérer les animaux, une approche zooinclusive d'Emilie Dardenne. Editions Puf, 2023 La zooinclusivité s'adresse à celles et ceux qui ne veulent pas laisser les animaux sur le bord du chemin. Elle répond à des demandes émanant de secteurs divers et propose des pistes de transition au niveau individuel, collectif et sociétal.
- Indésirables !? : Les animaux mal-aimés de la ville de Joëlle Salomon Cavin. Editions 41, 2023-Rats, cafards et pigeons, aussi peu désirés que formidablement adaptés à l'environnement urbain, recèlent bien des richesses. Ce livre, abondamment illustré, nous invite à les découvrir.
- Les animaux de ce pays de Laura Jean McKay, Editions Dalva, 2025 - Et si, d'un coup, nous nous mettions à comprendre le langage des animaux?
- La ville des animaux de Joan Negrescolor. Éditions Hélium, 2018 dès 4 ans. Nina raconte des histoires aux animaux et aux plantes qui vivent en ville.
- Qui va me manger d'Emilie Vast. Editions MeMo, 2023 dès 4 ans - Pour découvrir le fonctionnement de la nature

- La chenille qui fait des trous d'Eric Carle. Editions Mijade, 2024 - dès 3 ans - de trous en trous... la chenille devient papillon.
- Le martinet de Sarah Cheveau. Editions MeMo, 2024 dès 3 ans Pour mieux connaître cet oiseau, souvent confondu avec l'hirondelle.
- Juste toi et moi de Jennifer Ward et Alexander Vida. Éditions Kimane, 2025 dès 6 ans Pour découvrir l'entraide chez les animaux.
- Ecoute les oiseaux des villes de Léna Mazilu, Yoann Guény et Maxime Zucca. Editions Albin Michel, 2025 dès 4 ans accompagné, à partir de 7 ans en autonomie Reconnaître les oiseaux vivant en ville et les écouter chanter.

Traités techniques

- Renaturer les villes : méthodes, exemples et préconisations de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB).
- Le guide illustré de l'écologie de Bernard Fischesser. Editions Delachaux et Niestlé, 2017 destiné à tous ceux qui veulent comprendre comment des millions d'espèces vivent en relation avec leur environnement physique, chimique et biologique, façonnant notre monde.

Revue

• Revue Géo-regards n°16 (2023) : Animaux sauvages en ville. Quelles cohabitations ?

Webinaire

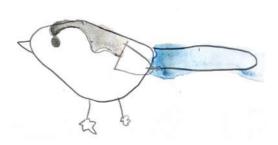
• «Les fausses bonnes idées» de l'ARB, disponible en replay: https://www.arb-idf.fr/cycle-de-webinaires-les-fausses-bonnes-idees/

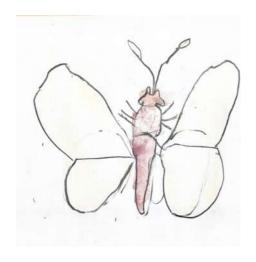
Podcasts

- Baleine sous Gravillon: un podcast qui raconte le Vivant et nous reconnecte avec ce qui vit autour de nous.
- Les animaux musiciens d'Arte Radio : comment les animaux communiquent-ils entre eux ? Découvrez les chants et les cris des baleines, des loups, des oiseaux décryptés par des spécialistes.

1	Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques	89
2	Espèces protégées et menacées présentes au sein de l'intercommunalité	93
3	Espèces exotiques envahissantes interdites en France	95
4	Déclaration des droits de l'animal	101
5	Le label Ville Amie des Animaux	102
6	Le projet ARMAGUEDON : un exemple de recherche-action sur le rat des villes	103
7	l es zones naturelles de l'intercommunalité (carte)	104













ANNEXE 1 ARRÊTÉ DU 11 AOÛT 2006 FIXANT LA LISTE DES ESPÈCES, RACES OU VARIÉTÉS D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Les mammifères domestiques

Famille	Espèce, sous-espèce, race et/ou variété	
Canidés	• Le chien (Canis familiaris).	
Félidés	• Le chat (Felis catus).	
Mustélidés	Le furet, race domestique du putois (Mustela putorius).	
Equidés	• Le cheval (Equus caballus), les races domestiques de l'âne (Equus asinus).	
Suidés	• Le porc (Sus domesticus).	
Camélidés	 Le dromadaire (Camelus dromedarius), Les races domestiques du chameau (Camelus bactrianus), Le lama (Lama glama), L'alpaga (Lama pacos). 	
Cervidés	• Le renne d'Europe (Rangifer tarandus).	
Bovidés	 Les races domestiques du boeuf (Bos taurus), Le yack (Bos grunniens), Le zébu (Bos indicus), Le buffle (Bubalus bubalis), Les races domestiques de la chèvre (Capra hircus), Les races domestiques du mouton (Ovis aries). 	
Muridés	 Les races domestiques de la souris (Mus musculus), Les races domestiques du rat (Rattus norvegicus), Les races domestiques du hamster (Mesocricetus auratus), Les races domestiques de la gerbille (Meriones unguiculatus). 	
Chinchillidés	• Les races domestiques du chinchilla (Chinchilla lanigera x Chinchilla brevicaudata).	
Caviidés	• Le cochon d'Inde (Cavia porcellus).	
Léporidés	• Les races domestiques du lapin (Oryctolagus cuniculus).	

Les oiseaux domestiques

Ordre	Famille	Espèce, sous-espèce, race et/ou variété
Galliformes	Phasianidés	 Les variétés domestiques de la caille du Japon (Coturnix japonica), Les variétés domestiques de la caille peinte de Chine (Coturnix chinensis), Les races et variétés domestiques du coq bankiva (Gallus gallus), La variété lavande du coq de Sonnerat (Gallus sonneratii), Les variétés domestiques du paon ordinaire ou paon bleu (Pavo cristatus), Le paon blanc, Le paon panaché ou pie, Le paon nigripenne, La variété blanche du paon spicifère (Pavo muticus).



ANNEXE 1 ARRÊTÉ DU 11 AOÛT 2006 FIXANT LA LISTE DES ESPÈCES, RACES OU VARIÉTÉS D'ANIMAUX DOMESTIQUES

ANNEXE 1 ARRÊTÉ DU 11 AOÛT 2006 FIXANT LA LISTE DES ESPÈCES, RACES OU VARIÉTÉS D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Les oiseaux domestiques

Ordre	Famille	Espèce, sous-espèce, race et/ou variété
Galliformes	Phasianidés	 Les variétés domestiques du faisan ordinaire (Phasianus colchicus) notamment: Le faisan blanc, Le faisan pie ou panaché, Le faisan de Bohême, Les variétés gris cendré, fauve, isabelle, diluée, Les formes géantes, Les variétés domestiques du faisan doré (Chrysolophus pictus): Le faisan doré charbonnier (mutation « obscurus »), Le faisan doré jaune (mutation « luteus »), Le faisan doré saumoné ou isabelle (forme « infuscatus »), Le faisan doré cannelle, Les races et variétés domestiques de la pintade à casque d'Afrique occidentale (Numida meleagris galeatus), Les races et variétés domestiques du dindon mexicain (Meleagris gallopavo gallopavo).
Ansériformes	Anatidés	 Le cygne dit « polonais » (Cygnus « immutabilis »), variété de couleur du cygne tuberculé ou cygne muet (Cygnus olor), La variété argentée du cygne noir (Cygnus atratus), Les oies de Chine et de « Guinée », variétés domestiques de l'oie cygnoïde (Anser cygnoides), Les races et variétés domestiques de l'oie cendrée (Anser anser), Les variétés blanche et blonde de l'oie d'Egypte (Alopochen aegyptiaca), Les races et variétés domestiques du canard colvert (Anas platyrhynchos), Les variétés bleue et noire du canard ou sarcelle de Laysan (Anas laysanensis), La variété argentée du canard ou pilet des Bahamas (Anas bahamensis), Les variétés blonde et blanche du canard carolin (Aix sponsa), La variété blanche du canard mandarin (Aix galericulata), Les races et variétés domestiques dites canards de Barbarie, du canard musqué (Cairina moschata).
Columbiformes	Columbidés	 Les races et variétés domestiques du pigeon biset (Columba livia), Les variétés domestiques, constituant la tourterelle domestique ou tourterelle rieuse (Streptopelia « risoria »), de la tourterelle rose et grise (Streptopelia roseogrisea), Les variétés domestiques de la colombe diamant (Geopelia cuneata).
Psittaciformes	Psittacidés	 Les variétés domestiques de la perruche ondulée (Melopsittacus undulatus), Les variétés pastel, cinnamon, lutino, opaline de la perruche omnicolore (Platycercus eximius eximius), Les variétés bleue, jaune, cinnamon de la perruche de Pennant (Platycercus elegans), La variété cinnamon de la perruche palliceps (Platycercus adscitus), Les variétés cinnamon, lutino, vert de mer, opaline de la perruche à croupion rouge (Psephotus haematonotus haematonotus), Les variétés cinnamon, panaché, jaune aux yeux noirs, lutino, ailes en dentelles (lacewing) de la perruche à bandeau rouge ou kakariki à front rouge (Cyanoramphus novaezelandiae novaezelandiae).

06	aica	ALIV	A	200	AC+		110
LG2	OISE	aux	u	JIII	C2 (Ч	ue:

Ordre	Famille	Espèce, sous-espèce, race et/ou variété	
Psittaciformes	Psittacidés	 Les variétés opaline (rose), jaune, fallow, ino, isabelle de la perruche de Bourke (Neopsephotus bourkii), Les variétés foncée, lutino, panaché, cinnamon de la perruche élégante (Neophema elegans), Les variétés foncée, ventre rouge, poitrine et ventre rouges, jaune, opaline, grise de la perruche d'Edwards ou perruche turquoisine (Neophema pulchella), Les variétés bleu de mer, bleue à poitrine blanche, ino, ventre rouge, cinnamon, grise de la perruche splendide (Neophema splendida), Les variétés domestiques de l'inséparable à face rose (Agapornis roseicolis), Les variétés domestiques de l'inséparable de Fischer (Agapornis fischeri), Les variétés domestiques de l'inséparable masqué ou à tête noire (Agapornis personatus), La variété lutino de l'inséparable de Liliane (Agapornis lilianae), Les variétés foncée, bleue, violet de l'inséparable nigrigenis (Agapornis nigrigenis), Les variétés foncée, bleue, violet de l'inséparable nigrigenis (Agapornis nigrigenis), Les variétés foncée et panachée de la perruche à collier d'Asie (Psittacula krameri manillensis), Les variétés grise, lutino, albino de la perruche grande alexandre (Psittacula eupatria), Les variétés bleue, lutino, albino de la perruche souris (Myiopsitta monachus monachus), Les variétés bleue, lutino, albino (bleue et lutino) de la perruche rayée ou perruche catherine (Bolborhynchus lineola lineola), Les variétés bleue, lutino, albino (bleue et lutino) de la perruche à calotte bleue ou perruche princesse de Galles (Polytelis alexandrae), Les variétés bleue et ino de la perruche de Barnard (Barnardius zonarius barnardi), Les variétés bleue et la perruche à collier jaune ou perruche vingt-huit (Barnardius zonarius semitorquatus), Les variétés bleue, fallow, lutino, albino, cinnamon de la perruche céleste (Forpus coelestis), Les variétés domestiques de la perruche calopsitte (Nymphicus hollan	
	Corvidés	• La variété opale du geai des chênes (Garrulus glandarius).	
	Sturnidés	• La variété brune de l'étourneau sansonnet (Sturnus vulgaris).	
Passériformes	Turdidés	 Les variétés albino, blanche du merle noir (Turdus merula), Les variétés brune, albino, satinée de la grive musicienne (Turdus philomelos). 	
i ussemonnes	Passeridés	 Les variétés brune, phaeo, agate, opale, blanche, albino, lutino ivoire, satinée, brune pastel du moineau domestique (Passer domesticus), Les variétés brune, opale, brune opale du moineau friquet (Passer montanus). 	
	Estrildidés	 Les variétés domestiques constituant le moineau du Japon (Lonchura « domestica») du domino (Lonchura striata), Les variétés domestiques du diamant mandarin (Taeniopygia guttata castanotis). 	





ARRÊTÉ DU 11 AOÛT 2006 FIXANT LA LISTE DES ESPÈCES, RACES OU VARIÉTÉS D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Les oiseaux domestiques

Ordre Famille Espèce, sous-espèce, race et/ou variété		Espèce, sous-espèce, race et/ou variété
	Estrildidés	 Les variétés domestiques du diamant de Gould (Eryhrura gouldiae), Les variétés brune et isabelle du diamant modeste (Neochemia modesta), Les variétés brune, à bec jaune, pastel et argenté du diamant à goutelettes (Stagonopleura guttata), Les variétés à masque jaune et pastel du diamant à queue rousse (Neochmia ruficauda), Les variétés brune, isabelle, crème ino du diamant à longue queue (Poephila acuticauda), La variété crème ino du diamant à bavette (Poephila cincta), La variété lutino du diamant de Kittlitz (Erythrura trichroa), La variété bleue du diamant psittaculaire ou pape de Nouméa (Erythrura psittacea), Les variétés brune, opale, et grise du bec de plomb (Lonchura malabarica), Les variétés brune, pastel, ventre noir et crème ino du bec d'argent (Lonchura cantans), Les variétés blanche, brune, opale et pastel du padda ou calfat (Lonchura oryzivora), Les variétés blanche, brune, collier jaune du cou-coupé (Amadina fasciata).
Passériformes	Fringillidés	 Les races et variétés domestiques, dites « canaris » du serin des Canaries (Serinus canaria), Les variétés brune et phéo du roselin du Mexique (Carpodacus mexicanus), Les variétés brune, agate et lutino du verdier de Chine (Carduelis sinica), Les variétés brune, agate et lutino du verdier de l'Himalaya (Carduelis spinoïdes), Les variétés brune et pastel du tarin rouge du Venezuela (Carduelis cucculata), Les variétés brune, agate, isabelle, vert dilué, vert double dilué, brune diluée, brune double diluée, agate double diluée, isabelle diluée et isabelle double diluée du tarin des aulnes (Carduelis spinus), Les variétés brune, agate, isabelle, pastel, brun pastel du sizerin flammé (Carduelis flammea), Les variétés blanche, brune, agate, pastel, isabelle et satiné du chardonneret élégant (Carduelis carduelis), Les variétés isabelle, agate, brune, isabelle satiné, lutino du verdier (Carduelis chloris), Les variétés pastel, brune, brun pastel du bouvreuil (Pyrrhula pyrrhula), Les variétés brune, agate, opale du pinson des arbres (Fringilla coelebs).

Autres espèces domestiques

	Ordre	Famille	Espèce, sous-espèce, race et/ou variété
Amphibiens Anoures Urodèles La race « Rivan 92 La variété albinos «			 La race « Rivan 92 » de la grenouille rieuse (Rana ridibunda), La variété albinos de l'axolotl (Ambystoma mexicanum).
	Poissons		 La carpe Koï (Cyprinus carpio), Les poissons rouges et japonais (Carassins auratus), Les races et variétés domestiques du guppy (Poecilia reticulata), Les races et variétés domestiques du danio (Brachydanio rerio), Les races et variétés domestiques du combattant (Betta splendens).
	Insectes		 Le ver à soie (Bombyx mori), Les variétés domestiques de l'abeille (Apis spp), Les variétés domestiques de la drosophile (Drosophila spp).



ANNEXE 2 ESPÈCES PROTÉGÉES ET MENACÉES PRÉSENTES AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ 91

- Une espèce animale protégée est une espèce sauvage qui fait l'objet de mesures de conservation pour des raisons scientifiques et/ou de sauvegarde du patrimoine biologique.
- En France, les espèces protégées sont inscrites sur des listes fixées par arrêtés interministériels.
- Une espèce menacée est une espèce dont les conditions de vie ne sont plus assurées sur un territoire et dont l'existence même est remise en question si aucune action n'est entreprise pour la sauvegarder. Elle est inscrite sur les listes rouges internationales, nationales et/ou régionales.

La réglementation des espèces protégées

Il est interdit:

- De détruire ou d'enlever les œufs ou les nids des animaux de ces espèces,
- De mutiler ces animaux, de les tuer ou de les capturer,
- De perturber intentionnellement ces animaux dans leur milieu naturel,
- De les naturaliser,
- De transporter, colporter, utiliser, détenir des individus de ces espèces,
- De mettre en vente, de vendre ou d'acheter des individus de ces espèces,
- De détruire, de modifier ou de dégrader les habitats naturels de ces espèces.

Ne pas respecter ces mesures est puni de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende.

Le classement des espèces protégées

La liste rouge est établie conjointement par l'office français de la biodiversité, le Muséum National d'Histoire Naturelle et le comité français de l'UICN (union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Elle permet le classement des espèces en fonction des menaces qui pèsent sur elles, une espèce étant menacée dès lors qu'elle est classée vulnérable, en danger ou en danger critique.

La conservation des espèces est un enjeu intercommunal

56 espèces protégées parmi lesquelles 12 espèces menacées fréquentent le couloir écologique de la Marne entre Bry-sur-Marne/Le Perreux-sur-Marne et le pont de Champigny.

La réduction des nuisances lumineuses et sonores le long du cours d'eau (fiche 14) participe à l'amélioration de leurs conditions de vie.

ESPÈCES PROTÉGÉES ET MENACÉES PRÉSENTES **AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ 91**

ANNEXE 3 ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES INTERDITES EN FRANCE

La liste des espèces protégées recensées le long de la Marne entre Bry-sur-Marne/Le Perreux-sur-Marne et le pont de Champigny:

Poissons	Hotu		
Reptiles	Lézard des murailles (fiche 8)		
Reptiles	Orvet fragile		
	Triton alpestre		
	Triton ponctué		
Batraciens	Grenouille verte (partiellement protégée, la capture pour consommation familiale restant autorisée)		
	Alyte accoucheur		
	Crapaud commun		

Oiseaux du bâti	Faucon crécerelle (fiche 6)
Oisedux du bati	Rougequeue noir
Oiseaux des milieux arbustifs	Fauvette grisette
	Bergeronnette des ruisseaux
	Chevalier Guignette
	Cygne tuberculé
	Goéland argenté
	Grand cormoran
	Grèbe huppé
	Héron cendré
	Martin-pêcheur d'Europe (fiche 4)
	Mouette rieuse
	Buse variable
	Épervier d'Europe
Oiseaux	Pigeon colombin
des milieux	Fauvette à tête noire
humides	Grimpereau des jardins
	Mésange bleue
	Mésange charbonnière
	Mésange huppée
	Mésange nonnette
	Pic épeiche
	Pic vert
	Pouillot véloce
	Roitelet huppé
	Roitelet à triple bandeau
	Rougegorge familier
	Troglodyte mignon
Chauve-souris	Pipistrelle de Kuhl

La liste des espèces quasi-menacées et menacées le long de la Marne entre Bry-sur-Marne /Le Perreux-sur-Marne et le pont de Champigny :

Poissons	Anguille d'Europe (fiche 4)	Espèce en danger critique d'ex- tinction au niveau mondial
	Faucon pèlerin	Vulnérable (niveau régional)
	Hirondelle rustique	Vulnérable (niveau régional)
Oiseaux	Hirondelle de fenêtre (fiche 6)	Quasi menacée (niveau régional)
du bâti	Martinet noir (fiche 6 et 15)	En danger (niveau européen)
	Moineau domestique	Vulnérable (niveau régional)
Oiseaux des	Hypolaïs polyglotte	Quasi menacée (niveau régional)
milieux arbustifs	Linotte mélodieuse	Vulnérable (niveau régional)
Oiseaux des milieux humides	Goéland cendré	En danger critique d'extinctior (niveau régional)
	Goéland brun	Vulnérable (niveau régional)
	Sterne pierregarin	Vulnérable (niveau régional)
Oiseaux	Accenteur mouchet	Quasi menacée (niveau régional)
des parcs et jardins	Fauvette des jardins	Vulnérable (niveau régional)
	Mésange à longue queue	Quasi menacée (niveau régional)
	Verdier d'Europe	Vulnérable (niveau régional)
	Murin de Daubenton	En danger (niveau régional)
Chauve- souris	Noctule commune (fiche 4)	Quasi menacée (niveau régional)
	Pipistrelle commune (fiche 5)	Quasi menacée (niveau régional)

(Articles L.411-5 et L.411-6 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 14 février 2018)

Les listes en vigueur en août 2025 ciblent des espèces d'invertébrés, d'amphibiens, de poissons, d'oiseaux et de mammifères et distinguent 2 niveaux d'interdiction avec :

- Les espèces EEE de niveau 1, interdites d'introduction dans le milieu naturel de manière volontaire, par négligence ou par imprudence,
- Les espèces EEE de niveau 2, interdites d'introduction sur l'ensemble du territoire, pour lesquelles sont aussi interdits le transit, la détention, le transport, le colportage, l'utilisation, l'échange, la mise en vente, la vente ou l'achat.

Ces interdictions visent à protéger la biodiversité locale et à lutter contre l'érosion de la biodiversité mondiale. Un plan d'actions pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes complètent le dispositif de lutte et de protection, au niveau national.

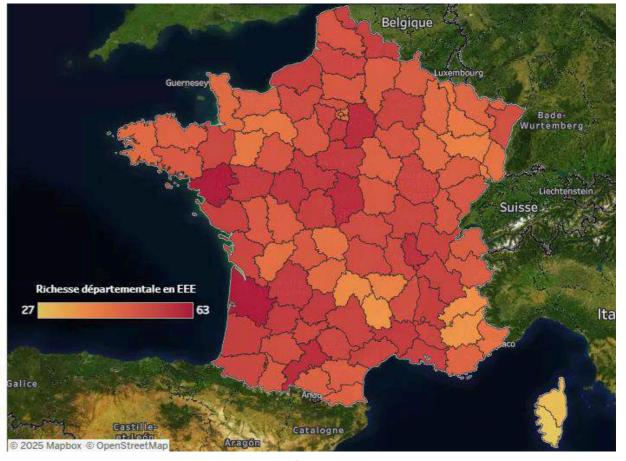


Figure 1:

Richesse départementale en espèces exotiques envahissantes 2014-2023 Source : centre de ressources Espèces exotiques envahissantes

Pour davantage d'informations :

https://www.notre-environnement.gouv.fr/donnees-etressources/ressources/cartes/article/richesse-departementale-en-especes-exotiques-envahissantes-<u>eee-parmi-un-panel</u>



ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES INTERDITES EN FRANCE

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES INTERDITES EN FRANCE

Liste des espèces EEE de niveau 1

S	Nom	Origine	Impacts	
Invertébré	Callinectes sapidus – crabe bleu américain	Amérique du Nord	 Prédateur de la faune native, Attaque les filets de pêche. 	

	S	Nom	Origine	Impacts
amphibien	ampnibler	Tortues des genres Chrysemys, Clemmys, Graptemys, Pseudemys, et Trachemys	Sans objet	 Impacts négatifs sur la flore et la faune aquatiques, Menace potentielle pour les espèces indigènes, par compétition.
- 1	Tiles et	Pelophylax bedriagae – grenouille verte de Bédriaga	Bassin méditerranéen oriental et Sud-Est	• Affecte les populations de grenouilles indigènes par la prédation, la transmission de maladies et l'hybridation.
Reptile	Кер	Pelophylax keurtmuelleri – grenouille verte des Balkans	Grèce et parties adjacentes des Balkans	• Impacts non encore documentés.

	Nom	Origine	Impacts
Oiseaux	Branta canadensis - Bernache du Canada	Amérique du Nord	 Espèce prolifique, Dégrade les plans d'eau et augmente l'eutrophisation des eaux, S'attaque aux prairies et aux cultures (le blé en particulier), Transmet des maladies à l'être humain (conjonctivites, botulisme), Entre en compétition avec les espèces locales.
	Psittacula krameri – Perruche à collier	Asie et Afrique	 Avec les oiseaux indigènes : compétition pour les habitats et l'alimentation, Avec les chauves-souris indigènes : compétition pour les habitats, Attaque les vergers.

	Nom	Origine	Impacts
	Castor canadensis kuhl – castor canadien	Amérique du Nord, jusqu'au Nord du Mexique	 Bon reproducteur, En compétition possible (habitat et alimentation) avec le castor d'Europe.
	Cervus nippon Temminck - Cerf sika	Est de l'Asie	• Risque d'hybridation avec le cerf élaphe européen (pollution génétique).
: 4	Macropus rufogriseus - Wallaby de Benett	Est australien, Tasmanie	• Compétition potentielle avec le lièvre et le chevreuil.
Mammifar	Rattus norvegicus - Rat surmulot	Chine	 Très prolifique, Transmission de maladies à la faune et à l'être humain.
X	Les sciuridae à l'exception des espèces européennes (marmotte des Alpes et écureuil roux)	Tous les continents sauf l'Australie et l'Antarctique	• Menaces sur la flore et la faune indigènes.
	Sylvilagus floridanus - Lapin américain	Floride	 Dégâts sur les cultures agricoles, En compétition avec les espèces européennes, Transmission de maladies à la faune et à l'être humain.

Liste des espèces EEE de niveau 2

	Nom	Origine	Impacts
	Arthurdenduys triangu- latus – Ver plat de Nouvelle- Zélande	Nouvelle-Zélande	Prédateur des vers de terre.
	Eriocheir sinensis – Crabe chinois	Asie	 Prédateur de la faune et de la flore aquatiques, Attaque des filets de pêche.
	Portunus segnis – crabe bleu nageur de Mer rouge	Mer rouge et zone Indo-Pacifique	 Dégâts socio-économiques sur la pêche artisanale, Particulièrement agressif vis-à-vis des espèces indigènes, Grands compétiteurs de la faune méditerranéenne.
	Faxonius rusticus – Écrevisse à tâches rouges	Midwest des USA	 Particulièrement vorace, Prédatrice de la faune et de la flore natives.
	Orconectes limosus – Écrevisse américaine	Amérique du Nord	 Compétitrice des écrevisses indigènes, Vectrice de la peste des écrevisses.
	Orconectes virilis -Écrevisse à pinces bleues	Amérique du Nord	Vectrice de la peste des écrevisses.
	Pacifastacus Ieniusculus –Écrevisse de Californie	Côte Ouest des USA	Supplante systématiquement les espèces natives.
	Procambarus cf fallax – Écrevisse marbrée	Incertaine	 Se reproduit sans mâle, Taux de reproduction élevé susceptible de déséquilibrer les écosystèmes.
Invertebres	Procambarus clarkii – Écrevisse de Louisiane	Sud Est des USA	 Vectrice de la peste des écrevisses, Compétitrice des espèces natives, Endommage les berges et perturbe fortement les écosystèmes.
	Limnoperna fortunei (Xenostrobus securis) – Moule pygmée	Asie du Sud-Est	 Modifie le cycle des nutriments, Détruit les espèces indigènes en se fixant sur elles et en les étouffant.
	Dreissena rostriformis – moule quagga	Ukraine (bassin du Dniepr)	 Prolifique, Fort impact sur le fonctionnement des écosystèmes d'eaux douces.
	Solenopsis geminata – Fourmi de feu tropi- cale	Amérique du Sud	• Impacts non encore documentés.
	Solenopsis invicta – Fourmi de feu	Amérique du Sud	• Impacts non encore documentés.
-	Solenopsis richteri -Fourmi noire importée	Amérique du Sud	 Réduit l'abondance des insectes et la richesse des espèces, Ronge les câbles électriques, les plastiques et le caoutchouc.
	Wasmannia auropunc- tata – Petite fourmi de feu	Amérique du Sud et Amé- rique Centrale	 Prédateur d'invertébrés et de vertébrés, Favorise les insectes suceurs de sève sur les végétaux.
	Vespa orientalis – frelon oriental	Zones tropicales et tempé- rées d'Asie centrale, Moyen- Orient et Europe du Sud-Est	 Grand prédateur des abeilles domestiques, Impacts socio-économiques importants.
	Vespa velutina nigrithorax – Frelon asiatique	Est de l'Asie	 Prédateur d'insectes, Fragilise fortement le patrimoine apicole.

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES INTERDITES EN FRANCE

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES INTERDITES EN FRANCE

	Nom	Origine	Impacts
	Ameiurus melas – Poisson-chat	Amérique du Nord	 Prédateur de nombreuses espèces natives (végétaux, invertébrés, poissons).
	Plotosus lineatus – Poisson chat rayé	Nouvelle Calédonie	 Poisson venimeux, Fortes capacités de reproduction, En méditerranée orientale, participe à l'exclusion compétitive de 2 espèces de mulet.
	Channa argus – Poisson à tête de ser- pent du Nord	Corée, Chine, Russie	 Très résistante aux environnements extrêmes, Produit des effets en cascade sur la chaîne alimentaire des écosystèmes aquatiques.
	Fundulus heteroclitus – Choquemort	Amérique du Nord	Menace potentielle par prédation et compétition.
Poissons	Gambusia affinis – Gambusie	Amérique du Nord	 Très prolifique, Grandes capacités d'adaptation, Fort impact sur les populations de petits poissons, Peut favoriser la prolifération des moustiques en s'attaquant aux invertébrés prédateurs.
<u>_</u>	Gambusia holbrooki –Gambusie	Amérique du Nord	• Transmet le ténia aux poissons d'eau douce.
	Lepomis gibbosus – Perche soleil	Amérique du Nord	• Prédateur des œufs de poissons natifs.
	Morone americana – Baret	Amérique du Nord (Côte atlantique)	 Déclarée espèce envahissante dans plusieurs états des USA, Non encore observée en France, sous surveillance, Peut s'hybrider avec d'autres espèces de perches.
	Perccottus glenii - Goujon de l'Amour	Asie	 Grand prédateur d'invertébrés et de larves de vertébrés, Modifie l'équilibre de la chaîne alimentaire dans les écosystèmes.
	Pseudorasbora parva – Pseudorasbora	Asie	 Porteur d'un parasite responsable de l'effondrement de 2 espèces endémiques turques, Susceptible de transmettre le parasite au saumon at- lantique et à la truite commune.

Reptiles et amphibiens	Nom	Origine	Impacts
	Lampropeltis getula –Serpent roi de Californie	USA et Amérique centrale	 Établi aux Canaries, Evasions occasionnelles constatés en Belgique, Pays Bas, Allemagne, Italie et Royaume uni. Prédateur de nombreuses espèces de rongeurs et autres petits mammifères, Susceptible de menacer des espèces natives.
	Pelophylax bedriagae – grenouille verte de Bédriaga	Bassin méditerranéen oriental et Sud-Est	Affecte les populations de grenouilles indigènes par la prédation, la transmission de maladies et l'hybridation.
	Pelophylax keurtmuel- leri – grenouille verte des Balkans	Grèce et parties adjacentes des Balkans	• Impacts encore non documentés.
	Lithobates (Rana) catesbeianus – Grenouille taureau	Côte Est des USA	Menace directement la survie des amphibiens indi- gènes, par la prédation et la transmission de pathologies.
	Xenopus laevis – Xénope lisse	Afrique Australe	 Fortes capacités de reproduction, Risque majeur pour le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.
	Trachemys scripta –Tortue de Floride	Est des USA	 Concurrence les populations de tortue indigène (Cistule d'Europe), Transmet des parasites, Néfaste pour la flore et la faune aquatiques des zones colonisées.

	Nom	Origine	Impacts
	Acridotheres tristis – Martin triste	Asie	 En France Outre-mer, cause des dégâts importants aux cultures et occasionne des problèmes sanitaires (para- sites et consommation de déchets alimentaires).
	Corvus splendens – Corbeau familier	Asie	 Porteur d'agents pathogènes susceptibles de provoquer des maladies diarrhéiques chez l'être humain, Menace les espèces locales, Provoque des dégâts, en particulier sur les cultures et les câbles électriques.
	Oxyura jamaicensis – Érismature rousse	Amériques	 Menace l'espèce européenne (Erismature à tête blanche) par hybridation (pollution génétique).
Oiseaux	Pycnonotus cafer – Bulbul à ventre rouge	Asie	 En Polynésie française, entre en compétition avec les espèces locales et menace une espèce endémique en danger d'extinction : le monarque de Tahiti, Participe à la dissémination d'espèces végétales exotiques envahissantes.
	Alopochen aegyptiacus – Ouette d'Egypte	Egypte et Afrique Subsaharienne	 Grandes capacités de colonisation des milieux, Impacts liés à la compétition et à son comportement agressif en période de reproduction, Peut s'hybrider avec la bernache du Canada, l'oie cen- drée et le canard colvert, Perturbe les écosystèmes aquatiques en eutrophisant les cours d'eau.
	Threskiornis aethiopicus – Ibis sacré	Afrique et Madagascar	 Concurrence les espèces locales en occupant leurs sites de nidification, Prédateur d'espèces d'oiseaux classées sensibles en période de reproduction.

	Nom	Origine	Impacts
	Axis axis – Cerf axis	Amérique du Nord	 Prédateur de nombreuses espèces natives (végétaux, invertébrés, poissons).
	Muntiacus reevesii – Muntjac de Reeves	Nouvelle Calédonie	 Poisson venimeux, Fortes capacités de reproduction, En méditerranée orientale, participe à l'exclusion compétitive de 2 espèces de mulet.
	Nyctereutes procyonides – Chien viverrin	Corée, Chine, Russie	 Très résistante aux environnements extrêmes, Produit des effets en cascade sur la chaîne alimentaire des écosystèmes aquatiques.
	Neovison vison –vison d'Amérique	Amérique du Nord	Menace potentielle par prédation et compétition.
Mammifères	Callosciurus erythraeus – Écureuil à ventre rouge	Amérique du Nord	 Très prolifique, Grandes capacités d'adaptation, Fort impact sur les populations de petits poissons, Peut favoriser la prolifération des moustiques en s'attaquant aux invertébrés prédateurs.
	Callosciurus finlaysonii – Écureuil de Finlayson	Amérique du Nord	Transmet le ténia aux poissons d'eau douce.
	Sciurus carolinensis – Écureuil gris	Amérique du Nord	Prédateur des œufs de poissons natifs.
	Sciurus niger – Écureuil fauve	Amérique du Nord (Côte atlantique)	 Déclarée espèce envahissante dans plusieurs états des USA, Non encore observée en France, sous surveillance, Peut s'hybrider avec d'autres espèces de perches.
	Țamias sibiricus – Écureuil de Corée	Sibérie et Est de l'Asie	 Quelques populations en France métropolitaine, Porteur des bactéries responsables de la maladie de Lyme, Cause des dégâts importants dans les champs de céréales de son aire d'origine.

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES INTERDITES EN FRANCE

DÉCLARATION DES DROITS DE L'ANIMAL⁹²

	Nom	Origine	Impacts
	Herpestes javanicus – Mangouste de Java	Asie	 Etabli en outre-mer, Prédateur d'espèces autochtones (oiseaux, reptiles et mammifères), Peut transmettre la rage et la leptospirose.
	Myocastor coypus – Ragondin	Amérique du Sud	 Diminue les herbiers et perturbe les communautés végétales des milieux aquatiques, Dégrade les berges, accélère le colmatage des lits des rivières, perturbe le réseau hydraulique, Dégrade les installations humaines (digues, piliers de ponts), Transmet la douve du foie, la leptospirose, la toxoplasmose et l'échinococcose alvéolaire.
Mammifères	Procyon lotor – Raton laveur	Amérique du Nord	 Omnivore, ses impacts sur la flore et la faune (inverté-brés, lézards, amphibiens œufs et couvées) sont avérés, S'attaque aux poulaillers et consomme le maïs sur pied, Transmet la rage et des encéphalites létales pour les enfants.
	Nasua nasua – Coati roux	Amérique du Sud	• Impacts non encore documentés pour l'Europe.
	Ondatra zibethicus – Rat musqué	Amérique du Nord	 Dans les milieux aquatiques réduit les herbiers et impacte la composition des communautés végétales, Perturbe la reproduction de certains oiseaux, poissons et invertébrés, Dégrade les berges, accélère l'érosion et le colmatage du lit des rivières. Ravage les prairies naturelles, Dégrade les installations humaines (digues et piliers de ponts), Transmet la leptospirose, la toxoplasmose et l'échinococcose alvéolaire.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur : https://especes-exotiques-envahissantes.fr



- Elle date de 1979 et a été révisée en 2018.
- Elle n'a encore aucune valeur juridique.
- Elle rappelle les capacités des animaux non humains à souffrir physiquement et mentalement et à ressentir du plaisir.
- Elle insiste sur la nécessité de les protéger d'une menace humaine, volontaire ou involontaire, et sur le fait que le respect qui leur est dû s'applique à tous les êtres vivants quelle que soit leur espèce.

Article 1

Le milieu naturel des animaux à l'état de liberté doit être préservé afin que les animaux puissent y vivre et évoluer conformément à leurs besoins et que la survie des espèces ne soit pas compromise.

Article 2

Tout animal appartenant à une espèce dont la sensibilité est reconnue par la science a le droit au respect de cette sensibilité.

Article 3

Le bien-être tant physiologique que comportemental des animaux sensibles que l'homme tient sous sa dépendance doit être assuré par ceux qui en ont la garde.

Article 4

Tout acte infligeant douleur, souffrance ou angoisse à un animal, sans nécessité, est prohibé.

Article 5

Tout acte impliquant sans justification la mise à mort d'un animal est prohibé.

Si la mise à mort d'un animal est justifiée, elle doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse.

Article 6

Aucune manipulation ou sélection génétique ne doit avoir pour effet de compromettre le bien-être ou la capacité au bien-être d'un animal sensible.

Article 7

Les gouvernements veillent à ce que l'enseignement forme au respect de la présente déclaration.

Article 8

La présente déclaration est mise en œuvre par les traités internationaux et les lois et règlements de chaque État et communauté d'États.







Les communes candidates doivent s'engager pour :

- La promotion du respect du bien-être animal,
- La valorisation de la place accordée aux animaux de compagnie dans la ville,
- Le renforcement de la place de l'animal de compagnie auprès des citoyens fragilisés.

L'attribution du label est conditionnée :

- A la mise en place une démarche de valorisation de la place de l'animal de compagnie en ville,
- A la mise en place d'une sensibilisation et d'une information sur cette démarche,
- Au soutien des associations animales de la commune,
- A la création d'équipements publics,
- Au soutien des personnes les plus fragiles,
- A l'existence d'actions de médiation animale.

Le succès de la démarche (110 communes franciliennes « Amies des animaux » en 2024) traduit une forte mobilisation des collectivités en faveur de la cause animale (figure 1).

De nombreuses villes de Paris Est Marne&Bois participent à la démarche (tableau 1).



Figure 1 : les villes amies des animaux en Île-de-France

Tableau 1 : Les villes amies des animaux au sein de Paris Est Marne&Bois

Ville	Niveau d'engagement en 2024
Champigny-sur-Marne	2 pattes
Charenton-le-Pont	Encouragement
Joinville-le-Pont	1 patte
Maisons-Alfort	1 patte
Saint-Mandé	3 pattes
Saint-Maur-des-Fossés	2 pattes
Vincennes	2 pattes

- Nous connaissons encore mal le rat des villes, *Rattus norvegicus*, aussi appelé «rat brun» ou «surmulot».
- En effet, c'est un animal principalement nocturne, qui colonise des lieux partiellement ou totalement inaccessibles à l'Homme, dont il est difficile d'évaluer les populations.



Pour pallier ces lacunes scientifiques, l'Institut de Systémique Evolution Biodiversité (laboratoire du CNRS et du Muséum National d'Histoire Naturelle), l'Institut Pasteur, VetAgro Sup et Sorbonne Université, en partenariat avec la Ville de Paris, ont décidé de lancer le projet ARMAGUEDON en 2021.

Ce travail, unique en son genre, a été réalisé sur 47 mois. Ses objectifs étaient de décrire la biologie et l'écologie des rats de Paris, de comprendre les risques de transmission de maladies et d'infection des rats aux hommes et, enfin, de lutter contre les préjugés pour aider les parisiens à mieux cohabiter avec l'espèce. Les résultats sont toujours en cours d'analyse.

Sans les attendre, la ville de Paris a décidé la création d'un comité sur la gestion des populations de rats, afin d'éviter les méthodes cruelles de dératisation. On sait d'ores et déjà qu'il est possible d'éviter l'emploi de poisons nocifs et de réguler naturellement les populations :

- En améliorant la gestion collective des déchets, notamment en cessant de jeter nos détritus sur la voie publique et en vidant régulièrement les poubelles,
- En nettoyant les espaces infestés,
- En bouchant les trous permettant la circulation des rats depuis les égouts et leur terrier.

A l'issue de cette étude, il sera possible de généraliser l'emploi de méthodes douces de gestion et de réserver les mesures létales aux situations les plus dégradées.

Il est aussi probable que nous découvrions combien ce petit rongeur peut être fascinant!



© Lucie Rivière

LES ZONES NATURELLES DE L'INTERCOMMUNALITÉ (CARTE)

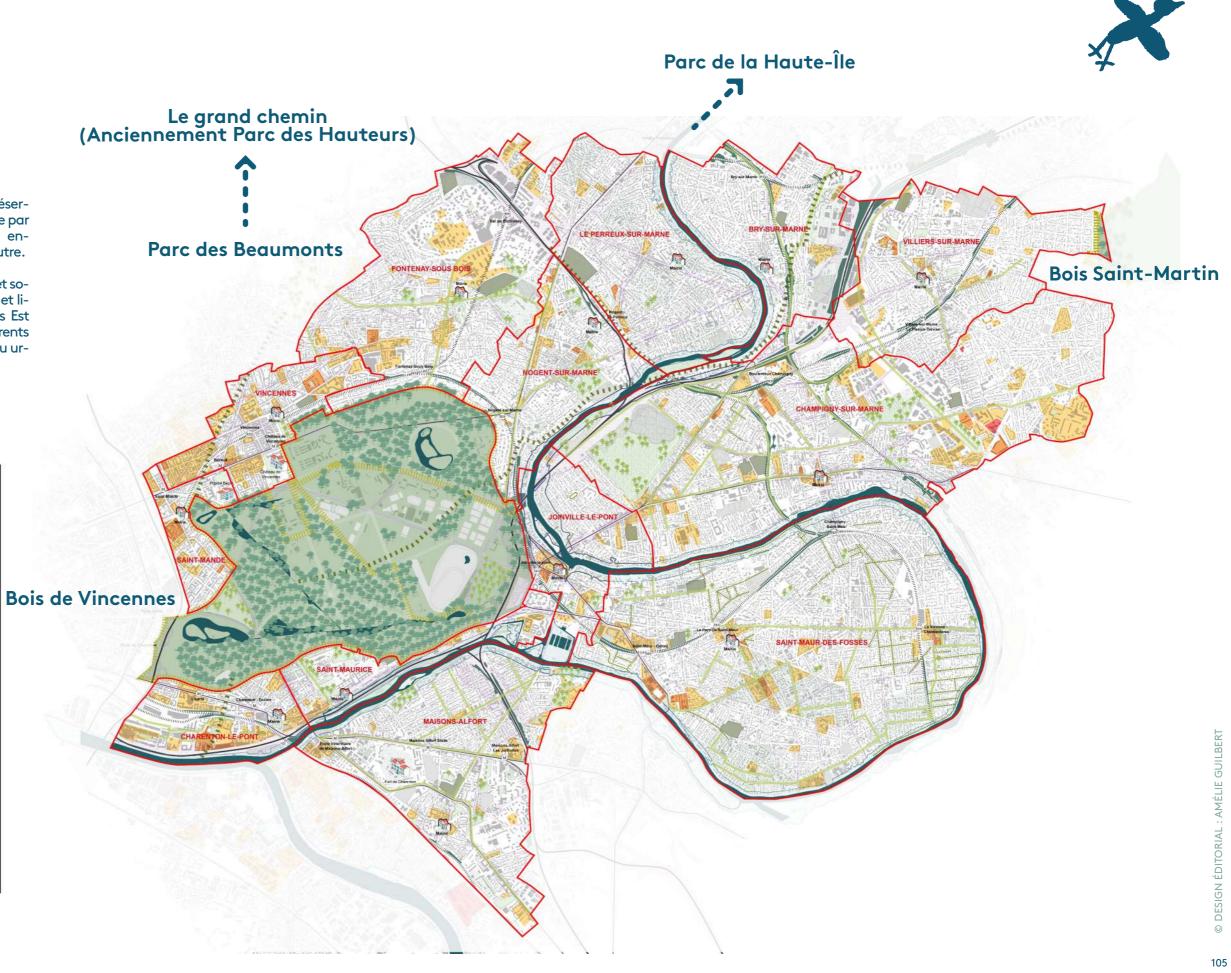
L'intercommunalité héberge ou côtoie des milieux favorables à la biodiversité :

- La Marne et ses îles,
- Le Bois Saint-Martin,
- Le bois de Vincennes,
- Le parc de la Haute Île,
- Le futur parc des hauteurs.

Malheureusement, la qualité écologique de ces réservoirs et de ces couloirs de biodiversité est amoindrie par l'existence des nombreuses infrastructures qui entravent le déplacement des espèces d'un site à l'autre.

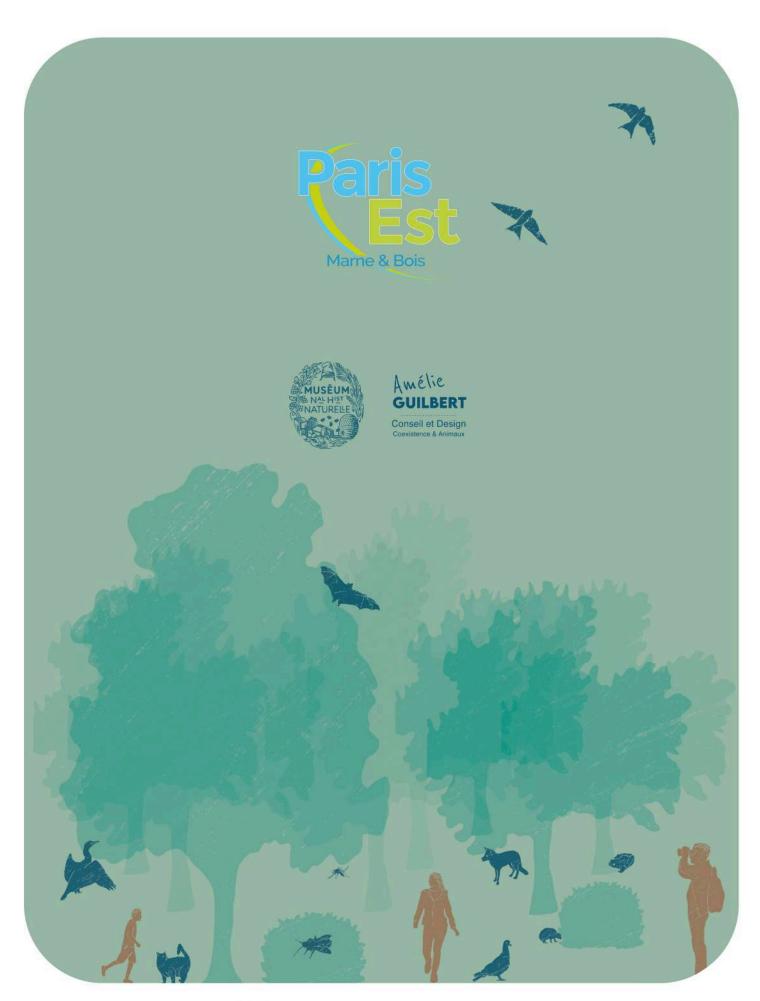
En agissant pour réduire les nuisances lumineuses et sonores, faire revenir la végétation au cœur des villes et limiter l'imperméabilisation, les communes et Paris Est Marne&Bois facilitent la reconnexion entre ces différents espaces et le retour de la biodiversité au sein du tissu urbain.





DESIGN ÉDITORIAL : AMÉLIE GUILBERT







VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois 13 communes - 520 000 habitants 1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont www.parisestmarnebois.fr